LVI
D.
13.

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LVI
D
13
NAPOLI

HISTOIRE
DU
PARLEMENT
D'ANGLETERRE.

Par MR. L'ABBE RAYNAL.

Nouvelle Edition Revuë & Corrigée.

A GENEVE.

Chez ANTOINE PHILIBERT
Libraire au Perron.

M. DCCL.

AVERTISSEMENT.

IL y a quelques mois que je donnai au Public l'Hiſtoire du Stadhouderat. *J'eſpére que ce morceau, qui réuſſit d'abord par la circonſtance, devra un ſuccès plus honorable à la forme que je lui ai donnée dans la quatriéme Edition qu'on publie actuellement : c'eſt un Ouvrage tout-à-fait nouveau ſous un ancien titre.* L'Hiſtoire du Parlement d'Angleterre * *eſt une matiére plus variée, plus*

* Elle a paru pour la premiére fois vers le milieu de l'année 1748.

deux premiéres Nations de l'Europe. Les anciennes Maiſons doivent avoir dans leurs Archives, & les Curieux dans leur Cabinet, des monumens précieux de ces tems reculés, qui n'ont pas été mis en œuvre ; on m'obligera ſi on veut me les communiquer.

TABLE

TABLE
DES MATIÉRES.

INtroduction à l'Hiſtoire du Parlement, page 1

I. Epoque. Guillaume I. ſurnommé le Bâtard, & enſuite le Conquérant, établit le Deſpotiſme en Angleterre en 1066. 16

II. Epoque. Le Roi Jean ſans Terre dégrade l'autorité Royale, en accordant la grande Chartre en 1215. 29

III. Epoque. Le Parlement s'établit ſous le Règne de Henri III. en 1234. 70

IV. Epoque. Les Députés des Com-

munes qui étoient choisis par le Roi, commencent à être choisis par les Villes & par les Provinces, sous le Règne d'Edouard *I. en* 1272. page 103

V. EPOQUE. *Le Parlement usurpe l'autorité législative sous* Edouard *II. en* 1308. 130

VI. EPOQUE. *Les Communes usurpent le pouvoir législatif sous* Edouard *IV. en* 1461. 158

VII. EPOQUE. *Les Communes s'emparent de toute l'autorité souveraine, sous* Charles *I. en* 1648. 184

VIII. EPOQUE. *Le Parlement s'attribue le droit de disposer de la Couronne, sous* Jaques *II. en* 1689. 276

IX. EPOQUE. *Union des Parlemens d'Angleterre & d'Ecosse sous le*

nom de Parlement de la Grande-Bretagne, par les soins de la Reine Anne *en* 1707. page 323

X. EPOQUE. *Etat actuel du Parlement.* 347

Fin de la Table.

HISTOIRE

HISTOIRE
DU
PARLEMENT
D'ANGLETERRE.

L'Angleterre ſi célébre aujourd'hui, eſt la derniére Contrée de l'Europe qui ait commencé à devenir célebre. Elle fut connue d'abord ſous le nom d'Albion, & dans la ſuite ſous celui de Bretagne. La conjecture n'a rien oſé hazarder ſur le premier; elle s'eſt inutilement épuiſée ſur l'autre. On ignore également l'origine de ſes Fondateurs & de ſes premiers Conquérans. L'Hiſtoire ne nous a conſervé des uns que leur nom, & des

autres que cet uſage également inconnu aux Nations polies & aux Barbares. Les Bretons, comme les autres hommes, épouſoient des femmes; mais en ſe les attachant, ils ne les raviſſoient pas à la multitude. Ils regardoient comme un larcin dangereux cet eſprit de propriété qui s'eſt trouvé du goût de tant d'autres Peuples. Quelques Dames Romaines reprochoient à une illuſtre Bretonne cette coûtume comme également injurieuſe aux deux ſexes : *Nous faiſons ouvertement avec les honnêtes-gens qui ſont parmi nous, ce que vous faites en ſecret avec les derniers des hommes*, répondit-elle.

Quoi qu'il en ſoit, les Bretons qui n'avoient pu acquérir de la réputation par leurs exploits, en acquirent par leur défaite. Le bruit que fit leur Empire en tombant, fixa plus les yeux ſur eux, que les talens qui l'avoient fondé : pour leur malheur & pour leur honneur, leurs inté-

rêts commencérent à être mêlés avec ceux du Peuple vainqueur du monde.

Les habitans de la Grande-Bretagne & ceux des Gaules n'ont pas été toujours irréconciliables. Le ſecours que les premiers envoyoient aux ſeconds contre les Romains, détermina le premier Capitaine & le plus grand Ecrivain de l'ancienne Rome à paſſer dans leur Iſle. L'entrepriſe de Céſar augmenta plûtôt la gloire de ſa Patrie, qu'elle n'en étendit l'Empire. A proprement parler, les Bretons furent alors reconnus plûtôt que ſoumis. L'honneur de les ſubjuguer devoit illuſtrer plus d'un Capitaine; & la poſſeſſion de ce bel Etat fut la derniére conquête de la République.

Son joug, quoique dur, ne fut pas briſé, il tomba comme de lui-même. Ce que le courage ou le déſeſpoir des Bretons n'avoit pû, le hazard ſeul le fit après quatre ſiécles. Rome qui avoit rempli ſi long-tems l'univers

d'effroi, ſe vit réduite à trembler pour elle-même. La néceſſité de repouſſer les Barbares qui la menaçoient, la détermina à abandonner les plus éloignées de ſes Provinces; & la Grande-Bretagne ne devint libre, que quand les Romains ne jugérent plus à propos de la gouverner.

Les Bretons par leur conduite juſtifiérent le mépris du Peuple qui les dédaignoit. Ils parurent plus embarraſſés de leur liberté, qu'ils ne l'avoient été de leur eſclavage. Les vices d'un Vainqueur corrompu avoient paſſé dans leurs mœurs; ſes vertus n'avoient pas ſeulement effleuré leur ame. On avoit tout hérité des Romains, excepté leur valeur, leur fermeté, leur grandeur d'ame.

Cette humiliante diſpoſition ne fut pas long-tems ignorée dans la partie ſeptentrionale de l'Iſle, qu'on nomme aujourd'hui Ecoſſe. Les Pictes & les Caledoniens qui habitoient ces affreux climats, ſaiſirent cette

occaſion pour ſe procurer un ſéjour plus agréable que leurs montagnes. Des Peuples féroces, que l'Aigle Romaine avoit quelquefois battus, mais jamais domptés, trouvérent peu de réſiſtance dans ſes Eſclaves. Les Provinces Méridionales furent la proye, & ſeroient ſans doute devenues l'héritage de ces Barbares, ſi elles n'avoient eu de défenſeurs que leurs habitans.

Les Bretons vouloient conſerver leur Pays, réparer leurs pertes, & ſe venger. Ils crurent avoir aſſez fait, en formant un ſi beau projet; la gloire de l'éxécution fut confiée à des mains plus vaillantes, plus habiles & plus heureuſes. Deux Peuples connus ſous le nom d'Anglo-Saxons, & liés inſéparablement d'intérêt, s'étoient rendus célébres dans l'Allemagne par leurs victoires, & dans la Bretagne par leurs deſcentes. Les Bretons implorérent lâchement une valeur qu'ils avoient ſou-

vent redoutée; & les Saxons écoutérent avec plaiſir des ſupplications qui favoriſoient le projet d'établiſſement qu'ils avoient formé. Hengiſt, à qui il n'a manqué qu'un autre théatre ou un autre ſiécle pour avoir la réputation des plus grands Héros, fut mis à la tête du ſecours Saxon. Il remplit heureuſement le double objet de ſa commiſſion: les ennemis furent défaits par ſa valeur, & les Alliés ſéduits par ſon adreſſe. Avec ce courage impétueux, auquel rien ne réſiſtoit, il avoit un air de franchiſe qui prévenoit toute défiance. En forgeant des fers aux Bretons, il leur perſuada que le ſoin de leur gloire & de leur ſalut partageoit ſes veilles. A force de ſoins, de careſſes, de ménagemens, il les mena inſenſiblement à ſon but; ils appellérent de nouveaux Saxons dans leur Iſle.

Rien ne prouve mieux que cette conduite, l'aſcendant des grands

génies ſur les eſprits foibles, de la politique ſur la ſimplicité, des lumiéres ſur l'ignorance. Les Bretons aveuglés par un homme adroit, ne ſe doutérent pas ſeulement qu'il put leur tendre un piége : éblouïs des avantages du parti qu'on leur propoſoit, ils n'en virent pas les inconvéniens. Ils ne ſoupçonnérent jamais que leurs Protecteurs alloient devenir leurs tyrans: l'événement les déſabuſa trop tard. Ils comprirent que leur ruine ſeroit l'ouvrage des mains armées pour leur délivrance. En effet, les Saxons fortifiés mirent leur ſecours à un trop haut prix; les Bretons indignés avilirent trop ces ſervices. Des prétentions ſi oppoſées aigrirent les deux Nations, & furent l'origine d'une guerre longue & ſanglante, dont les événemens ne paroiſſoient pas douteux.

Les Saxons étoient braves, aguerris, conduits par de grands Capitaines: les Bretons manquoient de

Chefs, de valeur, d'expérience. Les premiers voyoient regner parmi eux cette union parfaite qui aſſure les plus grands ſuccès : les ſeconds toujours en proye à leurs diviſions domeſtiques, tournoient les uns contre les autres le peu qui leur reſtoit de forces. Les uns recevoient continuellement des renforts, qui failoient plus que réparer leurs pertes, les autres voyoient tous les jours s'exiler bien des citoyens, dont l'éloignement affoibliſſoit la Patrie; les étrangers n'imaginoient de reſſource que dans la victoire, & ils la fixérent : les naturels du Pays en virent malheureuſement dans la ſoumiſſion; & ils ſe ſoumirent. Sept Royaumes Saxons ſe formérent des ruines du Pays conquis. La Bretagne perdit tout juſqu'à ſon nom, qui fut changé en celui d'Angleterre. L'ambition avoit projetté cette conquête, l'adreſſe la prépara, la valeur l'entama, la perfidie la continua, la

cruauté la finit, les précautions l'assurerent. Comme c'eſt au Gouvernement qui s'établit alors dans leur Iſle, que les Anglois rapportent l'origine de leur Parlement, il faut tâcher d'éclaircir ce qui n'a pas encore été aſſez démêlé dans l'Hiſtoire.

Les Romains qui avoient ſubjugué le monde par leur valeur, en perdirent l'Empire par leurs déſordres. Des maximes héroïques en avoient fait un Peuple de conquérans, des maximes tyranniques les dégradérent. Lorſque l'univers ſoumis ne fournit plus d'exercice à leur valeur, ils tournérent leurs armes contre la Patrie. Rome dans ſes Généraux ne trouva plus que des ennemis. Les Citoyens oubliant la dignité de leur caractère, ſe vendirent aux ambitieux qui voulurent les acheter; & des hommes qui juſqu'alors avoient regardé cemme indifférent de vivre s'ils ne vivoient pas pour régner, préférérent de ſang

froid l'eſclavage aux charmes de la liberté. Agité par ces violentes ſecouſſes, l'Empire ne pouvoit durer; mais on ne ſoupçonnoit pas que ſes deſtructeurs ſeroient des peuples obſcurs, inconnus juſqu'alors ſur la ſcéne du monde.

Les Barbares qui habitoient le Nord, ſe répandirent comme un torrent ſur le Rhin, & enſuite dans d'autres Contrées. La témérité qui a preſque toujours détruit les Empires, les a preſque toujours fondés. Si ces nouveaux conquérans n'euſſent été que braves, on n'auroit pas déſeſpéré de leur réſiſter; ils furent téméraires, & jettérent par-là un éclat qui les fit croire invincibles. Fixés par la terreur ou par la victoire dans les plus belles Provinces de l'Europe, ces brigands y portérent leurs mœurs. Sans principes de ſociété & de police, ils ne connoiſſoient de droit que celui du plus fort. Leur Chef n'étoit proprement que le Gé-

néral de leurs armées, & leur gouvernement qu'un pouvoir militaire qu'il n'eſt pas aiſé de bien définir. Ils n'eurent jamais de loix, ou elles étoient impunément violées, parce que perſonne n'avoit aſſez d'autorité pour les maintenir. Les fautes du ſoldat étoient quelquefois punies; celles du Citoyen étoient aſſurées de l'impunité.

Il s'eſt trouvé des vainqueurs aſſez modérés pour ſe ſoumettre aux uſages des Peuples qu'ils avoient ſoumis, lorſqu'ils les croyoient plus favorables à l'utilité publique. Les Anglo-Saxons ſuivirent d'autres principes. Au titre de conquérans, ils furent jaloux de joindre celui de légiſlateurs. A un ſceptre de fer ils ajoutérent un gouvernement vicieux: à peu de choſe près, ils portérent dans leurs conquêtes, les coûtumes reçues dans leur ancienne Patrie.

Leur gouvernement ne fut ni Monarchique, ni Ariſtocratique, ni

Démocratique ; c'étoit un composé bizarre de tous les trois. Le Roi, les Grands, le Peuple partagérent l'autorité. Des vûes opposées empêchérent toujours les trois Puissances de se réunir. L'intérêt personnel étoit l'ame de tous les conseils, de toutes les résolutions, de toutes les entreprises. Un Gouvernement bon par sa nature étaye la foiblesse du Souverain, & celui-là en abusoit ; éteint les guerres civiles, & celui-là les allumoit ; unit les différentes parties d'un Etat, & celui-là les divisoit. Les Anglo-Saxons se trompérent, en imaginant que leur Police seroit plus parfaite, à mesure qu'elle seroit plus partagée. L'expérience de tous les tems leur auroit dû apprendre que cette politique, au lieu des avantages des trois Gouvernemens, n'en rassemble que les inconvéniens. Un tel équilibre détruisit nécessairement toute subordination, & dérangea toute harmonie.

Peut-être n'étoit-il pas poſſible d'établir alors une Monarchie pure ; les conquérans ni les vaincus n'avoient pas apparemment la douceur des mœurs qu'exige ce genre de domination. Mais ſi leurs Chefs avoient été plus éclairés, ils auroient ſenti qu'il falloit néceſſairement qu'une des trois Puiſſances dominât, & que les deux autres devoient être deſtinées à tempérer ſon autorité.

Ce ſiſtême, ou ſi l'on veut, cette confuſion de politique dura ſix cens ans. Les Anglois virent le Gouvernement de leurs voiſins ſe perfectionner ; mais ils ne changérent pas pour cela de principes. Occupés de leurs démêlés particuliers, & reſſerrés dans leur Iſle, ils n'eurent ni le tems d'oublier leurs loix, ni la ſageſſe d'adopter les idées des autres Peuples. Des révolutions fréquentes agitérent l'Etat. Les ſept Royaumes furent réduits à un ſeul : le ſceptre

des Saxons paſſa dans les mains des Princes Danois, & repaſſa dans celles des Saxons ; l'empire des mêmes loix fut inébranlable. Incapables de plier ſous l'inſinuation ou ſous la force, ces Inſulaires s'opiniâtrérent à retenir leur Police. La douceur des mœurs & la ſcience du Gouvernement fit moins de progrès parmi eux que chez toutes les autres Nations.

La décadence, la chûte même d'un tel empire étoit infaillible. Edouard le Confeſſeur, Prince plus ſimple que politique, plus foible que généreux, plus indolent qu'appliqué, que la legende a placé au nombre des plus grands Saints, & l'hiſtoire parmi les Monarques les plus médiocres, en montant ſur le trône de ſes peres, prépara la révolution. Comme la nature ne lui avoit rien donné de ce qui fait les Héros, les revers qui avoient éprouvé ſa jeuneſſe, ne l'avoient pas rendu grand ; mais ils

lui avoient inſpiré celle de toutes les vertus qui eſt peut-être la plus rare ſur le trône, la reconnoiſſance. Forcé, par l'uſurpation des Danois, à chercher un azile hors de ſa Patrie, il trouva auprès de Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, un accueil brillant, qui devoit toucher un bon cœur, mais qui charma trop une ame commune, & qui auroit peut-être humilié un cœur généreux. Les Anglois laſſés d'un joug étranger, ou ſeulement par inconſtance, redemandérent le ſang de leurs Rois. Le Comte Godwin qui gouvernoit l'Etat & qui vouloit continuer à le gouverner, fit préférer Edouard, dont le caractère aſſuroit ſes vûes. Le nouveau Monarque laiſſa en effet avilir le ſceptre; mais il prit des arrangemens pour le faire paſſer en des mains aſſez habiles pour lui rendre tout ſon éclat.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

GUILLAUME *premier, ſurnommé le Bâtard, & enſuite le Conquérant, établit le Deſpotiſme en Angleterre*, 1066.

LA mort de ce dernier Roi Anglois laiſſa le Trône en proye à l'ambition de trois rivaux, qui avoient tous des avantages pour y monter. Edgard y étoit appellé par ſa naiſſance; Herald par un parti nombreux; Guillaume par le teſtament du feu Roi. Le premier deſcendoit des Monarques du Pays. Le ſecond étoit fils d'un Miniſtre abſolu qui avoit préparé ſon élevation. Le troiſiéme régnoit en Normandie avec beaucoup de réputation & de dignité. Edgard fut aiſément écarté: le ſang royal, qui couloit dans ſes veines, ne pouvoit pas balancer dans

une région auſſi orageuſe que l'Angleterre les forces de ſes concurrens. Ils méritoient tous deux de porter le ſceptre. Herald étoit l'homme d'Angleterre le plus craint, le plus puiſſant, le plus eſtimé, & pourtant le plus aimé. Il avoit de la probité, mais de cette probité que peut avoir un particulier qui aſpire au Trône. Les éloges, les careſſes, les bienfaits ne lui coûtoient rien, quand ils pouvoient ſervir à ſon élévation; il avoit ſi bien donné le change à ſes créatures, qu'on le croyoit généreux, au lieu qu'il n'étoit qu'ambitieux. Guillaume étoit né grand, il s'étoit rendu habile, & il avoit éprouvé aſſez ſouvent les faveurs de la fortune pour pouvoir les eſpérer encore. La tache de ſa naiſſance expoſa ſa jeuneſſe aux trahiſons de ſes concurrens, aux armes de ſes ennemis, à la revolte de ſes ſujets; mais ſon courage & ſes talens s'en développérent plûtôt, & brillérent

enſuite avec plus d'éclat. Forcé par les circonſtances à exercer continuellement ſon courage, ſes forces, ſa politique, il eut l'avantage de les augmenter ; l'âge ne les affoiblit point; &, ce que l'hiſtoire a rarement occaſion d'obſerver, Guillaume n'étoit pas loin de la vieilleſſe, lorſqu'il commença à joüer le rôle de Conquérant.

Herald portoit déja la couronne: cette poſſeſſion lui donnoit un air de Prince légitime, & jettoit les odieuſes apparences d'uſurpateur ſur quiconque oſeroit la lui diſputer. Guillaume ne fut pas détourné de ſon entrepriſe par cet obſtacle. Une flotte de neuf cent voiles le porta ſur les côtes d'Angleterre; cinquante mille hommes, qu'il avoit lui-même formés aux combats, le ſuivirent. Ayant fait un faux pas en ſortant de ſon navire, & étant tombé ſur ſes deux mains, il vit la ſuperſtition allarmée de ce préſage; ſa préſence

d'eſprit profita de cet augure; il s'écria avec une gayeté qui en inſpira aux plus timides: *Je prens poſſeſſion de l'Angleterre, elle eſt à moi, je la ſaiſis des deux mains.* Après avoir brûlé ſes vaiſſeaux, afin de ne laiſſer aux ſoldats de reſſource que leur courage, Guillaume alla chercher l'ennemi pour profiter de la premiére ardeur des armées, qu'on mene aux conquêtes. Herald auroit mieux juſtifié l'eſtime dont ſa Nation l'avoit honoré en l'élevant ſur le Trône, s'il eût évité un combat que ſon rival vouloit engager; heureuſement pour les Normands, le Monarque Anglois conſulta plus ſa valeur que ſa prudence: il pouvoit vaincre ſans tirer l'épée, il perdit la couronne, la gloire & la vie en combattant vaillamment.

Les débris de l'armée Angloiſe ſe refugiérent avec précipitation dans les murs de Londres. On y délibéroit avec cette grande confuſion qui

ſuit les grands revers, lorſque l'approche des conquérans fixa les irréſolutions de la multitude. Les Seigneurs, les Magiſtrats, les Prélats aſſemblés conjurérent unanimément Guillaume de régner ſur eux; ce Prince, feignant d'oublier tous les droits qu'il avoit fait valoir avant ſa conquête, parut balancer s'il accepteroit le Trône. Il ne tint pas à lui qu'on ne crût qu'il ſe faiſoit violence en mettant ſur ſa tête une Couronne, pour laquelle il avoit couru tant de riſques & verſé tant de ſang. Le torrent des Hiſtoriens a écrit que ce Conquérant avoit fait ſerment de tenir le ſceptre aux mêmes conditions que les Rois Saxons, & de maintenir les Loix établies. Le caractère de Guillaume appuye cette opinion. Il étoit trop habile pour faire ſitôt entendre à ſes nouveaux ſujets, qu'il vouloit établir un Gouvernement deſpotique.

Les jours les plus fortunés de ces

regnes fameux, que l'hiſtoire a toujours propoſés pour modéles, n'égalent pas l'idée parfaite qu'on nous a laiſſée des premiers tems de l'adminiſtration de Guillaume. L'Angleterre toujours, ou preſque toujours placée ſous une conſtellation malheureuſe, paroiſſoit éclairée par un aſtre plus favorable; & la tranquillité de cet Etat continuellement agité, parut établie ſur des fondemens à jamais durables. L'exemple du Chef décida de la conduite des membres. Chaque Normand, il eſt vrai, ſe regardoit comme le vainqueur de l'Angleterre; mais cette prétention orgueilleuſe fut ſans hauteur & ne produiſit que l'honnêteté. Les troupes victorieuſes traitérent les Peuples vaincus avec une douceur qui à la honte de l'humanité, a été toujours aſſez rare, mais qui étoit inconnue dans ces ſiécles barbares. Des Edits précis & bien entendus achevérent d'aſſurer le bonheur des

Anglois, & de fixer les Normands dans l'ordre. Les Ordonnances qui dans la plupart des Etats ne ſervent qu'à l'oſtentation, furent chez le nouveau Roi les appuis ſolides & légitimes d'une police & d'une équité parfaites. L'heureux eſſai d'un gouvernement ſi ſage & ſi modéré étouffa juſqu'aux allarmes qu'un Peuple ſoumis a toujours pour ſa liberté. Dans l'eſpace de peu de mois, les Anglois s'accoûtumérent à regarder leurs derniéres révolutions comme une faveur ſignalée du Ciel qui les avoit conduits au bonheur par une voie ſinguliére qui le devoit naturellement détruire.

Quand on connoît l'humeur de Guillaume & le caractère des Anglois, on n'eſt pas étonné que cette confiance réciproque, qui faiſoit la tranquillité commune, ait ceſſé; on ne comprend point comment elle avoit pu s'établir. Guillaume étoit naturellement défiant; & ſes

ſoupçons lui inſpiroient des précautions injurieuſes & exceſſives, pour empêcher les révolutions. Les Anglois toujours en garde contre leurs meilleurs Rois, ne devoient pas compter beaucoup ſur la parole d'un Prince ambitieux, qui venoit de les ſubjuguer. L'un étoit né ſévere, & il étoit d'ailleurs excité à la rigueur par les Normands, à qui il étoit bien plus avantageux de voir dompter les Anglois par la force, que de les voir gagner par la douceur. Les autres confondoient aſſez ſouvent la dureté avec la fermeté, l'orgueil avec le courage, l'inſolence avec la liberté. D'un côté, on avoit contracté des dettes immenſes pour fournir aux fraix de l'armement qui avoit conquis l'Iſle; & on prétendoit bien les payer & contenter ſon avarice aux dépens des vaincus. De l'autre, on ſe croyoit aſſez malheureux d'être ſubjugué, ſans ſe croire encore obligé de prodiguer

ſes tréſors à des Nations haïes & éloignées. Guillaume étoit extrêmement prévenu pour les compagnons de ſes victoires; & cette prévention lui inſpiroit de l'indulgence pour leurs déſordres : les Anglois ne pouvoient manquer d'être aigris contre des Etrangers qui avoient montré plus de conduite & de valeur qu'eux.

Ces différentes diſpoſitions allumérent un incendie qui mit pluſieurs fois le Royaume en combuſtion. La Nation ne regarda plus la modération du Roi Conquérant que comme un artifice imaginé pour endormir ou pour ſéduire la multitude. De legers mouvemens excités ſourdement pour entretenir dans le peuple un eſprit de ſédition, furent le prélude funeſte d'une révolution plus générale & mieux appuyée. Les factions ſe multipliérent; elles furent ſucceſſivement fomentées par le Prince Edgard, par les Danois, par les Ecoſſois, une fois même par les Nor-

Normands. GUILLAUME parut tout entier dans ces occaſions. Sa pénétration lui faiſoit quelquefois prévoir les orages qui ſe formoient. L'étendue de ſon génie lui préſentoit ſouvent les moyens de les diſſiper; la fermeté de ſon courage les lui faiſoit toujours ſurmonter. Chaque revolte ajoutoit à l'éclat de ſa gloire & à la peſanteur du joug des Anglois.

Cependant l'eſprit du Monarque ſe remplit de ſoupçons contre ſes Sujets. Il ſe fit une habitude de les regarder comme des ennemis, d'autant plus acharnés qu'ils avoient plus de tort de l'être. Il ſentit que ces Inſulaires n'étoient pas faits pour être gouvernés par les voies ordinaires de la prudence, & qu'il étoit plus difficile de les contenir que de les ſoumettre. Il alla juſqu'à ſe perſuader qu'il avoit mal jugé du caractère des Peuples qu'il avoit domptés. Son principe fut que les Anglois devoient être conduits avec ferme-

té ; & ſon caractère ne le portant que trop à la ſévérité, il regarda comme une erreur la conduite qu'il avoit tenue dans le commencement de ſon règne. Guillaume ne gouverna plus dès-lors avec le ſceptre, mais avec l'épée. Le droit de conquête fut pouſſé juſqu'où il pouvoit aller. Il anéantit les priviléges des Anglois, il s'appropria leurs biens, il leur donna d'autres Loix. Le pouvoir arbitraire fut établi dans toute ſon étendue ; & des Peuples qui avoient voulu ſécouer l'autorité des Loix, ſe virent forcés à gémir ſous l'Empire du deſpotiſme.

Il faut être Anglois pour ne pas compter Guillaume le Conquérant parmi le petit nombre de Rois qui ont honoré le Trône. Dans quelque tems qu'il eut vêcu, il eut été un grand homme ; ce fut un prodige pour le ſiécle barbare qui le vit naître. Il eut toutes les qualités éclatantes qui éblouïſſent les yeux de la

multitude; un air de dignité qui annonce un Héros ou un Prince que le Ciel deſtinoit ſenſiblement à le devenir; une force de corps qui excitoit toujours l'admiration & la ſurpriſe; une valeur qui mépriſoit & qui ſurmontoit les plus grands périls; un bonheur qui ne connut point les revers, pas même les avantages médiocres. Cependant il mérita l'admiration de la poſtérité par des talens plus rares & plus eſtimables. Ceux qui ne connoiſſent Guillaume que par ſes ſuccès, ne ſont pas ceux qui l'eſtiment davantage. Son caractère ſe développe mieux aux yeux de ceux qui péſent les obſtacles qu'il eut à ſurmonter pour fonder ſon nouvel Empire. Il falloit avoir un droit réel ou apparent; il ſe le procura par ſon adreſſe: il falloit aveugler la France ſur les ſuites de cette expédition; il l'endormit par ſes complaiſances: il falloit faire entrer les Princes voiſins dans

ſes vues ; il les y amena par ſes inſinuations : il falloit ſe faire appuyer par la Cour de Rome, ſi puiſſante dans ces ſiécles d'ignorance ; il l'y engagea par ſes promeſſes : il falloit prévenir la défiance d'un rival déja couronné ; il l'étonna par ſa célérité : il falloit avec des forces médiocres conquérir un grand Royaume ; il en vint à bout par ſon audace : il falloit prévenir ou diſſiper les conjurations qu'on trama continuellement contre ſon autorité ou contre ſa perſonne ; il y réuſſit par ſon application : il falloit s'aſſurer l'obéiſſance des Anglois, puiſqu'il étoit dangereux de compter ſur leur cœur ; il le fit en introduiſant le deſpotiſme. La ſatire a peint ce grand Prince avec les plus odieuſes couleurs. Il eſt pourtant vrai que la Nation qui le déteſte lui doit ſa gloire. Inconnus ou mépriſés juſqu'alors dans l'Europe, les Anglois commencérent à y jouer un grand rôle par leurs

lumiéres, par leur puiſſance, par leur commerce & par leurs conquêtes.

II. ÉPOQUE.

Le Roi JEAN SANS TERRE *dégrade l'autorité Royale, en accordant la grande Chartre en* 1215.

DEs avantages ſi précieux ne firent pas oublier aux Anglois qu'ils avoient été libres. On s'accoûtume au joug quand il ſe forme inſenſiblement, le deſpotiſme ſubit révolte. Les ſecouſſes qui ébranlent alors l'Etat, font penſer malheureuſement qu'un Prince & des Sujets ont des intérêts contraires. Cette erreur pernicieuſe devint chez les Anglois le principe de leur conduite. A peine le Conquérant étoit au tombeau, qu'on demanda tumultuairement le rétabliſſement des an-

ciens uſages. Ses premiers Succeſſeurs amuſérent la Nation; GUILLAUME II. par de grandes promeſſes, HENRI PREMIER par une Chartre qui n'eut point d'exécution. Peu à peu les Loix impoſées par le Conquérant s'affermirent; elles paroiſſoient aſſez ſolidement établies, lorſque JEAN SANS TERRE monta ſur le Trône.

Ce Prince, que ſes inquiétudes, ſes crimes & ſes malheurs ont rendu célébre, manquoit également des vertus qui honorent le Diadême ou les conditions privées; & il réuniſſoit les vices de tous ces états. Il n'eut de l'eſprit que pour nuire, du feu que pour brouiller, du courage que pour détruire. La guerre & la paix lui étoient également à charge. Par imprudence il entra dans toutes les grandes affaires, & par incapacité il en ſortit toujours honteuſement. Il mépriſoit les malheurs à venir, mais il étoit accablé par les maux préſens. Lorſqu'il verſa du

ſang, ce fut moins par cruauté que par le déſir de paroître maître. La proſpérité & l'adverſité le dégradérent également, l'une en l'élevant, & l'autre en l'abaiſſant trop. Les moyens qu'il imagina pour tirer l'argent de ſes Peuples, le firent accuſer d'avarice; il n'étoit que diſſipateur. Ce fut un ſcélerat mal habile, qui ne tira jamais d'avantage de ſa méchanceté. Sans réligion & ſans honneur, il étoit auſſi embaraſſé dans les affaires où il falloit de l'adreſſe & des expédiens, que s'il n'eut voulu ſe conduire qu'en homme de bien.

Tel fut le Monarque Anglois, qui laiſſa ranimer les factions dangereuſes qui avoient ſi long-tems agité le Trône. Du mépris que mille horreurs inſpirérent pour ſa perſonne, on paſſa au mépris de ſa dignité. Il fut réſolu de la détruire, pour élever ſur ſes ruines la liberté, ou pour mieux dire, l'indépendance.

Les Barons qui formérent ce projet, étoient préciſément les ſeuls hommes de la Nation qui n'avoient nul droit, pas même apparent, de demander le rétabliſſement des Loix Saxonnes, rédigées par St. Edouard. C'étoient tous les deſcendans des premiers Normands, en faveur de qui ces Loix avoient été abrogées. Ce Conquérant avoit dépouillé les Anglois de tous leurs Fiefs, pour en revêtir les Seigneurs de ſon parti qui l'avoient ſuivi. Si GUILLAUME n'avoit pas eu le droit de changer le Gouvernement, les Barons étoient des uſurpateurs; s'il l'avoit pu, les Barons étoient injuſtes, en voulant forcer leur Roi à le rétablir. Comme c'étoit la foibleſſe du Prince, & non la juſtice de leur cauſe, qui enhardiſſoit les ſéditieux, ils perſiſtérent dans leurs prétentions, & mirent le Cardinal *Langton*, Archevêque de Cantorbery, à leur tête.

Ce Prélat, homme factieux & violent,

violent, étoit né pour le perſonnage qu'il alloit faire. A la duplicité d'un adroit Courtiſan, il joignit toute l'audace d'un mauvais Eccléſiaſtique; & à l'intérêt politique qui uniſſoit les Conjurés, il ajouta le lien réligieux d'un ſerment ſolemnel. Il donna une nouvelle chaleur à la Ligue par ſon caractère, & fournit de nouveaux prétextes par ſon adreſſe, en recouvrant la Chartre déja oubliée de HENRI PREMIER, qui confirmoit les Loix de ſaint Edouard.

Lorſque le projet fut aſſez meuri, & les meſures bien priſes, on expliqua fiérement ſes orgueilleuſes prétentions au Monarque ſurpris & irrité d'un pareil procédé; le Prince demanda quelque tems pour délibérer. Sa réponſe, lorſqu'il la fit, fut telle qu'on l'attendoit & qu'on la devoit attendre. *Les Traîtres*, dit-il, *ont oublié de demander ma Couronne; qu'ils ne s'attendent point à m'arracher des Priviléges qui me rendroient leur*

eſclave. Je ſuis Roi, & je veux continuer à l'être.

Ce refus fut le ſignal de la guerre. Les Barons formérent quelques entrepriſes qui réuſſirent. Londres entra dans la Conféderation; on y prit la réſolution d'aſſiéger le Roi dans la Tour. On étoit occupé des préparatifs de ce ſiége, lorſqu'on écrivit des Lettres circulaires à tous les Seigneurs du parti du Roi & à ceux qui étoient encore neutres; on les avertiſſoit ſans détour, que, s'ils ne ſe joignoient à la cauſe commune, ils ſeroient traités ſans ménagement: cette menace eut un ſuccès complet. Le Roi ſe vit univerſellement abandonné; & cette défection le rendit foible ou traitable. Il fit avertir les Seigneurs qu'il étoit dans la diſpoſition d'accorder ce qu'ils demandoient. On s'aſſembla pour finir cette grande affaire. L'Acte arrêté fut nommé *Grande-Chartre*, & a ſervi de prétexte à toutes les guerres

civiles qui ont déchiré depuis l'Angleterre. Voici cette célébre piéce telle que je la trouve dans l'Hiſtorien d'Angleterre le plus autoriſé. Comme on la voit ailleurs avec quelques différences, j'ai cru devoir avertir, quelle eſt la copie que j'ai ſuivie.

CHARTRE
DES COMMUNES LIBERTÉS;

Ou la Grande-Chartre, accordée par le Roi JEAN *à ſes Sujets, l'an* 1215.

JEAN, par la grace de Dieu, Roi d'Angleterre, &c. à tous les Archevêques, Barons, &c. Qu'il vous ſoit notoire, que Nous, en préſence de Dieu, pour le ſalut de notre ame, & de celles de nos Ancêtres & Deſcendans, à l'honneur de Dieu, à l'exaltation de l'Egliſe, & pour la réformation de nôtre

Royaume, en préſence des vénérables Peres Etienne, Archevêque de Cantorbery, Primat d'Angleterre, & Cardinal de la ſainte Egliſe Romaine; Henri, Archevêque de Dublin; Guillaume, Evêque de Londres, & autres nos Vaſſaux & Hommes-Liges, avons accordé, & par cette préſente Chartre accordons, pour Nous & pour nos Héritiers & Succeſſeurs à jamais:

I.

Que l'Egliſe d'Angleterre ſera libre, & jouira de tous ſes droits & libertés, ſans qu'on y puiſſe toucher en façon quelconque. Nous voulons que les Priviléges de l'Egliſe ſoient par elle poſſédés, de telle maniére qu'il paroiſſe, que la liberté des Elections, eſtimée très-néceſſaire dans l'Egliſe Anglicane, & que Nous avons accordée & confirmée par notre Chartre, avant nos différends avec les Barons, a été accordée par un acte libre de notre vo-

lonté, & Nous entendons que la dite Chartre ſoit obſervee par Nous & par nos Succeſſeurs à jamais.

II.

Nous avons auſſi accordé à tous nos Sujets libres du Royaume d'Angleterre, pour Nous & nos Héritiers & Succeſſeurs, toutes les libertés ſpécifiées ci-deſſous, pour être poſſédées par eux & par leurs Héritiers, comme les tenant de Nous & de nos Succeſſeurs.

III.

Si quelqu'un de nos Comtes, Barons, ou autres qui tiennent des Terres de Nous, ſous la redevance d'un ſervice militaire, vient à mourir, laiſſant un Héritier en âge de majorité, cet Héritier ne payera, pour entrer en poſſeſſion du Fief, que ſelon l'ancienne taxe, ſavoir l'Héritier d'un Comte, pour tout ſon Fief, 100 marcs; l'Héritier d'un Baron, pour un Fief entier, 100 Schellings, & tous les autres à pro-

portion, ſelon l'ancienne taxe des Fiefs.

IV.

Si l'Héritier ſe trouve en âge de minorité, le Seigneur, de qui ſon Fief relève, ne pourra prendre la Garde-Noble de ſa perſonne, avant que d'en avoir reçu l'hommage qui lui eſt dû. Enſuite, cet Héritier, étant parvenu à l'âge de vingt & un an, ſera mis en poſſeſſion de ſon Héritage, ſans rien payer au Seigneur. Que s'il eſt fait Chevalier pendant ſa minorité, ſon Fief demeurera pourtant ſous la garde du Seigneur, juſqu'au tems ci-deſſus marqué.

V.

Celui qui aura en garde les Terres d'un Mineur, ne pourra prendre ſur ces mêmes Terres, que des profits & des ſervices raiſonnables, ſans détruire ni détériorer les biens des Tenanciers, ni rien de ce qui appartient à l'Héritage. Que s'il arrive que Nous commettions ces Terres à la

garde d'un Shérif, ou de quelque autre perſonne que ce ſoit, pour Nous en rendre compte, & qu'il y faſſe quelque dommage, Nous promettons de l'obliger à le réparer, & de donner la garde de l'Héritage à quelque Tenancier diſcret du même Fief, qui en ſera reſponſable envers Nous, de la même maniére.

VI.

Les Gardiens des Fiefs maintiendront en bon état, tant les maiſons, parcs, garennes, étangs, moulins, & autres choſes en dépendant, que les revenus, & les rendront à l'Héritier, lorſqu'il ſera en âge, avec ſa Terre bien fournie de charrues & autres choſes néceſſaires, ou du moins, autant qu'ils en auront reçu. La même choſe ſera obſervée, dans la garde qui nous appartient, des Archevêchés, Evêchés, Prieurés, Abbayes, Egliſes, excepté que ce droit de garde ne pourra être vendu.

VII.

Les Héritiers ſeront mariés ſelon leur état & condition, & les Parens en ſeront informés avant que le mariage ſoit contracté.

VIII.

Auſſi-tôt qu'une Femme ſera Veuve, on lui rendra ce qu'elle aura eu en dot, ou ſon héritage, ſans qu'elle ſoit obligée de rien payer pour cette reſtitution, non plus que pour le douaire qui lui ſera dû ſur les biens qu'elle & ſon Mari auront poſſédés, juſqu'à la mort du Mari. Elle pourra demeurer dans la principale maiſon de ſon défunt Mari, quarante jours après ſa mort, & pendant ce tems-là on lui aſſignera ſon douaire, en cas qu'il n'ait pas été réglé auparavant. Mais ſi la principale maiſon étoit un Château fortifié, on pourra lui aſſigner quelqu'autre demeure où elle ſoit commodément, juſqu'à ce que ſon douaire ſoit réglé. Elle y ſera entretenuë de

tout ce qui ſera raiſonnablement néceſſaire pour ſa ſubſiſtance, ſur les revenus des biens communs d'elle & de ſon défunt Mari. Le douaire ſera réglé à la troiſiéme partie des Terres poſſédées par ſon Mari pendant qu'il étoit en vie, à moins que, par ſon Contrat de mariage, il n'ait éte réglé à une moindre portion.

IX.

On ne pourra contraindre aucune Veuve, par la ſaiſie de ſes meubles, à prendre un autre Mari, pendant qu'elle voudra demeurer dans l'état de viduité. Mais elle ſera obligée de donner caution qu'elle ne ſe remariera point ſans notre conſentement, ſi elle relève de Nous, ou ſans celui du Seigneur de qui elle relève immédiatement.

X.

Ni Nous, ni nos Baillifs, ne ferons jamais ſaiſir les Terres ou les rentes de qui que ce ſoit, pour dettes, tant que le Débiteur aura des

meubles pour payer ſa dette, & qu'il paroîtra prêt à ſatisfaire ſon Créancier. Ceux qui l'auront cautionné ne ſeront point exécutés, tant que le Débiteur même ſera en état de payer.

XI.

Que ſi le Débiteur ne paye point, ſoit par impuiſſance, ſoit par défaut de volonté, on exigera la dette des cautions, leſquelles auront une hypotéque ſur les biens & rentes du Débiteur, juſqu'à la concurrence de ce qui aura été payé pour lui; excepté qu'il faſſe voir une décharge des cautions.

XII.

Si quelqu'un a emprunté de l'argent des Juifs, & qu'il meure avant que la dette ſoit payée, l'Héritier, s'il eſt Mineur, ne payera point d'intérêt pour cette dette, tant qu'il demeurera en âge de Minorité, de qui que ce ſoit qu'il relève. Que ſi la dette vient à tomber entre nos

mains, Nous nous contenterons de garder le gage livré par le Contrat, pour ſûreté de la même dette.

XIII.

Si quelqu'un meurt étant Débiteur des Juifs, ſa Veuve aura ſon douaire, ſans être obligée de payer aucune partie de cette dette. Et ſi le défunt a laiſſé des enfans Mineurs, ils auront la ſubſiſtance proportionnée au bien réel de leur pere, & du ſurplus la dette ſera payée; ſauf toutefois le ſervice dû au Seigneur. Les autres dettes dues à d'autres qu'à des Juifs, ſeront payées de la même maniére.

XIV.

Nous promettons de ne faire aucune levée ou impoſition, ſoit pour le droit de Scutage, ou autre, ſans le conſentement de notre commun Conſeil du Royaume, à moins que ce ne ſoit pour le rachat de notre Perſonne, ou pour faire notre Fils aîné Chevalier, ou pour marier, une

fois ſeulement, notre Fille aînée; dans tous leſquels cas, nous léverons ſeulement une aide raiſonnable & modérée.

XV.

Il en ſera de même à l'égard des Subſides que nous leverons ſur la Ville de Londres, laquelle jouïra de ſes anciennes libertés & coûtumes, tant ſur l'eau que ſur terre.

XVI.

Nous accordons encore à toutes les autres Villes, Bourgs & Villages, aux Barons des cinq-Ports, & à tous autres Ports, qu'ils puiſſent jouïr de leurs Priviléges, & anciennes Coûtumes, & envoyer des Députés au Conſeil commun pour y régler ce que chacun doit fournir, les trois cas de l'Article XIV. exceptés.

XVII.

Quand il ſera queſtion de régler ce que chacun devra payer pour le droit de Scutage, Nous promettons de faire ſommer, par des ordres par-

ticuliers, les Archevêques, les Evêques, les Abbés, les Comtes, & les grands Barons du Royaume, chacun en ſon particulier.

XVIII.

Nous promettons encore de faire ſommer en général, par nos Shérifs ou Baillifs, tous ceux qui tiennent des Terres de Nous en Chef, quarante jours avant la tenue de l'Aſſemblée générale, de ſe trouver au lieu aſſigné; & dans les ſommations, Nous déclarerons les cauſes pour leſquelles l'Aſſemblée ſera convoquée.

XIX.

Les ſommations étant faites de cette maniére, on procédera ſans délai à la déciſion des affaires, ſelon les avis de ceux qui ſe trouveront préſens, quand même tous ceux qui auront été ſommés n'y ſeroient pas.

XX.

Nous promettons de n'accorder

à aucun Seigneur que ce ſoit la permiſſion de lever aucune ſomme ſur ſes Vaſſaux & Tenanciers, ſi ce n'eſt pour le délivrer de priſon, pour faire ſon Fils aîné Chevalier, ou pour marier ſa Fille aînée, dans leſquels cas il pourra ſeulement lever une taxe modérée.

XXI.

On ne ſaiſira les meubles d'aucune perſonne, pour l'obliger, à raiſon de ſon Fief, à plus de ſervice qu'il n'en doit naturellement.

XXII.

La Cour des communs Plaidoyers ne ſuivra plus notre perſonne, mais elle demeurera fixe en un certain lieu. Les procès touchant l'Expulſion de poſſeſſion, la mort d'un Ancêtre, ou la préſentation aux Bénéfices, ſeront jugés dans la Province dont les Parties dépendent, de cette maniére: Nous ou notre Grand Juſticier, envoyerons une fois tous les ans, dans chaque Comté, des Ju-

ges qui, avec les Chevaliers des mêmes Comtés, tiendront leurs Assises dans la Province même.

XXIII.

Les procès qui ne pourront être terminés dans une Session, ne pourront être jugés dans un autre lieu du circuit des mêmes Juges; & les affaires qui, pour leurs difficultés, ne pourront pas être décidées par ces mêmes Juges, seront portées à la Cour du Banc du Roi.

XXIV.

Toutes les affaires qui regardent la derniére Présentation aux Eglises, seront portées à la Cour du Banc du Roi, & y seront terminées.

XXV.

Un Tenancier libre ne pourra pas être mis à l'amende pour de petites fautes, mais seulement pour les grandes, & l'amende sera proportionnée au crime, sauf la subsistance dont il ne pourra être privé. Il en sera usé de même à l'égard des Mar-

chands, auxquels on ſera tenu de laiſſer ce qui leur ſera néceſſaire pour entretenir leur commerce.

XXVI.

Semblablement, un Payſan, ou autre perſonne à Nous appartenant, ne pourra être mis à l'amende, qu'aux mêmes conditions: c'eſt-à-dire, qu'on ne pourra point toucher aux inſtrumens ſervant au labourage. Aucune des ſuſdites amendes ne ſera impoſée que ſur le ſerment de douze hommes du voiſinage, reconnus pour gens de bonne réputation.

XXVII.

Les Comtes & les Barons ne ſeront mis à l'amende que par leurs Pairs, & ſelon la qualité de l'offenſe.

XXVIII.

Aucun Eccléſiaſtique ne ſera mis à une amende proportionnée au revenu de ſon Bénéfice, mais ſeulement aux biens laïques qu'il poſſéde, & ſelon la qualité de ſa faute.

XXIX.

XXIX.

On ne contraindra aucune Ville, ni aucune perſonne, par la ſaiſie des meubles, à faire conſtruire des ponts ſur les riviéres, à moins qu'elles n'y ſoient obligées par un ancien droit.

XXX.

On ne fera aucune digue aux riviéres, qu'à celles qui en ont eu du tems de Henri I.

XXXI.

Aucun Shérif, Connétable, Colonel, ou autre Officier ne pourra tenir les Plaids de la Couronne.

XXXII.

Les Comtés, Centaines, Wapentacks, Dixaines demeureront fixés ſelon l'ancienne forme, les Terres de notre Domaine particulier exceptées.

XXXIII.

Si quelqu'un tenant de Nous un Fief laïque, meurt, & que le Shérif ou Baillif produiſe des preuves

pour faire voir que le Défunt étoit notre Débiteur, il ſera permis de ſaiſir & d'enrégiſtrer ſes meubles trouvés dans le même Fief, juſqu'à la concurrence de la ſomme due, & cela par l'inſpection de quelques voiſins réputés gens d'honneur, afin que rien ne ſoit détourné, juſqu'à ce que la dette ſoit payée. Le ſurplus ſera laiſſé entre les mains des Exécuteurs du Teſtament du Défunt. Que s'il ſe trouve que le Défunt ne nous devoit rien, le tout ſera laiſſé à l'Héritier, ſauf les droits de la Veuve & des Enfans.

XXXIV.

Si quelque Tenancier meurt ſans faire Teſtament, ſes effets mobiliaires ſeront diſtribués par les plus proches parens & amis, avec l'approbation de l'Egliſe, ſauf ce qui étoit dû par le Défunt.

XXXV.

Aucun de nos Baillifs, ou Connétables, ne prendra le grain, ou

autres effets mobiliaires d'une perſonne qui ne ſera pas de ſa Juriſdiction, à moins qu'il ne le paye comptant, ou qu'il n'ait auparavant convenu avec le Vendeur du tems du payement. Mais ſi le Vendeur eſt de la Ville même, il ſera payé dans quarante jours.

XXXVI.

On ne pourra ſaiſir les meubles d'aucun Chevalier, ſous prétexte de la garde des Châteaux, s'il offre de lui-même le ſervice, ou de donner un homme en ſa place en cas qu'il ait une excuſe valable pour s'en diſpenſer lui-même.

XXXVII.

S'il arrive qu'un Chevalier ſoit commandé pour aller ſervir à l'armée, il ſera diſpenſé de la garde des Châteaux, tout autant de tems qu'il fera ſon ſervice à l'armée, pour raiſon de ſon Fief.

XXXVIII.

Aucun Shérif ou Baillif ne pren-

dra par force, ni chariots, ni chevaux, pour porter notre bagage, qu'en payant le prix ordonné par les anciens Réglemens, ſavoir, dix ſols par jour pour un Chariot à deux chevaux, & quatorze ſols pour un à trois chevaux.

XXXIX.

Nous promettons de ne faire point prendre les Chariots des Eccléſiaſtiques, ni des Chevaliers, ni des Dames de qualité, non plus que du bois pour l'uſage de nos Châteaux, que du conſentement des Propriétaires.

XL.

Nous ne tiendrons les Terres de ceux qui ſeront convaincus de félonie, qu'un an & un jour: après quoi nous les mettrons entre les mains du Seigneur.

XLI.

Tous les filets à prendre des Saumons ou autres Poiſſons, dans les Riviéres de Midway, ou dans la

Tamiſe, & dans toutes les riviéres d'Angleterre, excepté ſur les Côtes, ſeront ôtés.

XLII.

On n'accordera plus aucun Writ ou ordre appellé *Præcipe*, par lequel un Tenancier doive perdre ſon procès.

XLIII.

Il y aura une même meſure dans tout le Royaume, pour le vin & pour la biére, auſſi-bien que pour le grain, & cette meſure ſera conforme à celle dont on ſe ſert à Londres. Tous les draps auront une même largeur, ſavoir, deux verges entre les deux liſiéres. Les poids ſeront auſſi les mêmes dans tout le Royaume.

XLIV.

On ne prendra rien, à l'avenir, pour les Writs ou Ordres d'informer, de celui qui déſirera qu'information ſoit faite, touchant la perte de la vie ou des membres de quelque

perſonne. Mais ils ſeront accordés *gratis*, & ne ſeront jamais refuſés.

XLV.

Si quelqu'un tient de Nous une Ferme, ſoit Soccage ou Burgage, & quelques Terres d'un autre, ſous la redevance d'un ſervice militaire, Nous ne prétendrons point, ſous prétexte de cette Ferme, avoir la garde de l'Héritier Mineur, ou de la Terre qui appartient an Fief d'un autre. Nous ne prétendrons pas même à la garde de la Ferme, à moins qu'elle ne ſoit ſujette à un ſervice militaire.

XLVI.

Nous ne prétendons point avoir la garde d'un Enfant Mineur, ou de la Terre qu'il tient d'un autre ſous l'obligation d'un ſervice militaire, ſous prétexte qu'il nous devra quelque petite redevance, comme de nous fournir des épées ou des fléches, ou quelqu'autre choſe de cette nature.

XLVII.

Aucun Baillif, ou autre de nos Officiers, n'obligera perſonne à ſe purger par ſerment ſur ſa ſimple accuſation ou témoignage, à moins que ce témoignage ne ſoit confirmé par des gens dignes de foi.

XLVIII.

On n'arrêtera, ni n'empriſonnera, ni ne dépoſſédera de ſes biens, coûtumes & libertés, & on ne fera mourir perſonne, de quelque maniére que ce ſoit, que par le Jugegement de ſes Pairs, ſelon les Loix du Pays.

XLIX.

Nous ne vendrons, ne refuſerons, ou ne différerons la juſtice à perſonne.

L.

Nos Marchands, s'ils ne ſont publiquement prohibés, pourront librement aller & venir dans le Royaume, en ſortir, y demeurer, le traverſer par terre ou par eau,

acheter, vendre, ſelon les anciennes coûtumes, ſans qu'on puiſſe impoſer ſur eux aucune maltote, excepté en tems de guerre, ou quand ils ſeront d'une Nation en guerre avec Nous.

L I.

S'il ſe trouve de tels Marchands dans le Royaume, au commencement d'une Guerre, ils ſeront mis en ſureté, ſans aucun dommage de leurs perſonnes ni de leurs effets, juſqu'à ce que Nous, ou notre grand Juſticier, ſoyons informés de la maniére dont nos Marchands ſont traités chez les ennemis, & ſi les nôtres ſont bien traités, ceux-ci le ſeront auſſi parmi nous.

L I I.

Il ſera permis, à l'avenir, à toutes perſonnes, de ſortir du Royaume, & d'y retourner en toute ſureté, ſauf le droit de fidélité qui nous eſt dû. Excepté toutefois en tems de guerre, & pour peu de tems,

quand il ſera néceſſaire pour le bien commun du Royaume. Excepté encore les Priſonniers & les Proſcrits, ſelon les Loix du Pays, & les Peuples qui ſeront en guerre avec Nous, auſſi-bien que les Marchands d'une Nation ennemie, comme en l'article précédent.

LIII.

Si quelqu'un relève d'une Terre qui vienne à Nous écheoir, ſoit par confiſcation, ou autrement, comme de Wallingford, de Boulogne, de Nottingham, de Lancaſtre, qui ſont en notre poſſeſſion, & qui ſont des Baronnies, & qu'il vienne à mourir, ſon Héritier ne donnera rien, & ne ſera tenu de faire aucun autre ſervice, que celui auquel il ſeroit obligé, ſi la Baronnie étoit en la poſſeſſion de l'ancien Baron, & non dans la nôtre. Nous tiendrons la dite Baronnie de la même maniére que les anciens Barons la tenoient avant Nous. Nous ne prétendrons

point, pour raiſon de la dite Baronnie tombée entre nos mains, avoir la Garde-Noble d'aucun des Vaſſaux, à moins que celui qui poſſéde un Fief relevant de cette Baronnie, ne relevât auſſi de Nous, pour un autre Fief, ſous l'obligation d'un ſervice militaire.

LIV.

Ceux qui ont leurs habitations hors de nos Forêts, ne ſeront point obligés de comparoître devant nos Juges des Forêts ſur des ſommations générales, mais ſeulement ceux qui ſont intéreſſés dans le procès, ou qui ſont cautions de ceux qui ont été arrêtés pour malverſations concernant nos Forêts.

LV.

Tous les Bois qui ont été reduits en Forêts par le Roi Richard notre Frere, ſeront rétablis en leur premier état, les Bois de nos propres Domaines exceptés.

LVI.

Perſonne ne pourra vendre ou donner aucune partie de ſa Terre au préjudice de ſon Seigneur; c'eſt-à-dire, à moins qu'il ne lui en reſte aſſez pour pouvoir faire le ſervice dû au Seigneur.

LVII.

Tous Patrons d'Abbayes qui ont des Chartres de quelqu'un des Rois d'Angleterre, contenant droit de Patronat, ou qui poſſédent ce droit, de tems immémorial, auront la garde de ces Abbayes, pendant la vacance, comme ils doivent l'avoir ſelon ce qui a été déclaré.

LVIII.

Perſonne ne ſera mis en priſon ſur l'appel d'une femme, pour la mort d'aucun autre homme que du propre mari de la femme.

LIX.

On ne tiendra le Shire-gemot, ou la Cour du Comté, qu'une fois le mois, à moins que ce ne ſoit dans

les lieux où la coûtume eſt de mettre un plus grand intervalle entre les Seſſions: où l'on continuera de même, ſelon l'ancienne coûtume.

L X.

Aucun Shérif ou Baillif ne tiendra ſon Tour, ou ſa Cour, que deux fois l'an; ſavoir la premiére, après les Fêtes de Pâques; la ſeconde, après la ſaint Michel, & dans les lieux accoûtumés. Alors l'inſpection ou examen des cautions ou ſuretés dont les hommes libres de notre Royaume ſe ſervent mutuellement, ſe fera au terme de ſaint Michel, ſans aucune oppreſſion; de telle maniére, que chacun ait les mêmes libertés dont il jouïſſoit ſous le regne de HENRI I. & de celles qu'il peut avoir obtenues depuis.

L X I.

Que la dite Inſpection ſe faſſe de telle ſorte, qu'elle ne porte aucun préjudice a la paix, & que la Dixaine ſoit remplie comme elle le doit être,

LXII.

Que le Shérif n'opprime & ne vexe perſonne, mais qu'il ſe contente des droits que les Shérifs avoient accoutumé de prendre ſous le regne d'Henri I.

LXIII.

Qu'à l'avenir, il ne ſoit permis à qui que ce ſoit, de donner ſa Terre à une Maiſon Religieuſe, pour la tenir enſuite en Fief de cette Maiſon.

LXIV.

Il ne ſera point permis aux Maiſons Religieuſes de recevoir des Terres de cette maniére, pour les rendre enſuite aux Propriétaires, & à condition de relever des Monaſtéres. Si, à l'avenir, quelqu'un entreprend de donner ſa Terre à un Monaſtére, & qu'il en ſoit convaincu, le don ſera nul, & la Terre donnée ſera confiſquée au profit du Seigneur.

LXV.

Le droit de Scutage ſera perçu,

à l'avenir, ſelon la coûtume pratiquée ſous Henri I. Que les Shérifs n'entreprennent point de vexer qui que ce ſoit, mais qu'ils ſe contentent de leurs droits.

LXVI.

Toutes les libertés & priviléges que Nous accordons par cette préſente Chartre, à l'égard de ce qui Nous eſt dû par Nos Vaſſaux, ſeront obſervés de même par les Clercs & par les Laïques, à l'égard de leurs Tenanciers.

LXVII.

Sauf le droit des Archevêques, Evêques, Abbés, Prieurs, Templiers, Hoſpitaliers, Comtes, Barons, Chevaliers, & de tous les autres, tant Laïques qu'Eccléſiaſtiques, dont ils jouiſſoient avant cette Chartre.

Témoins, &c.

On peut faire deux obſervations importantes ſur la grande Chartre. La premiére, que les priviléges qu'el-

le contient ſont une conceſſion du Roi, comme il eſt marqué en termes formels au commencement de l'acte : la ſeconde, que ces priviléges ne regardent que la liberté des ſujets, & l'immunité de toute taxe extraordinaire ſans le conſentement des Barons.

Il n'eſt pas aiſé de concevoir, & il eſt impoſſible d'exprimer ce qui ſe paſſa dans le cœur du Roi, lorſqu'il penſa ſérieuſement à la lâcheté qu'il venoit de faire. Redevable de ſa gloire à ſes ancêtres, & comptable de ſon autorité à ſes deſcendans, il fut déſeſpéré d'avoir par une ſeule démarche flétri l'une & ruiné l'autre. Sans craindre le crime, ce Prince craignoit l'infamie. Son ſang ou celui de ſes ennemis devoit rétablir ſa réputation. Il avoit juré ſon deshonneur, il jura bien plus ſincérement ſa vengeance.

Innocent III. ce Pontife orgueilleux qui avoit toutes les vertus,

excepté celles de ſon état, devint ſa reſſource. Depuis long-tems les Chefs de la Religion franchiſſoient criminellement les limites que le Ciel leur avoit preſcrites. Las d'édifier l'univers par leur piété, ils commencérent à l'étonner par leur ambition. Au gré de leurs paſſions, la Chrétienté étoit un Empire dont ils étoient les maîtres; ils ne regardoient les Trônes que comme de ſimples Fiefs de leur Thiâre; & Rome moderne avec des Bulles voulut diſpoſer auſſi ſouverainement des Couronnes, que l'ancienne Rome l'avoit fait avec des armées. Ces odieuſes prétentions réglérent les démarches de la Cour Romaine. Les Rois aſſez généreux pour ſoutenir les droits du diadême furent excommuniés, dépoſés, & leurs ſujets délivrés du ſerment de fidélité. Dès-lors le lien précieux qui uniſſoit les Peuples & les Souverains fut rompu, les Nations ne virent plus

que des Tyrans dans leurs Maîtres. Les Couronnes furent chancelantes ſur la tête des plus grands Monarques, & les jours des meilleurs Rois en péril. La revolte appuyée ſur un ſaint motif & aſſurée de l'impunité, ne connut plus de bornes. Le Roi Jean lui-même avoit éprouvé toutes ces horreurs. Le hazard, ou ſon imprudence l'avoient brouillé avec Innocent; pour ſe réconcilier avec lui, il lui en coûta ſon indépendance. Il ne ſortit de l'abîme où les foudres du Pontife & la ſuperſtition du Peuple l'avoient jetté, qu'en ſoumettant ſa Perſonne & ſa Couronne au ſaint Siége : Londres devint tributaire de Rome.

Le Prince, dont le déſeſpoir faiſoit toute la politique, chercha dans le mal paſſé un reméde à ſa ſituation préſente. Un maître éloigné lui parut moins odieux qu'une multitude de tyrans domeſtiques. Il fit enviſager au Pape les entrepriſes des Ba-

rons, comme un attentat contre les droits de la Cour de Rome. Innocent quittoit peu le glaive; il s'en ſervit contre les rebelles qu'il excommunia, & déchargea le Monarque opprimé des promeſſes & des ſermens que lui avoit arrachés la violence. Jean comptoit beaucoup ſur ces excommunications, & encore plus ſur de bonnes armes. Son caractère & ſa ſituation attirérent auprès de lui tous les ſcélerats de l'Europe, qu'il flatta des plus grands établiſſemens, & qui ſe promirent un butin immenſe. Avec ces troupes, telles qu'il les lui falloit, ce Prince porta le fer & le feu dans toutes les parties de l'Angleterre.

Les Seigneurs Anglois, qui en commençant la guerre avoient tout prévu, excepté ce déluge d'étrangers, ſentirent tout le péril de leur ſituation. Qu'on juge de leur embarras, ou pour mieux dire de leur déſeſpoir; ils demandérent un maî-

tre & un vengeur à la France. Philippe Auguſte y régnoit avec une dignité inconnue depuis Charlemagne. Ce Prince étoit plus que Conquérant, il fut un grand Roi. On lui reproche d'avoir fait quelques fautes à la tête de ſes armées, il n'en fit pas une ſeule dans ſon conſeil. Mépriſant par grandeur d'ame les conquêtes faciles, & par bon ſens les infructueuſes, il s'occupa du ſoin plus utile & plus noble de détruire les Fiefs & les grands Vaſſaux. En exécutant au moins en partie un projet ſi glorieux, ce puiſſant génie ranima, pour ainſi dire, les cendres de la Monarchie. Il commença par rendre les François heureux, il finit par les rendre redoutables.

L'éclat d'un ſi beau règne avoit ébloui les Seigneurs Anglois, & déterminé leurs vœux. Louis fils aîné de France fut proclamé Roi d'Angleterre. Une Couronne eſt rarement refuſée. Philippe & Louis ac-

ceptérent celle qu'on leur offroit: le premier pour affoiblir des ennemis trop puiſſans; & le ſecond par une vanité de jeune homme. En vain, pour les en détourner, Innocent menaça-t'il l'un & l'autre. Tandis que le Pére cherchoit à adoucir le Pape par des excuſes, le Fils avec ſept cent voiles alloit remplir ſa deſtinée. A ſon arrivée tout plia dans l'Iſle. Les principaux Seigneurs accoururent pour lui rendre hommage. Il entra avec eux dans Londres, moins en Conquérant qu'en Prince légitime, qui auroit pris poſſeſſion d'une Couronne qui lui appartenoit. La Capitale entraînoit les autres Villes, lorſque le Légat, en lançant contre Louis les foudres de l'Egliſe, arrêta la révolution.

Le Roi fugitif auroit dû ſaiſir ce précieux inſtant pour adoucir ſes Peuples; il s'en ſervit pour les aigrir davantage par ſes incendies & par ſes ravages. L'inaction où il avoit

vêcu depuis que ſon Concurrent étoit débarqué, ſe changea en une frénéſie barbare qu'il communiqua à ſes avanturiers, ou qu'il reçut d'eux. Le Pays qui lui étoit fidéle & celui qui ne l'étoit pas, tout fut également reduit en cendres. Il paroiſſoit avoir conçu le deſſein furieux de s'enſevelir ſous les ruines de ſes Etats. Aprés avoir perdu preſque tout, il voulut s'ôter juſqu'à l'eſpérance & à la conſolation d'être plaint. Le chagrin mit fin à ſes crimes dans ces circonſtances. En mourant, il laiſſa ſon héritier Henri III. au berceau, ſon ennemi ſur le Trône, & ſes Peuples en poſſeſſion de tenir tête à leurs Souverains. La haine des Anglois s'éteignit par la mort de Jean. Bien plus, l'averſion qu'ils avoient pour lui ſe tourna contre les François. La jeuneſſe de Henri excita la compaſſion, & ſes inclinations réveillerent les eſpérances. On le proclama Roi âgé de dix ans. La

Grande-Chartre, cette occaſion de tant de ſcénes tragiques, fut confirmée par le jeune Prince. Ses Partiſans garantirent ſa promeſſe, qu'on eut ſoin de lui faire ratifier dans la ſuite; & Louis qui s'étoit familiariſé avec l'idée d'une Couronne, repaſſa la mer avec beaucoup de chagrin & fort peu de gloire; il trouva depuis dans ſon héritage dequoi ſe conſoler de la perte de ſa conquête.

III. EPOQUE.

Le Parlement s'établit ſous le Regne de HENRI *III. l'an* 1234.

LEs grands Princes fondent les Empires, les bons les affermiſſent, les mauvais les détruiſent. La révolution commencée ſous le Roi JEAN doit ſe précipiter vers ſon terme ſous le Roi HENRI. La Minori-

té, qui eſt la partie foible des autres Regnes, fut la plus belle de celui-ci. Guillaume, Comte de Pembrok, Grand Maréchal d'Angleterre, qui avoit retardé la chute du Pére, & procuré ou hâté l'élévation du Fils, fut chargé en qualité de Régent, de l'adminiſtration des affaires. Cet homme célébre ſe trouva heureuſement d'un eſprit aſſez vaſte pour embraſſer toutes les parties du Gouvernement, d'un cœur aſſez élevé pour s'y conſacrer, d'un bonheur aſſez conſtant pour y réuſſir. Il joignit aux qualités brillantes, qui ſéduiſent la multitude, les vertus ſolides qui procurent l'eſtime des honnêtes gens. Il ſçut par ſes ſoins étouffer les diſſenſions civiles qui venoient de déchirer ſa Patrie, il rappella les Sujets à leur devoir, contint les Grands dans la ſoumiſſion; prévint les plaintes du Peuple, reprima les entrepriſes des Factieux, rendit la force aux Loix, rétablit

l'ordre dans les Finances, remit la diſcipline parmi les Troupes, aſſura le repos du Royaume. Ces ſuccès furent l'ouvrage de peu de tems, & de beaucoup de déſintéreſſement, de droiture & d'application. L'éclat de ces grands événemens ne fut terni par aucune tache. Pembrok eut réellement cette magnanimité, dont la ſeule apparence a fait tant de réputations immortelles. Il fut dans tous les ſens un grand homme, & peut-être le meilleur Citoyen qu'ait eu l'Angleterre.

La mort du Régent qu'on regardoit, ſelon que la rapporte ſon Epitaphe, comme un Soleil dans le Conſeil, & comme un Mars dans les Armées, fit prévoir aux moins éclairés, que l'Etat venoit de perdre le ſeul Pilote qui pût le conduire. Comme la tranquillité, dont Pembrok avoit fait jouir ſa Nation, n'étoit pas l'ouvrage des Loix, mais de ſa capacité, il n'y avoit que des

qualités auſſi héroïques que les ſiennes, qui puſſent perpétuer ce bonheur. Malheureuſement le jeune Roi étoit né ſans talens, & plus malheureuſement encore l'éducation n'en donne point.

Henri n'auroit pas ſuffi à conduire un Etat tranquille, une Nation docile, des Sujets accoûtumés au joug; & il prenoit les rênes d'une Monarchie, où il y avoit des affaires difficiles à négocier, des querelles violentes à ſoutenir, des pertes immenſes à réparer, des prétentions embrouillées à diſcuter, une ligue opiniâtre à diſſiper. Pour ſoutenir le poids de la Couronne dans ces conjonctures, il auroit fallu un génie ſublime, une politique profonde, des vues étendues, une fermeté inébranlable; l'art de manier les eſprits facheux, d'occuper les inquiets, de fixer les inconſtans, de contenter les difficiles: & Henri fut un homme moû qui ne ſçut jamais ſe

roidir contre aucun obſtacle; un Maître foible, qui ſacrifia ſes vrais Serviteurs à ſes ennemis; un Prince inconſtant, qui n'eut jamais de favori qu'il ne diſgraciât, ni d'ennemi qu'il n'admît à ſes bonnes graces; un eſprit volage, qui entreprenoit par inquiétude & qui ſe déſiſtoit par inconſtance; une ame commune qui craignoit peu le mépris & déſiroit peu la gloire; un cœur tremblant, qui n'eut jamais le courage d'aſſurer ſon repos par le ſacrifice de quelque tête factieuſe; un Roi de Théâtre, qui ne joua jamais qu'un rôle emprunté, & qui n'eut de volontés que celles qu'on lui fit avoir.

Un tel caractère préſageoit à l'Angleterre un Règne agité & par conſéquent ſanguinaire. Ces malheurs furent ſuſpendus par l'habileté des deux grands Miniſtres qui remplacérent le Régent, je veux dire, Pierre des Roches, Evêque de Wincheſter, & Hubert Dubourg, grand Juſ-

ticier d'Angleterre. Le premier étoit François, & le ſecond Anglois. L'un étoit célébre par ſes talens, & l'autre par ſes ſervices. Le François avoit contribué à l'élévation d'Henri, l'Anglois avoit arrêté le cours de la fortune de Louis. Des Roches ſavoit utilement employer le glaive de l'Egliſe, & Dubourg l'épée du Prince. Le Prélat avoit l'apparence de plus de vertus, le Militaire en avoit de plus éclatantes: tous deux étoient ou devinrent avides de gloire, de richeſſes, de conſidération & d'autorité.

La concurrence de ces deux favoris fut d'abord utile. Elle anima leur zéle ſans exciter leur jalouſie. L'émulation depuis ſe changea en haine. Chacun voulut être le premier en faveur & le plus grand en autorité. Pour parvenir à leur but, ils prirent des routes différentes. L'Evêque voulut ſe rendre utile, & le Grand Juſticier agréable; le pre-

mier prêchoit l'épargne, & le ſecond la profuſion : l'un étoit pour l'obſervation de la grande-Chartre, & l'autre pour le Deſpotiſme. Des-Roches eut le ſort ordinaire des Miniſtres auſtéres, il fut ſacrifié au Favori, qui, ſe trouvant ſans Rival, devint tout-à-fait le Maître.

Dès les premiers jours de ſon adminiſtration, Dubourg aîgrit la Nation par la révocation de la grande-Chartre, ce ſujet d'une diviſion éternelle entre le Roi & les Barons ; il la pouſſa à bout bientôt après, en manquant l'occaſion, toujours précieuſe aux Anglois, de nuire à la France. Une ligue formidable menaçoit cette Monarchie d'une ruine entiére durant la Minorité de ſaint Louis. Le Comte de Boulogne, ſecond Fils de Philippe Auguſte, y étoit entré dans l'eſpérance d'uſurper la Couronne : le Comte de Bretagne, pour s'affranchir de l'hommage qu'il faiſoit au Roi : la Comteſ-

ſe de Flandres, par haine contre la Régente : le Comte de la Marche, pour envahir des Terres qui étoient à ſa bienſéance : le Comte de Toulouſe, pour recouvrer les Places qu'on lui avoit ſurpriſes : le Comte de Provence, par conſidération pour Raimond ſon parent & ſon ami : quantité d'autres Seigneurs, par air, par caprice, par légéreté ; & comme ſi ces forces réunies n'euſſent pas été ſuffiſantes pour accabler un Roi enfant, les Rebelles aſſociérent à leur haine & à leurs projets le Roi d'Angleterre.

Blanche de Caſtille, qui, comme toutes les perſonnes célébres, a eu un nombre preſqu'égal de Cenſeurs & d'Admirateurs, avoit dans le vrai un grand courage & beaucoup de dextérité. Avec ces deux avantages, elle triompha des Rebelles en les diviſant, & des Anglois en corrompant l'avide Dubourg ; & ce ne fut pas le dernier ſervice de ce carac-

tère, que cet infidéle Miniſtre rendit à la France.

Henri fut inſtruit des trahiſons de Dubourg, du moins il les ſoupçonna; & cependant il ne changea pas de conduite. Accoûtumé à la dépendance, ce Prince indolent ſe ſeroit trouvé embarraſſé d'être Maître. Sans entrer dans l'examen fatiguant des bonnes ou des mauvaiſes qualités des gens qu'il employoit, il trouvoit plus commode de porter le joug auquel il étoit accoûtumé, que de ſe donner la peine de faire un choix plus utile, ou ſeulement un autre choix. Des mouvemens tumultueux & ſéditieux tirérent à la fin le Monarque aveuglé de ſa létargie. La tête du Favori, ou du moins ſon éloignement furent demandés d'une voix unanime. Henri pour la premiére fois ſacrifia ſon goût à l'indignation publique. Pour regagner ſes Sujets, il jura de nouveau l'obſervation de la grande Chartre; &

ce qui eſt plus agréable s'il ſe peut, à la Nation, une haine éternelle contre la France.

La chute de Dubourg rendit à l'Etat un Miniſtre qui lui étoit agréable. Porté ſur le Trône, ſi je puis m'exprimer ainſi, l'Evêque de Wincheſter étouffa les ſentimens généreux qui l'avoient rendu autrefois l'idole publique. Son Règne, encore plus que celui de ſon Prédéceſſeur, fut le Règne de la hauteur, de la duplicité, de la violence. Tous deux eurent le même ſort; le Prélat, comme le Grand-Juſticier, éprouva que ſi un rival eſt toujours incommode, il eſt ſouvent néceſſaire. Cette nouvelle ſcéne ſe dénoua à l'ordinaire: le Roi conſentit à tout, renvoya ſon favori, demanda pardon, & promit d'obſerver plus exactement la grande-Chartre.

Le Règne de Henri ſe paſſoit ainſi à accorder des Priviléges & à les révoquer, à faire des ſermens & à

les violer, à céder ſon autorité & à la reprendre, à ſe rendre eſclave de ſes Peuples & à travailler à en devenir le tyran. Ces flots agitoient la Nation depuis près de trente ans; il étoit tems que le cahos ſe débrouillât, & que l'État prît enfin une conſiſtance. Le Mariage du Roi avec Eléonor de Provence hâta cet inſtant funeſte.

Les Provenceaux, qui ſous un beau Ciel habitent une mauvaiſe Terre, ſuivirent en foule cette Princeſſe. L'Angleterre leur parut une eſpéce de conquête, dont ils étoient bien réſolus à tirer parti. Le feu de cette Nation ingénieuſe s'étend à tout, à la fortune, au plaiſir, à la gloire. Ils voulurent en arrivant, que toutes leurs paſſions fuſſent ſatisfaites. Le Roi, plus dangereux par foibleſſe que les Tyrans par méchanceté, ſe prêta à leur impatience. Bientôt ces Etrangers eurent dans leurs mains tous les biens, & ſur

leur tête tous les honneurs de l'Iſle. Leur ambition, qui s'étendoit par le ſuccès, ſe trouva gênée par les bornes de l'autorité Royale; ils les franchirent avec l'audace ordinaire aux génies ardens & aux Favoris. Les Priviléges de la Nation & les Articles de la grande-Chartre furent violés avec des excès que la Nation ne connoiſſoit point, qu'elle n'avoit pas même craint.

L'Anglois murmura de tous ces malheurs, & il eſt rare que l'Anglois s'en tienne au murmure. La revolte chez lui précéde quelquefois la plainte, & ne manque preſque jamais de la ſuivre. La capacité du Chef qui la conduit, en décide la durée & les avantages. Malheureuſement pour Henri, les mécontens engagérent dans leur cabale l'homme, je ne dis pas d'Angleterre, je dis de toute l'Europe le plus redoutable.

Simon de Montfort, Comte de

Leyceſtre, étoit François & fils de ce fléau des Albigeois qui ſeroit au-deſſus de tout éloge, ſi ſes vertus avoient égalé ſes talens. Héritier par ſa mere des biens de la Maiſon de Leyceſtre, il étoit devenu Anglois. Il aſpira à tout par ambition, & il parvint à tout à force de mérite. Le Gouvernement de Guyenne lui fut confié comme au ſeul Seigneur d'Angleterre, aſſez expérimenté pour dompter les Gaſcons, & aſſez fier pour les humilier. Ces peuples ne ſouffrent patiemment aucun genre de ſupériorité, non pas même celle du vice. Le caractère de leur Gouverneur les déſeſpéra; & Henri, ſans qu'on en ſache, ni qu'il en ſçut lui-même la raiſon, entra dans leurs vûes. Ce Prince crut qu'il n'y auroit pas plus d'inconvénient à ôter une grande place, qu'il n'y en avoit eu à la donner: il ſe trompa. Leyceſtre oublia la faveur qu'on lui avoit faite en l'envoyant en Guyen-

ne, & ne parut diſpoſé qu'à ſe ſouvenir de l'affront qu'on lui faiſoit en le rappellant. Il dédaigna de ſe juſtifier, & demanda fiérement la récompenſe de ſes ſervices, moins dans l'eſpérance de l'obtenir, que pour avoir un prétexte de ſe joindre aux Factieux.

Cet hypocrite ou enthouſiaſte; & peut-être tous les deux, ne fut pas plutôt à la tête de la ligue, qu'il lui communiqua toute ſa chaleur. Nourri de tout tems des vûes les plus ambitieuſes, il fut extrême dès qu'il jugea à propos d'agir. Il ne s'amuſa pas à dénouer le nœud gordien, il le coupa. Cependant profond dans l'art d'attiſer le feu, il parut ne ſe prêter que par zéle aux impulſions que lui-même il communiquoit. Au maſque impoſant de toutes les vertus, il ajouta le talent ſingulier de donner un air héroïque à ſes vices. Il étonna ſes ennemis par le brillant de ſon courage; & par

la ſupériorité de ſon génie, il ſe rendit Maître des événemens. Ses ſuccès le portérent au-delà de ſes eſpérances : & ſon ambition commença, pour parler ainſi, où celle des autres hommes eſt ſatisfaite. C'eſt preſque un problême dans l'Hiſtoire, ſi Leyceſtre fut un tems vertueux, ou ſi les injures qu'il reçut du Roi démaſquérent ſeulement ſa politique.

Les Ligueurs, réunis, éclairés, affermis par un Chef de ce caractère, attendirent impatiemment l'inſtant déciſif où ils pourroient venger leurs injures particuliéres ſous l'étendart reſpectable de la liberté publique. Cet inſtant ſe préſenta bientôt. Les derniers Rois d'Angleterre avoient aſſez imprudemment aſſemblé les Grands pour les conſulter dans les affaires importantes, ou dans les périls que couroit l'Etat. Les Barons avoient toujours formé des ſouhaits pour leur élévation ; ils

eurent alors des eſpérances, & dans la ſuite ils acquirent des droits. Les circonſtances leur furent d'abord ſi favorables, qu'ils ſe mirent en poſſeſſion de régler les Subſides extraordinaires, du droit même de les impoſer. Henri, plus prodigue que ſes Prédéceſſeurs, avoit plus ſouvent formé cette Aſſemblée, & lui avoit procuré par là beaucoup d'éclat & de dignité. Son malheur, ou plutôt ſon imprudence, voulut qu'il la convoquât à Oxford, lorſque les cœurs étoient le plus aigris, & les eſprits le plus aliénés.

Le Roi dut ſentir à la premiére Séance tout le danger de ſa ſituation. L'union, l'ordre, la ſubordination des Confédérés, le fit trembler pour ſa liberté; un grand Prince auroit tremblé pour ſa gloire. L'exécution de la grande-Chartre, à laquelle on s'étoit borné juſqu'alors, fut la moindre des prétentions qu'on forma. La réformation de l'E-

tat fut demandée du ton de la ſédition. On propoſa au Roi de nommer douze perſonnes, à condition qu'il ſeroit permis aux Seigneurs d'en nommer autant, pour décider les affaires publiques à la pluralité des voix. Les grands dangers mettent un caractère dans tout ſon jour; on y montre toute ſa grandeur ou toute ſa foibleſſe. Un autre dans cette occaſion auroit mérité un Trône, Henri dégrada la Royauté. Il conſentit lâchement que les vingt-quatre Commiſſaires nommés euſſent la garde de toutes les Forteresſes, la diſpoſition de tous les Gouvernemens, & le choix de tous les grands Officiers de la Couronne.

Ces Articles que l'on nomma les Statuts ou les expédiens d'Oxford, éprouvérent des contradictions. Le Comte de Warren les trouva durs, le Prince Edouard injuſtes, Henri neveu du Roi humilians; beaucoup de bons Citoyens y trouvérent tous

ces défauts à la fois. Les Vingt-quatre n'en alloient pas moins toujours à leur but ; ils ſappoient avec ſuccès les droits du Monarque, & affermiſſoient les uſurpations de la ligue. Rien n'échappa à la vigilance des Conféderés. Ils s'aſſurérent de l'intérieur du Royaume en banniſſant les Etrangers, ces ſangſuës ſi long-tems abreuvées duſang Anglois. Pour empêcher la France, dont ils craignoient la tranquillité, de prendre part à leurs diviſions, ils conclurent avec elle un Traité qu'ils ont déſavoué depuis, & contre lequel les Ecrivains François auroient eu raiſon de ſe récrier davantage, s'ils n'avoient pas canoniſé juſqu'aux fautes de ſaint Louis.

Ces arrangemens occupoient les Commiſſaires, lorſque l'eſprit de diviſion, qui avoit bouleverſé le Royaume, ſe gliſſa parmi les Ligueurs. Il eſt ſouvent plus dangereux d'avoir des talens qu'humiliant

de n'en avoir pas. On n'évite guéres le mépris qu'on ne devienne l'objet de l'envie. L'aſcendant que prit Leyceſtre dans la Confédération, en indiſpoſa contre lui les principaux membres. Son habileté & ſon courage furent des crimes à des yeux jaloux, & ceux de tous les crimes qu'on étoit moins diſpoſé à lui pardonner.

Le Monarque indolent fut réveillé par ces différends. L'union de ſes ennemis l'avoit comme dégradé, leur déſunion lui fit eſpérer qu'il pourroit rétablir ſon autorité. Roi & même grand Roi une fois en ſa vie, il convoqua, ſans tarder, un nouveau Parlement à Oxford, d'autres diſent à Londres, pour remettre toutes choſes ſur l'ancien pied. Il fit l'ouverture de cette Aſſemblée en Maître, & y reprit le ton & les airs de Souverain. *Je vous ai aſſemblés*, dit-il, *pour vous intimer mes Ordres. J'anéantis les Conventions que nous*

avions faites dans des tems orageux. Vous m'en aviez promis les plus grands avantages : depuis trop long-tems j'en éprouve les inconvéniens. Mon Royaume depuis ce jour malheureux ſe trouve plus agité, & mon épargne n'a plus de reſſources. Puiſque je ſuis né Roi, je veux l'être. Reprenons chacun notre rôle, moi celui de Maître ; vous celui de Sujets.

Cette courte harangue rendit royaliſtes les Ligueurs les plus outrés, & juſqu'à dix-neuf des vingt-quatre Commiſſaires. Chez une autre Nation ce changement eut été un ſuccès complet, ce ne fut rien en Angleterre. L'audacieux Leyceſtre affermi dans un parti, où il croyoit que la gloire croiſſoit avec le péril, éleva la voix, & l'adreſſant aux nouveaux Partiſans du Monarque, d'un air de reproche, d'indignation, & de mépris : *Eſt-ce qu'il vous eſt permis*, leur dit-il, *de violer des Sermens auſſi ſolemnels que ceux que vous avez faits*

à Oxford. Le Ciel temoin de mes promeſſes ne le ſera jamais de mon changement. De ce pas je vais au pied des Autels en renouveller l'engagement inviolable.

Le diſcours du Roi n'étoit que grand, & celui de Leyceſtre étoit outré; il ſe trouva par-là plus aſſorti à la circonſtance & au caractère de ſes Auditeurs; auſſi l'effet en fut-il incroyable: il fixa l'inconſtance des uns, termina l'incertitude des autres, & ramena les plus éloignés. La Guerre parut inévitable. Le Roi travailla d'un côté à recouvrer ſon autorité, & les Seigneurs de l'autre à maintenir leur confédération. Tout parut en armes. On s'attendoit chaque jour qu'une action déciſive apprendroit à l'Angleterre, ſi elle devoit compter le Prince parmi ſes tyrans, ou les Ligueurs parmi les rebelles. L'inconſtance de la Nation, dit un Hiſtorien, lui fut ſalutaire en cette rencontre. Les premiéres tê-

tes de chaque parti changérent ſi ſouvent de Drapeaux, que des deux côtés on devint timide, parce qu'on ne ſavoit ſur qui on pouvoit compter. Des guerres ſans combat, & des négociations ſans paix, conſumérent plus de deux années. Quelques ſages des deux partis propoſérent enfin de prendre le Roi de France pour Arbitre des prétentions mutuelles des Sujets contre le Prince, & du Prince contre les Sujets. Henri l'accepta ſans peine, & les Grands avec répugnance, ne voulant point de Roi pour Juge dans une cauſe qui ſembleroit être celle de tous les Rois.

Louis préféra la gloire de juger une Nation à l'avantage de la combattre. La Religion qui éleva ſouvent ſon courage, enchaîna toujours ſa politique. Les Confeſſeurs des Rois, qui ſont depuis devenus des hommes d'Etat, n'étoient alors que des Solitaires; & malheureuſement pour la France, leurs ſcrupules les

plus mal fondés furent ſouvent préférés aux lumiéres des plus grands Miniſtres.

Après quelques jours donnés à l'examen de la cauſe la plus ſinguliére qui ait jamais été, Louis prononça l'Arrêt qui tenoit l'Angleterre & la France, & même toute l'Europe en ſuſpens. Par cet Arrêt il caſſa les Statuts d'Oxford, & maintint cependant les priviléges de la grande Chartre. Ce jugement qui conſervoit à chacun ſes droits, étoit l'ouvrage de la ſageſſe & de l'équité même. Mais ce qui termine les différends eſt rarement du goût des Rebelles. La plupart ſe récriérent contre l'Arrêt. Leyceſtre plus adroit, prit un autre tour: il prétendit que tous les articles d'Oxford, n'étant fondés que ſur la grande-Chartre, les Confédérés avoient gagné leur cauſe, puiſque par l'Arrêt même du Roi de France, la grande-Chartre ſubſiſtoit en ſon entier: ainſi le jugement

le plus modéré, le plus autentique, n'eut d'autre effet que de faire rentrer dans l'ordre les Factieux les moins paſſionnés, ou ceux qui mécontens de la faction même, cherchoient un prétexte pour s'en ſéparer.

Des diſpoſitions ſi oppoſées à la paix, furent ſuivies de la guerre la plus ſanglante. Le bon parti prévalut d'abord. Henri également ſuſceptible de préſomption & de crainte, ſelon le tour que prenoient ſes affaires, réſolut de ſuivre la fortune, & marcha droit à la Capitale. Leyceſtre alla au-devant de lui, & les armées ſe trouvérent en préſence à Lewes dans le Comté de Suſſex. Avant de pouſſer plus loin la querelle, l'auſtére Chef des Confédérés chercha à ſon ordinaire à mettre les apparences de ſon côté. Pour ſe juſtifier du ſang qu'il alloit répandre, il écrivit une lettre fort ſoumiſe au Roi, & lui propoſa un accommo-

dement; mais toujours ferme, toujours uniforme, il ne relâchoit rien de ſes prétentions. Ses ſoumiſſions furent mal reçues; la réponſe de Henri fut d'un maître fier, d'un Roi irrité. Leyceſtre s'y attendoit, & s'étoit préparé à la bataille.

Les Royaliſtes étoient partagés en trois corps. Le Prince Edouard commandoit la droite, le Roi des Romains la gauche, & Henri le centre. Le Comte régla ſa diſpoſition ſur celle de ſes ennemis. Edouard commença l'action. Il attaqua les Milices de Londres qu'il avoit en tête, les enfonça & les pourſuivit avec l'ardeur qu'inſpirent la jeuneſſe, la valeur, & la vengeance. Leyceſtre qui obſervoit avec le ſang froid d'un grand Capitaine les fautes de ſes Ennemis, profita, ſans tarder, de l'éloignement du jeune Prince pour fondre ſur ce qui reſtoit. Les Barons inſtruits du ſort qui les attendoit, ſi le combat leur étoit con-

traire, attaquérent avec une impétuoſité mêlée de déſeſpoir les Troupes Royales qui n'avoient pas les mêmes raiſons pour combattre avec la même animoſité: elles pliérent ſans beaucoup de réſiſtance & abandonnérent leur Chefs à la diſcrétion de leurs ennemis. Les deux Rois venoient de ſe rendre, lorſqu' Edouard retourna triomphant de la pourſuite du corps qu'il avoit battu. Quoiqu'il vit qu'en courant après une victoire chimérique, il en avoit laiſſé échapper une véritable, il ne perdit ni le courage, ni le jugement. Sur le champ, il forma le projet hardi d'aſſaillir le Vainqueur, & il ne déſeſpéra pas de le pouvoir vaincre.

Si cette réſolution avoit pu s'exécuter ſur le champ, elle pouvoit réuſſir. Les Vainqueurs occupés à garder leurs priſonniers ou à pourſuivre les fuyards, auroient difficilement ſoutenu un choc auquel ils

n'étoient point préparés. Mais le Prince ne trouva pas dans le cœur de ſes Soldats, le noble déſeſpoir qui l'animoit. Le tems qu'il perdit à des harangues inutiles fut ſagement employé par Leyceſtre, à remettre ſon armée en ordre. Ce Général qui avoit ſenti tout le danger de ſa ſituation, n'avoit d'abord aſpiré qu'à ſe défendre. Quand il vit ſes rangs une fois formés, il conçut bien d'autres eſpérances. Il médita de ſe ſaiſir d'Edouard & de le faire ſon priſonnier. Dans cette vue, il lui fit porter quelques propoſitions pour l'amuſer, tandis qu'il l'enveloppoit par des détachemens multipliés pour lui couper la retraite. Le Prince ſe laiſſa prendre au piége. Il tomba entre les mains de ſon ennemi, & fut forcé de ſe ſoumettre d'avance à tout ce qui ſeroit arrêté pour la réformation de l'Etat.

Leyceſtre ſavoit vaincre & profiter de ſa victoire. Il ne vit pas plutôt

plutôt la Famille Royale entre ſes mains, qu'il réſolut d'en tirer tous les avantages que ſa politique put lui ſuggérer. Il dreſſa un plan de Gouvernement qu'il déſeſpéra de voir jamais autoriſé par le Roi, & qu'il ſongea à faire approuver par la Nation. La convocation parut embarraſſante. D'un côté, les Barons vainqueurs ne vouloient pas appeller ceux du parti contraire, ſous prétexte qu'ils etoient armés contre la Patrie. De l'autre, on craignoit avec raiſon qu'une aſſemblée, ſeulement compoſée d'une partie de ceux qui avoient un droit apparent d'y aſſiſter, ne fût regardée comme l'ouvrage de quelques particuliers. Pour prévenir cet inconvénient, *Leyceſtre* força le Monarque à créer certains Officiers, qui, ſous le titre de *Conſervateurs*, nommérent de la part du Roi quatre Chevaliers de chaque Comté pour aſſiſter à la prochaine aſſemblée,

& y repréſenter leurs Provinces.

C'eſt à cette Epoque célébre, qu'il faut, je penſe, raporter l'origine du Parlement d'Angleterre. Les Hiſtoriens ne ſe trouvent perpétuellement en contradiction ſur cette importante matiére, que parce qu'ils ont négligé de s'inſtruire ou de s'expliquer. Démêlons ce qu'ils ont obſcurci: trois mots ſuffiſent pour débrouiller ce cahos, qui a paſſé pour impénétrable. Si par le mot de Parlement, on entend le droit uſurpé par les Barons d'accorder au Roi les impoſitions extraordinaires, le Parlement remonte juſqu'aux premiers Succeſſeurs de GUILLAUME le Conquérant. Si par le mot de Parlement, on n'entend que le nom même, il a commencé à Oxford en 1248. Mais ſi par Parlement, on entend une aſſemblée compoſée des trois Corps du Royaume, il faut en fixer l'origine à l'événement de 1264. dont nous rendons compte;

c'eſt la premiére fois qu'il eſt fait mention des Communes dans les archives de la Nation. Or les Hiſtoriens ſi attentifs à parler du haut Clergé, & de la haute Nobleſſe, ſous le nom générique de Barons ou de Seigneurs qui poſſédoient des Fiefs immédiats de la Couronne, auroient-ils négligé ou évité de parler du tiers Etat, s'il avoit eu quelque part aux affaires publiques? Si je ne me trompe, cet argument peut paſſer pour une démonſtration.

Le nouveau Parlement parut uniquement convoqué pour achever d'avilir le Trône, & de juſtifier la rebellion; il prenoit les impreſſions de *Leyceſtre*, & ce n'étoient pas des impreſſions de vertu. Ce délié Factieux vouloit le nom de *Henri* à la tête de tout, non pour s'en appuyer, mais pour le rendre mépriſable; & le Roi priſonnier ſouſcrivoit à tout, ou par une honteuſe foibleſſe, ou dans la vaine eſpérance

de changer de ſort. Sous l'autorité du Sçeau Royal, l'ambitieux *Leyceſtre* faiſoit expédier les ordres qu'il jugeoit convenables au bien de l'Etat, ou à ſes affaires particuliéres; ces deux choſes étant preſque toujours confondues par ceux qui tiennent le timon du Gouvernement. Sans être ſur le Trône, l'uſurpateur de l'autorité Royale tenoit le Roi dans les fers, & la Nation ſous le joug. Il y avoit mille criminels, & le Chef ſeul profitoit du crime. Ses complices firent quelque choſe plus que d'en murmurer, ils prirent les armes, & le jeune *Gloceſtre*, à qui ſa naiſſance & ſes talens donnoient de l'autorité, ſe mit à leur tête. *Leyceſtre* ne marcha pas, il vola à ces nouveaux ennemis, ſe faiſant ſuivre de ſes priſonniers. *Edouard*, à qui on avoit fait ſavoir le deſſein qu'on avoit de le délivrer, trouva le moyen de tromper ſes Gardes. Un jour qu'on lui avoit permis de mon-

ter à cheval, il franchit les bornes qui lui avoient été preſcrites, & marcha avec tant de viteſſe, qu'on ne put s'empêcher de joindre un corps de Troupes qui l'attendoit. A peine le Prince eut pris le commandement de l'Armée de *Gloceſtre*, que de tous côtés on ſe vint ranger ſous ſes étendarts. La révolution fut prompte. Pluſieurs places importantes reconnurent l'héritier de la Couronne, qui fier de tant de ſuccès voulut tenter le ſort d'une Bataille. Tout habile qu'étoit *Leyceſtre*, il ſe vit forcé à l'accepter; & quoique brave, il la perdit avec la vie, parce qu'il ne fut pas ſecondé.

Ainſi finit ſa carriére le Fondateur du Parlement d'Angleterre, un des hommes les plus ſinguliers, & ſi on l'oſe dire, un des plus grands hommes qui ayent paru ſur la ſcéne du monde. Jamais peut-être bon citoyen n'a été tant loué, jamais rebelle n'a eté ſi blâmé; & peut-être

ne fut-il encore assez ni l'un ni l'autre. La Cour se réjouït de sa mort, & la Ville s'en affligea. Il fut traité par les uns comme un scélerat, & honoré par les autres comme un Martyr. D'un côté on flétrit sa mémoire, de l'autre on visita son tombeau, & on lui fit faire des miracles. Etrange effet des préjugés, qui décident si différemment du salut & de la réputation des hommes!

La chûte du Chef de la rebellion, ou du Catilina Anglois, affermit le Trône du Roi légitime. HENRI finit dans la paix un trop long règne, qu'il avoit passé au milieu des orages. Il faut remonter à ce Prince mal habile & malheureux pour trouver la source des fleuves de sang, qui ont depuis inondé l'Angleterre. Il laissa des semences d'une discorde éternelle à ses successeurs, en donnant à la grande Chartre une autorité, qui n'a presque plus été contestée, & en laissant établir le

Parlement qui a toujours depuis ſubſiſté.

IV. ÉPOQUE.

Les Députés des Communes, qui étoient choiſis par le Roi, commencent à être choiſis par leurs Villes & par leurs Provinces, ſous le Règne d'EDOUARD *Premier, en* 1272.

A Peine EDOUARD avoit rétabli le Roi ſon pere ſur le Trône, & aſſuré la tranquillité publique, qu'il alla chercher de l'occupation à ſa valeur ou à ſon inquiétude dans la Paleſtine. Depuis plus d'un ſiécle, l'Aſie étoit devenue l'école ou le tombeau de tous les braves de l'Europe. Un pélerin ſolitaire, qui ſous des dehors groſſiers cachoit une grande

ame, avoit formé l'éclatant projet de retirer les lieux Saints des mains des Infidéles; & les plus grands hommes de la Chrétienté s'étoient chargés de l'exécuter. Tels furent *Robert* Duc de Normandie, plus qu'homme dans les combats, moins qu'homme dans la conduite: *Etienne* de Blois, Prince de beaucoup d'eſprit & de peu de cœur: *Robert* Comte de Flandres, le plus grand partiſan, & le plus petit Général du monde: *Hugues* Comte de Vermandois, timide dans le Conſeil, téméraire dans les armées: *Boëmond* Prince de Tarante, auſſi propre à livrer bataille, qu'un autre à charger un parti: *Raymond* Comte de Toulouſe, grand homme de guerre, plus grand homme d'Etat: *Godefroi de Bouillon*, qui à tous les talens joignit toutes les vertus.

L'union & la valeur procurérent à ces premiers Héros des Croiſades, les conquêtes les plus rapides: les vi-

tes opposés à ces vertus les firent perdre à leurs premiers Successeurs. Saint *Bernard*, dont le caractère bouillant & inquiet se portoit au grand & au singulier, prêcha une nouvelle croisade pour remédier à ces malheurs; mais il trouva un puissant obstacle dans *Suger*, Abbé de Saint Denis, qui gouvernoit la France. Ces deux hommes avoient tous deux de la célébrité & du mérite. Le premier avoit l'esprit plus brillant & le second l'avoit plus solide. L'un étoit opiniâtre & inflexible; la fermeté de l'autre avoit des bornes. Le Solitaire étoit spécialement touché des avantages de la Religion; le Ministre, du bien de l'Etat. Saint *Bernard* avoit l'air, l'autorité d'un homme inspiré; *Suger* les sentimens & la conduite d'un homme de bon sens. Un sage n'a jamais raison auprès de la multitude contre un enthousiaste. Les déclamations de l'un l'emportèrent sur les vues de l'autre;

& le zéle triompha de la politique. Les ſuites de cette entrepriſe également honteuſes & funeſtes, apprirent à l'Univers qu'un homme d'Etat lit mieux dans l'avenir, qu'un prétendu Prophéte. Les affaires des Chrétiens Orientaux allérent toujours depuis en déclinant. Saint *Louis*, dans l'eſpérance de les rétablir, expoſa ſes Etats à être envahis, ſes Peuples à être ruinés, ſa vie aux plus grands dangers; & le Prince *Edouard* partageoit les travaux ingrats de cette expédition malheureuſe, lorſque la mort du Roi ſon pere le rappella en Europe, & le plaça ſur le Trône.

Ce Prince trouva en arrivant dans ſes Etats, une tranquillité & un ordre qui auroient ſurpris par-tout, & qui étoient miraculeux en Angleterre. Ce qu'on avoit éprouvé autrefois de ſa conduite & de ſa valeur, ce que la renommée publioit de ſa modération & de ſa conſtance,

inſpiroit à ſes bons Sujets l'impatience de le revoir, & aux mauvais crainte de lui déplaire. Pour éviter les malheurs inſéparables de l'anarchie, il avoit été pourvû au gouvernement de l'Etat, juſqu'à l'arrivée du nouveau Monarque. Un Parlement modéré & zélé pour l'ordre tel peut-être que l'Angleterre n'en a plus vu, avoit pris les plus ſages meſures, pour aſſurer le repos public. Une innovation remarquable rendit célébre cette Aſſemblée. Depuis que le Peuple avoit commencé à prendre part à l'adminiſtration des affaires publiques, le choix ſes Députés avoit été ſans contradiction, au pouvoir du Roi. L'éloignement d'*Edouard* introduiſit un nouvel uſage. Les Villes & les Provinces élurent elles-mêmes ceux qui devoient les repréſenter, & qui dans les régles auroient dû être du choix des Régens du Royaume. Le Parlement les reçut, & les Commu-

nes ont joui depuis de ce privilége.

Le nouveau Monarque vit avec chagrin une uſurpation ſi injurieuſe à l'autorité Royale. Il laiſſa penſer qu'il ne l'avoit pas apperçue, ou qu'il n'en étoit pas offenſé, pour n'être pas obligé à éclater, ou pour ne pas ſe rendre mépriſable. Ce Prince éclairé renvoya à un autre tems le ſoin de contenir le Parlement dans ſes bornes, ou, s'il ſe pouvoit, de les reſſerrer. Une étude ſérieuſe & réfléchie du caractère de ſa Nation lui avoit appris, que, pour parvenir à la ſubjuguer, il falloit avoir gagné ſa confiance par des bienfaits, ou ſon eſtime par des prodiges. Des maniéres obligeantes & ouvertes, même à l'égard des auteurs ou des chefs des diſcordes paſſées, lui ouvrirent des cœurs difficiles, fermés juſqu'alors à l'autorité: des exploits, qui à l'éclat de l'héroiſme ajoutoient l'avantage de l'utilité, achevérent de rendre *Edouard* l'idole de l'Angleterre.

Leollin, Prince du Pays de Gal
fut la premiére victime que le ne
veau Roi immola à la tranquill
de ſes Peuples. Les Gallois, ref
infortunés des anciens Breton
avoient lutté long-tems avec ſu
cès contre les différens Conquéra
qui avoient ſoumis l'Angleterr
L'horreur des rochers devenus le
azile, & l'excès de leur miſére, le
avoient inſpiré pour la vie une i
différence qui les rendoit maîtr
des jours de leurs ennemis. Tant
vainqueurs, tantôt vaincus; ma
toujours armés, toujours prêts
combattre, il ne couloit pas ur
goutte de ſang dans leurs veines, q
ne criât vengeance contre les uſu
pateurs de leur Iſle. On vint à bout
les battre, mais jamais de les ſoume
tre. L'Angleterre n'exigeoit poi
d'eux de tributs, elle ſe contento
d'un hommage; mais les Gallois p
féroient la mort à cette marque
ſervitude. Si leur Chef le pro

quelquefois, la Nation le déſavoua toujours. La fureur des diſcordes civiles n'exprime qu'imparfaitement l'acharnement de ces deux Nations. Le fier *Leollin*, à la haine héréditaire dans ſon ſang & dans ſon Pays, ajouta le mépris le plus marqué des Anglois. Témoin & ſouvent acteur des ſcénes bizarres, qui avoient agité cette Nation ſous le Regne de HENRI III. il n'y avoit trouvé d'homme que le rebelle *Leyceſtre*, & il avoit été ſon ami. Mais l'Angleterre avoit changé de maître; & le nouveau Souverain de plan & de conduite. *Edouard* appuyoit ſes prétentions de l'épée. D'une main, il demanda l'hommage au Gallois, & de l'autre, il lui offrit la Guerre.

Leollin conſulta ſon cœur, & non pas ſes forces. Si ſa réponſe fut d'abord équivoque, ſa conduite l'éclaircit bientôt. Il parut le premier en armes; mais il joüa peu de tems le rôle de Conquérant. Ce

Prince n'avoit que du courage, de la fermeté, de la grandeur d'ame: à ces avantages, le Monarque Anglois joignit de fortes armées, de nombreuſes flottes. Inveſti par mer & par terre, l'orgueilleux Gallois s'humilia; mais ſa haine en devint plus vive. Le Vainqueur avoit à peine regagné ſes Etats, que l'embraſement parut général dans la Principauté de Galles. *Edouard* accoutumé par ſes victoires à ſe croire invincible, y envoya, ſans tarder, ſes meilleurs Généraux pour l'éteindre. L'événement lui apprit, que la fortune étoit attachée à ſa perſonne. Ses Lieutenans furent battus. Le Roi s'y porta lui-même: l'indignation, qu'il avoit témoignée contre celle de ſes Troupes qu'on avoit répouſſées, fut calmée par ce qu'il éprouva lui-même. S'il n'alla pas juſqu'à craindre ſes ennemis, il ne put au moins s'empêcher de les eſtimer. Le déſeſpoir des Gallois ba-

lança long-tems ſon expérience & ſes forces. Il étoit douteux lequel des deux partis la victoire couronneroit, lorſque la mort de *Leollin*, qui périt en Héros & dans un combat, changea la face de la Guerre.

Le Prince *David* ſon frere, fut ſon Succeſſeur. Sa haine pour les Anglois fut plus vive, ſes talens peut-être auſſi grands; mais ſon autorité beaucoup moindre. Les différens corps Gallois, animés juſqu'alors du même eſprit, commencérent à agir ſelon leurs vues particuliéres. *Edouard*, qui entretenoit une harmonie parfaite dans ſon armée, prit bientôt un aſcendant décidé ſur des Troupes ſi peu unies. Il s'empara de leurs Fortereſſes, où il mit de fortes Garniſons; de leurs Terres, qu'il diſtribua aux Conquérans; de leur Principauté qu'il unit à ſa Couronne, & dont il fit porter le nom à ſon Succeſſeur. Ces ſages arrangemens avoient été pré-

cédés d'un événement qui les avoit rendus faciles. *David* avoit été fait prisonnier & conduit à Londres. Il y périt sur un échaffaut ; & la tête de *Leollin* son frere fut exposée publiquement comme celle d'un rebelle. Il est décidé dans l'Histoire, que les Héros, non plus que les Ecrivains Anglois, ne savent pas honorer la vertu dans leurs ennemis. La honte de ce traitement fut toute entiére pour celui qui en étoit l'auteur. Il faut qu'*Edouard* fut né bien peu généreux, puisqu'il ne le fut pas dans une occasion, où il n'y avoit que de l'honneur & point de danger à l'être. Des larmes héroïques auroient honoré la cendre de ses ennemis, & sa victoire ; cette barbarie releva leur gloire, & ternit la sienne.

Le bruit, que faisoit dans l'Europe un procédé si cruel, fut étouffé par des événemens plus considérables. A peine le Monarque Anglois avoit dénoué cette tragédie, qu'il

forma le nœud d'une autre, qui devoit être bien plus ſanglante. La mort d'Alexandre III. Roi d'Ecoſſe, laiſſa ſa Couronne en proye à l'ambition de douze Compétiteurs. Pour épargner à leur Patrie l'horreur des Guerres civiles, ils acceptérent un arbitre de leur différend. Edouard fut choiſi, parce qu'il étoit en état, par ſa ſituation & par ſa puiſſance, d'appuyer le Jugement qu'il auroit prononcé. Ce Prince éclairé chercha à profiter de la circonſtance, pour aſſurer à l'Angleterre l'hommage de l'Ecoſſe, ſi ſouvent exigé comme un droit inconteſtable, & toujours refuſé comme une prétention injuſte. Les Ecoſſois rejettérent fiérement ces propoſitions; elles furent plus favorablement accueillies par les contendans, chacun d'eux voulant ſe faire auprès de ſon Juge un mérite de ſa ſoumiſſion. Des douze lâches, il n'y en avoit qu'un, qui pût tirer quelque fruit de ſa lâcheté,

& ce fut Bailleul. Il fut préféré, par ce que ſon droit étoit le meilleur, diſent les Hiſtoriens d'Angleterre; & ſelon les Ecoſſois, parce qu'il étoit moins propre à ſoutenir les droits de ſa Couronne contre les uſurpations d'Edouard.

Le nouveau Roi, en montant ſur le Trône, agit d'abord en Prince foible; les reproches ou le mépris de ſes Sujets, l'accoûtumérent inſenſiblement à penſer en grand homme. S'il n'eut pas le courage de refuſer un premier hommage, il n'eut pas la lâcheté d'en rendre un ſecond. Mais il éprouva, à ſa confuſion, qu'il n'eſt pas auſſi aiſé de réparer une faute, que de la commettre. Quelque préparé que dût être ce Prince aux humiliations, il ne put ſupporter la peſanteur des fers dont on le chargeoit. Il renonça publiquement à la fidélité qu'il avoit jurée. Edouard plus irrité qu'il ne convient à un grand Prince, abandon-

na la Guyenne aux armes victorieuſes de la France, pour ſubjuguer les Ecoſſois, & poſſéder à titre de conquête ce qui lui alloit échaper autrement. Berwick fût la premiére Place qu'il aſſiégea. Il y trouva une réſiſtance à laquelle il ne s'attendoit pas, & qu'il crut ne pouvoir ſurmonter que par la ruſe. Il feignit de lever le Siége, & fit répandre par ſes Emiſſaires, qu'il y étoit déterminé par la crainte du ſecours qui arrivoit aux aſſiégés. Quand il ſe fut aſſez éloigné pour n'être pas apperçu, il arbora les drapeaux d'Ecoſſe, & s'avança fiérement vers la Place, avec la confiance d'un Prince qui vient ſecourir ſes Sujets. La Garniſon ſéduite par ce ſtratagême s'empreſſa d'aller au-devant de ſon libérateur. Elle étoit à peine ſortie, qu'elle fut coupée par les Anglois, qui entrant précipitamment dans la Ville, y donnérent le ſpectacle affreux de la plus cruelle vengeance.

De là Edouard marcha à Dumbard. Il trouva les ennemis sur sa route & les attaqua. La valeur des Anglois, ou, selon d'autres, la trahison de quelques mauvais Citoyens, rendit cette journée funeste à l'Ecosse. De rivale qu'elle étoit de l'Angleterre, elle devint sa captive; son Roi fut fait prisonnier, confiné dans la Tour de Londres, & forcé à renoncer, en faveur du Vainqueur, aux droits qu'il avoit sur la Couronne.

Dès-lors les Ecossois commencérent à être regardés comme Sujets des Anglois. Edouard s'empara de toutes les Fortereſſes qui lui étoient néceſſaires, s'assura de tous les Seigneurs qui lui étoient suspects, changea toutes les loix qui traversoient ses vues. S'il ne se fit pas couronner Roi d'Ecosse, c'est qu'il voulut faire de cet Etat une Province de l'Angleterre. Un traitement si rigoureux alluma dans les cœurs Ecossois un ressentiment que plusieurs siécles

n'ont pu éteindre. Pour avoir plus de droit de haïr leurs tyrans, ils étouffèrent des plaintes qu'on auroit peut-être écoutées. Ils aimoient mieux continuer à être malheureux, que devoir à la compaſſion d'Edouard, le ſoulagement ou la fin de leurs peines. Des ſentimens ſi généreux perſuadérent à un jeune Gentilhomme, nommé Guillaume Walleys, que la liberté Ecoſſoiſe n'étoit pas opprimée ſans retour, & qu'il étoit tems de penſer à la rétablir.

Walleys avoit des traits aimables & majeſtueux, la taille avantageuſe & impoſante, un corps fait pour ſoutenir la douleur & la faim, l'eſprit étendu & juſte, un cœur avide de dangers & de gloire, le caractère propre à gagner des Partiſans & à les conſerver, le talent de la perſuaſion & de la parole à un haut dégré, la ſcience & le goût des combats, un génie propre à conduire une intrigue & à s'en démêler, l'art de ſup-

orter gayement & d'adoucir aux
utres les plus grands malheurs; une
onſtance qui s'affermiſſoit par ce
ui déſeſpere les plus opiniâtres; un
éſintéreſſement, que ſes jaloux,
es ennemis même eurent honte
'avoir ſoupçonné. Il peut bien ſe
ire pourtant que l'ambition l'aidât
ſoutenir ſon entrepriſe; mais il eſt
ertain que le ſeul amour de la Pa-
ie la lui fit commencer.

L'étendart de la liberté levé par
ne main ſi hardie & ſi habile, fut
entôt ſuivi. Les Héros créent d'au-
es Héros ou les développent. Tout
e qui ſe ſentit du panchant ou du
lent pour les choſes extraordi-
ires, ſe rangea autour de Wal-
ys. Ses premiers ſuccès lui faci-
érent de nouveaux avantages, en
gmentant la confiance de ſes pre-
ers compagnons, & en lui en
nant d'autres. Son attention à
point faire de fautes, & à profi-
de celles de ſes ennemis, lui pro-

ıra une ſupériorité qui étonna les eux partis. Bientôt ce fut un tor- ent qui devenoit plus impétueux ar les digues qu'on lui oppoſoit. En eu de tems l'Ecoſſe ſe vit purgée de es tyrans, elle déféra à ſon libéra- eur la qualité de Gouverneur du Royaume. Les grands titres, qui ont pour la plupart des hommes le erme de leurs travaux, ne furent que le commencement de ceux de Walléys. Il n'eut pas plutôt délivré a Patrie, qu'il s'occupa du ſoin de la venger; il fit voir ſes Drapeaux vain- queurs juſques dans l'Angleterre & ſur la route de Londres.

Edouard n'avoit pas attendu ces derniéres extrémités pour raſſem- bler ſes forces. Il les conduiſit lui- même contre Walleys, qui avoit de plus à combattre la jalouſie des Grands du Royaume. Ce grand homme étoit coupable à leurs yeux du plus grand de tous les forfaits; il avoit fait ce qu'ils auroient dû faire.

Pour

Pour borner le cours, ou l
l'honneur de ſes victoires, ce
vais Citoyens l'obligérent à p
avec deux d'entr'eux le comm
ment de l'armée. Le Monarq
glois inſtruit par ſes eſpions
démêlés, attaqua, ſans balanc
Ecoſſois, dont peut-être, ſa
incident, il auroit redouté l'a
che. C'eſt avoir annoncé le ſor
bataille, que d'avoir parlé de
poſition des armées. Les Ec
qui ne ſavoient à qui obéir,
taillés en piéces. Walleys, qu
vaincu, eut preſque l'honne
l'affaire. Il avoit montré dans l
leur de l'action toute la valeu
ſoldat; il fit une retraite digne
grand Capitaine. Juſques dans
aite, il fut redoutable à ſes
nis, & en bute aux traits des j
our les appaiſer & leur ren
atrie chere, il ſe démit du
andement. Après avoir gou
Etat avec gloire, il rentra

nt dans l'ordre des Citoyens.
voulu dire, que c'étoit parce
déſeſperoit de la République;
évident que c'étoit en vue de la
lir. Il ſacrifia ſon élévation au
neur public.

Valleys n'eut plus l'autorité que
nent les grandes places, il n'eut
la conſidération qui ſuit le mé-
héroïque. Ce qu'on ſavoit de ſes
éreuſes diſpoſitions, retint, ou
a auprès de lui tous les Ecoſſois,
aimoient mieux mourir libres
de vivre eſclaves. Avec cette
upe d'amis ſupérieurs aux mena-
& ſur-tout aux careſſes, l'intré-
e proſcrit fit trembler plus d'une
l'Angleterre. L'Ecoſſe éprouva
fortunes diverſes ſelon l'audace
les talens des nouveaux Régens.
alleys fut toujours indomptable.
trahiſon fit à la fin, ce que la hai-
, la valeur & la force n'avoient pu
re. Il fut vendu aux Anglois, qui
ujours uniformes dans leurs pro-

cédés, firent lâchement périr, c
me traître, un vrai Ecossois,
n'avoit jamais voulu reconn
Edouard pour maître. L'infame
plice qu'on lui fit souffrir ne l
ça pas du rang des plus grands
ros. On meurt toujours avec g
quand on meurt pour sa Patri
Le Roi d'Angleterre ne tira
la mort de Walleys tout le frui
s'en étoit promis. Les Ecossoi
vérité, subirent assez patiemm
joug, durant quelque tems; n
Anglois n'en devinrent pas plu
tables, peut-être parce que le
tes qu'on faisoit en France,
çoient les succès d'Ecosse. E
faisoit des captifs, sans ces
même de l'être; il étoit Conc
n'étoit pas encore Roi
ons vu que le Prince, en
e Trône, avoit diffimu
usurpation: que les Co
nt faites durant son
'il se crut assez aim

raint, il voulut effacer les taches, ue ſes deux derniers prédéceſ- curs, & ſa premiére complaiſance, voient faites au Trône. Il commen- a à règner ſans ſon Parlement; & ans s'embarraſſer des priviléges de a grande-Chartre, il impoſa lui-mê- ne des ſubſides extraordinaires.

Avant que de prendre ce parti gé- néreux, le Monarque Anglois auroit dû examiner avec ſoin, s'il étoit aſ- ſorti à ſon caractère & aux circonſ- tances: le premier pas une fois fait, il devoit ſe roidir contre les obſta- cles, que les prétentions orgueilleu- ſes & le génie altier de ſes Peuples lui faiſoient voir dans l'exécution de ſon entrepriſe. Mais la plupart des hommes, des grands hommes mê- me, ne ſçavent être hardis qu'à de- mi. Edouard, qui n'avoit pas ce cou- rage d'eſprit, infiniment plus rare & plus eſtimable que celui du cœur, manqua de réſolution dans la pre- miére occaſion, où il éprouva de la

réſiſtance. Il craignit de tout perdre par ſa fermeté; & il n'apperçut pas les ſuites plus funeſtes de ſa foibleſſe. La Nation qui craignoit d'abord, commença bientôt à ſe faire craindre. Les Evêques, les Barons, & les Communes, unirent leurs voix, leurs mécontentemens & leurs remontrances.

Le Prince, pour les appaiſer, convoqua une aſſemblée, où il aſſura lui-même aux Communes leur uſurpation. Il ordonna à tous les Shérifs d'Angleterre que chaque Comté ou Province députât deux Chevaliers, chaque Cité deux Citoyens, chaque Bourg deux Bourgeois au Parlement qui devoit s'aſſembler, afin de conſentir à ce que les Barons & les Pairs du Royaume jugeroient à propos d'ordonner, & de l'approuver. Il eſt évident par ces expreſſions, quand on ne le ſauroit pas d'ailleurs, que les Communes n'avoient pas voix délibérative, mais

ſeulement repréſentative. Dans les actes autentiques de tous les Parlemens convoqués ſous ce règne, les Députés de cette Chambre ne parent jamais au Monarque qu'en Supplians; ils lui repréſentent les griefs de la Nation, & le prient d'y remédier par l'avis de ſes Seigneurs ſpirituels & temporels. Tous les arrêtés ſont conçus en ces termes: *Accordé par le Roi & les Seigneurs ſpirituels & temporels, aux prieres & aux ſupplications des Communes.* Le peu d'autorité qu'avoient les Communes dans le Parlement, fit apparemment penſer à Edouard, qu'il n'y avoit point de danger pour des Souverains, à ſe dépouiller du droit de les compoſer. La ſuite dut le détromper. Il ne tarda pas à ſentir qu'il y avoit plus de ſureté & de dignité à nommer les Députés qu'à les recevoir. La multitude, qui juſqu'alors avoit aſſez ordinairement appuyé le Roi contre les Barons, commença à former des

prétentions, & voulut avoir des droits à part. Les mouvemens qui ſe firent dans les Provinces pour le choix des Députés, reveillérent des idées de revolte mal aſſoupies. Le Peuple, qui en Angleterre a autant de panchant pour la liberté, qu'il en a peut-être ailleurs pour la ſervitude, devint ambitieux, inſolent & inquiet. Sans avoir droit de ſuffrage, il dicta ſouvent des loix au Monarque, & régla les réſolutions des hommes d'Etat. Un changement ſi important ne fut pas l'ouvrage de pluſieurs ſiécles. On peut dire que les Anglois ſont le Peuple le plus flegmatique, & en même-tems le plus vif de l'Europe. Le court eſpace d'un Parlement à l'autre, ſuffit pour cette dangereuſe fermentation. Edouard règna aſſez longtems pour être témoin, & en un ſens victime de ces caprices. Il ſe vit ·cé à déſavouer les atteintes qu'il ·it données aux priviléges ou aux

ſurpations de la Nation, & à promettre plus de retenue. Sa déclaration fut envoyée par-tout, & enregiſtrée dans tous les Tribunaux du Royaume.

Un Roi trouve toujours humilians & durs les engagemens qu'il prend avec ſes Sujets; *Edouard* les trouva inſupportables. Dans des tems fauſſement éclairés, on compte les liens ſi reſpectables de la Réligion pour rien. Dans ces ſiécles barbares on ſe croyoit libre des ſermens qu'on avoit faits à Dieu, par la diſpenſe qu'en donnoit un homme. Le Monarque Anglois, pour rompre ſes engagemens, s'adreſſa, ſelon l'uſage, au ſaint Siége. Clement V. n'avoit pas porté ſur le Trône l'ambition de décorer la liſte des grands Princes & des ſaints Pontifes. Indifférent pour ce qui étoit ou juſte ou grand, il n'avoit d'empreſſement que pour ce qui étoit utile. Edouard lui fit part des richeſſes de ſes Etats;

& Clément de ſon côté ouvrit les tréſors de l'Egliſe. Il fut permis au Prince de recouvrer le plus qu'il pourroit de l'autorité que ſes Sujets avoient uſurpée. La mort anéantit ſes vues.

Les Hiſtoriens de différentes Nations ont parlé ſi diverſement de ce Prince fameux, qu'il eſt difficile de s'en former une juſte idée. Les ſatyres ſont venues des Ecoſſois; les Anglois ont fait les éloges. Je ne crains pas d'avancer que les uns ni les autres ne l'ont bien connu, & j'oſerai reclamer le jugement de ceux qui ne liſent pas ſimplement l'Hiſtoire pour trouver des dates. Edouard n'avoit pas ce qu'on appelle des principes, & un caractère bien décidé. Ses vertus & ſes vices dépendoient un peu trop des occaſions. Il étoit cruel, quoique brave; modéré, quoique Conquérant; vindicatif, quoique bon. Ses lumiéres furent médiocres, ſes ſuccès bril-

, ſon courage extraordinaire ; nœurs étoient pures juſqu'à l'auſ- é, ſon équité exacte juſqu'à la té ; ſon amitié généreuſe juſ- l'héroïſme. Téméraire vis-à-vis ennemis qu'il mépriſoit, il étoit ſolu avec ceux qu'il prenoit pour égaux ; & il croyoit trop aiſé- nt qu'on pouvoit l'égaler. Son ne fut dans tous les ſens ſon ne ; il n'eut ni Miniſtre ni Favo- ce que l'Hiſtoire remarque de u d'aut es Princes.

V. EPOQUE.

e Parlement uſurpe l'autorité lé- giſlative ſous EDOUARD *II.* 1308.

LE pouvoir de faire des loix a été dans tous les tems & chez tous es Peuples la marque diſtinctive de autorité Souveraine. Depuis que

Guillaume le Conquérant eut
jugué les Anglois, tous les Rois
ſucceſſeurs joüirent de ce droit
prême. Les diverſes factions,
dans un ſi long-tems agitérent
tat, n'attaquérent jamais cette
rieuſe prérogative. L'Hiſtoire n
a conſervé le détail des loix qu
douard I. faiſoit ſans ſon Parlem
l s'attribue à lui ſeul le pouvoi
giſlatif; & la formule des Edits ét
Votre Souverain Seigneur le R
pourvu & établi les actes ſuivan

La foibleſſe d'Edouard II. ſo
& ſon ſucceſſeur, inſpira de l'a
ion à ſes Peuples, ou du moins
fournit l'occaſion de faire éc
celle qu'ils nourriſſoient. Ce je
Prince marqua ſon avénemen
Trône par une action honteu
malheureuſe, qui lui aſſura ſa
pour la haine de ſes Sujets, &
écida de tous les événemen
n règne.

Dès ſon enfance Edoua

toit décrié par un goût exceſſif pour ſes Favoris, dont le bruit public vouloit qu'il fit des Maîtreſſes. Comme on craignoit les ſuites funeſtes de ces ſortes d'engagemens, les *Mignons* furent écartés, & on s'aſſura, le plus qu'il fut poſſible, que ce ſeroit pour toujours. Les volontés des morts ſont rarement des ordres pour les vivans. Edouard n'attendit pas que le corps du Roi ſon pere fût enſeveli, pour violer ſes ſermens & troubler la paix publique. Gaveſton, celui-là même qui avoit le plus ſervi à corrompre ſes mœurs, fut rappellé avec honneur, & on n'oublia rien pour lui faire entiérement oublier ſa diſgrace.

Gaveſton allioit les graces d'une aimable femme avec les talens qui font un grand homme. Il avoit une figure charmante, & un corps robuſte; du goût pour les choſes frivoles, & de l'ambition; la fureur de la parure, & la paſſion de la gloi-

re ; le cœur tendre, & l'ame h
que ; l'esprit agréable, & les l
res étendues. Avec les vertu
deux sexes il avoit aussi leur
fauts : il étoit efféminé & inf
ble, galant & terrible, insinua
brusque, poli & insolent. Il ou
trois caractères qu'il réunissoi
fierté d'un Gascon, les caprice
Favori, la dureté d'un Mini

Des hommes, ou si l'on veu
femmes de cette trempe,
ment jamais des passions mo
Edouard rendit Gaveston l'a
tous ses plaisirs, le dispensa
toutes ses graces, le compag
ous ses honneurs, le dép
le toute sa puissance. Escla
ues sur le Trône, le Monar
ois n'étoit occupé que du
ire à son amant, ou du bon
posséder. Il ne recevoit d'h
que pour le renvoyer à ce
t. Ne pouvant lui céder
e, il s'en approcha en l

mant Vice-Roi de tous ſes Etats. *Edouard* n'eut que le nom de Roi; Gaveſton en eut l'autorité.

Un homme ſage, pour déſarmer l'envie, auroit tempéré l'éclat de ſa faveur & de ſa fortune; le ſuperbe Favori revolta les Grands, en triomphant orgueilleuſement de la ſienne. Ils trouvoient *Edouard* inconſidéré, & Gaveſton vain. Ils blâmoient dans l'un la facilité à donner, & dans l'autre l'avidité à prendre. Le premier les revoltoit par une confiance aveugle, & le ſecond par des trahiſons indignes. Ils haïſſoient *Edouard* parce qu'il ne les ménageoit pas, & Gaveſton parce qu'il les inſultoit. Ils etoient également étonnés, & du Prince qui ne voyoit pas le précipice qu'il ſe creuſoit, & du Favori qui ne le craignoit pas.

Cependant les Seigneurs n'éclatérent pas d'abord. Ils attendirent qu'*Edouard* ſe fût tout-à- fait dégradé, Gaveſton tout-à-fait oublié, le

Peuple tout-à-fait indiſpoſé. A
ils portérent leurs plaintes au P
ment, qui les appuya de tou
puiſſance. Le Roi ſe vît forcé à
fier ſon Favori aux clameurs
ques. Gaveſton fut envoyé en
de avec toutes les marques
veur, & tous les titres d'hon
qui pouvoient adoucir ſa di
Cet exil fut court, parce que
ne guérit point de ſa paſſion
devint néceſſaire, parce que
ton ne diminua rien de ſon i
ce, qu'il l'augmenta même
liance de ſon ſang avec
on Maître.

Le nouvel orage qui perd
ri, fut formé avec grand
trop célébre Comte de L
Prince tenoit à tout, a
le ſang, au Roi par ſes
vertu par des apparen
ds par ſon ambition,
es ſervices, à la mult
geſſes, au ſoldat pa

leur, au Parlement par ſon éloquence. Son nom ſeul attira l'Angleterre entiére ſous ſes étendarts. Tout le monde étoit convaincu que le parti, où il ſe trouvoit, étoit le parti de l'humanité, de la Juſtice, de la Réligion. Le Roi & ſon Favori virent groſſir ce nuage ſans s'effrayer. Leur fermeté ne venoit pas de leur courage, mais de leur indolence. Pour ne pas interrompre leurs plaiſirs honteux, ils ſe cachoient à eux-mêmes le péril qui les menaçoit. Cette ſécurité coûta la tête à Gaveſton, & à *Edouard* ſon autorité; l'on fit mourir l'un, on dégrada l'autre.

Je ne ſçais ſi je me trompe, mais il me ſemble que les Anglois ont toujours travaillé à rendre leurs Rois mépriſables, pour avoir droit de les mépriſer. Ils craignent autant un bon Prince, qu'on craint ailleurs un tyran. Je les crois convaincus que leur liberté, cette idole qui leur a coûté tant de ſang, ne ſe trouvera

ais en péril que ſous un Mon
qui les forcera à l'aimer & à l
er. Quoi qu'il en ſoit de cette
on, les Factieux n'avoient
ndu juſqu'au moment don
e, pour attenter aux droits
dême. Le foible *Edouard* n'
venu à ſe faire couronner, q
nt *qu'il garderoit & feroit obſe*
oix & *les Statuts que le Parle*
roit *à propos de faire*. Ce ſer
l'autorité Royale la brêc
funeſte. Lancaſtre, qui n
oin du Trône, auroit dû
de l'aſcendant qu'il avoi
la Ligue, pour anéantir c
ment: il le fit renouvell
nellement. Plus avide de
populaire que de l'eſpé
gnée de règner, cet entho
ublicain dépouilla ſon San
du pouvoir ſuprême. I
ms-là le droit des Loix n'
pas plus au Roi qu'à ſo
t. Pour en faire ou p

anéantir, il faut néceſſairement le concours des deux Puiſſances. C'eſt donc dans la réunion des deux Puiſſances que réſide l'autorité Souveraine.

Afin de donner quelque conſiſtance aux divers arrangemens pris avec le Monarque, les Grands, qu'on commençoit dès-lors à nommer Mylords, l'obligérent par leurs intrigues, à prendre de leurs mains un Chambellan, qu'ils croyoient inviolablement dévoué à la Ligue, & d'un caractère propre à former à la Cour un eſpion parfait. Hugues Spenſer avoit un pere d'un génie vaſte & d'un cœur hardi, qui n'avoit paru que grand Capitaine, & qui ſe trouva délié Courtiſan; que l'intérêt avoit rendu Républicain, & qu'un plus grand intérêt rendit Royaliſte. Cet homme ambitieux voulut faire jouer à ſon fils un plus grand & plus noble rôle que celui qu'on lui deſtinoit. Il lui perſuada de

facrifier les intérêts des Barons aux ſiens, & de travailler à devenir le maître de ceux qui ſe regardoient comme ſes protecteurs. Les graces du corps & de la figure, des mœurs ſinguliéres & dépravées, un caractère ſouple & rampant, l'eſprit gai & vif, une complaiſance de tous les inſtans & de tous les genres, donnoient au jeune Spenſer de grands droits ſur le cœur d'*Edouard*; il y règna. Dans la vivacité de ces nouvelles amours, tout fut permis au fils & au pere, qui, comme tous les Favoris qui les avoient précédés, & qui les ont ſuivis, ne gardérent aucune meſure, ni dans leur orgueil, ni dans leur ambition, ni dans leur vengeance. L'indignation publique éloigna durant quelque tems de la Cour, & même du Royaume; mais la faveur toujours conſtante du Roi les y rappella à l'occaſion que je vais dire.

La Reine, par je ne ſçais quel ca-

price pieux qui n'étoit pas dans ſon caractére, voulut faire un pélerinage à Cantorberi. Le Château de Lédes ſe trouva ſur la route, elle s'y préſenta pour paſſer la nuit. Comme cette place appartenoit à un des auteurs des derniers troubles, & que la confiance n'étoit pas encore trop bien rétablie, l'entrée en fut refuſée aſſez bruſquement. La Princeſſe naturellement fiére & vindicative, oublia qu'elle faiſoit un voyage de dévotion, pour ne ſe ſouvenir que de l'injure qui lui étoit faite. Un homme peut bien quelquefois différer ſa vengeance, mais celle d'une femme ne ſauroit ſouffrir de retardement. Iſabelle fit de ces éclats, dont il n'y a qu'une perſonne de ſon ſexe qui ſoit capable. Il faut du ſpectacle pour frapper les Anglois, & ces clameurs attendrirent la multitude. Le Roi lui-même tout indolent qu'il étoit, ſervit la vengeance de la Princeſſe avec autant de viva-

cité que s'il l'eut aimée. Il leva fur
champ des troupes. Pour raſſu
ſes Sujets qui commençoient à s'
larmer de ces mouvemens, le M
narque déclara authentiqueme
qu'il ne prenoit pas les armes p
faire la guerre à ſon Peuple, n
ſeulement pour punir l'inſole
d'un particulier. Cette proclamat
contint tout le monde. Edouar
vit en état de faire agir librement
armée. Le Château de Lédes fut
ſiégé, pris & raſé. Ce ſuccès, ſi
peut l'appeller de ce nom, enfla
ourage. Il n'avoit pris les armes
our appaiſer la Reine; il penſa à
vir pour ſe venger de ſes e
s, & pour rendre tout ſon l
Diadême.

Le Monarque ſur ces entref
ella les deux Spenſers, l
uyer de leurs lumiéres dans
il, & de leur bravoure dan
s. Ce trait d'autorité, fait a
le ſageſſe & de dignité, q

douard n'avoit pas mis juſqu'alors dans ſes entrepriſes, perſuada au gros de la Nation, qu'il ſe ſentoit en état d'être Roi, & qu'il étoit tems qu'ils repriſſent la modeſte condition de Sujets. L'idée qu'on avoit que ce Prince étoit puiſſant, le rendit enfin redoutable. Le Peuple qui avoit cru le parti des Seigneurs le plus juſte, parce qu'il étoit le plus fort, ſe rangea de celui du Roi pour la même raiſon. Les plus timides ou les plus ſages des Mylords confédérés rentrérent auſſi dans l'obéiſſance; mais ils furent reçus avec une hauteur, qui leur perſuada qu'on auroit mieux aimé devoir leur ſoumiſſion à la force des armes, qu'à un repentir lâche & intéreſſé.

Le Comte de Lancaſtre, ce Chef éternel de toutes les Ligues, voyoit avec chagrin ſa faction affoiblie par les déſertions continuelles. Pour la premiére fois de ſa vie, il ſe vit reduit à l'humiliation accablante, de fuir

devant un Roi & des Favoris, qu'il avoit traités juſqu'alors avec le dernier mépris. La victoire donne toujours des aîles au moindre ſoldat; les défaites les ôtent ſouvent au plus intrépide. L'armée Royale atteignit les Confédérés, & les attaqua. Les Rebelles étoient en trop petit nombre pour vaincre; ils ne pouvoient que mourir, & ils le firent avec courage. Lancaſtre trop criminel pour mériter une fin ſi glorieuſe chercha la mort, & ne trouva que la ſervitude.

Il y avoit deux partis à prendre r ce redoutable Rebelle, & ſur viron quatre-vingt Seigneurs, i avoient été faits priſonniers avec celui de la juſtice, ou celui de émence. Le Roi ſelon les Loix voit les punir ou leur pardonner. roiſſoit dangereux de verſer de ſang illuſtre; ce ſpectacle eur pouvoit revolter plus nider; & au lieu de rendre

reſpectable l'autorité, la faire déteſter comme une tyrannie. D'un autre côté, les Confédérés avoient paru juſqu'alors trop jaloux de l'indépendance, pour qu'on pût compter ſur leur ſoumiſſion. La généroſité du pardon en les humiliant, devoit naturellement les aigrir contre la Cour, & les rendre irréconciliables. Faire périr les priſonniers, c'étoit pouſſer à bout leurs amis; les relâcher, c'étoit les armer eux-mêmes. L'un étoit peut-être plus ſûr, mais l'autre paroiſſoit plus noble.

C'étoit plus de difficultés qu'Edouard n'en pouvoit réſoudre. Par foibleſſe, il inclinoit de lui-même à la douceur; on le rendit cruel par foibleſſe. Les Favoris lui perſuadérent qu'il n'aſſureroit ſon autorité que par la mort des Factieux, & il en ſigna l'Arrêt. Lancaſtre fut exécuté à Pomfret, & vingt-deux Seigneurs en divers lieux, pour jetter l'épou-

l'épouvante dans tout le Royaume.
Ce déluge du plus beau ſang d'Angleterre remplit tous les cœurs d'effroi. On ne craignoit pas ſeulement d'agir, on oſoit à peine parler. Le tems paroiſſoit venu de rétablir les droits de la Royauté, & d'arracher au Parlement la puiſſance légiſlative, à laquelle il devoit d'autant moins tenir, qu'il n'en avoit pas encore fait uſage. Les Spenſers prirent malheureuſement le change; ils auroient aſſuré leur faveur en affermiſſant l'autorité Royale, ils ruinérent l'une & l'autre en pourſuivant la vengeance de leurs injures particuliéres. La foudre tomba d'abord ſur les trois principaux auteurs de leur exil, qui ſe trouvérent mêlés dans les derniers troubles: Orleton Evêque d'Hereford, l'Evêque de Lincoln, & Mortimer le jeune. Ces tems peu éclairés, ſe contoient au ſervice des Autels, c'étoit aſſurer l'impunité des outrages

qu'on faiſoit au Trône. Le Clergé exigea aſſez fiérement l'élargiſſement des deux Prélats, & Mortimer échappa à la fureur des Favoris par une avanture extraordinaire, dont on verra le dénouement dans la ſuite de cette Hiſtoire. Un péril & des intérêts communs unirent ces trois hommes devenus célébres. Il réſulta de ce Triumvirat un tout redoutable à la tranquillité publique. Le premier paroiſſoit né pour bouleverſer le monde, le ſecond pour le gouverner, le troiſiéme pour le conquérir. L'un avoit toute l'activité qu'il faut pour former un parti; l'autre la ſageſſe néceſſaire pour le conduire; le dernier aſſez d'audace pour le faire agir. La Ligue avoit ſes reſſorts, ſon lien, ſon épée: elle manquoit d'autorité, & Iſabelle lui en donna.

Cette Princeſſe indignée de n'être ni Reine ni Epouſe, & ennuyée de la froideur du Roi & du mépris

des Favoris, chercha un *lo*
ment à ſes peines dans un
merce étroit avec les Factieux
nion fut bientôt formée, & *la*
fiance parfaitement établie entr
La perte des Spenſers, & peu
celle d'Edouard fut jurée: des
mes nourris dans l'intrigue
moient l'entrepriſe, mais on
quoit de bras pour l'exécu
le découragement général de
tion ôtoit juſqu'à l'eſpéranc
pouvoir trouver.

Telle étoit la ſituation d
res, lorſqu'on vit éclorre en
gleterre & la France de ce
ces de diviſion qui ont co
avec les deux Monarchies
ne finiront probablement
elles. Les mécontens qui
l'œil à tout, entrevirent dan
mêlés quelques circonſtan
ils pourroient profiter pour
térêts. Ils traverſérent ſous
avec ſuccès les négociatio

mées pour terminer ces différends, & firent adroitement insinuer aux Miniſtres qu'il n'y avoit que la Reine aſſez aimée ou aſſez adroite pour adoucir l'eſprit trop aigri de Charles le Bel. Les Spenſers donnérent aveuglément dans le piége. Iſabelle fut priée de paſſer la mer pour aller rétablir la concorde entre deux Nations qui lui étoient ſi chéres, & pour réunir deux grands Princes dont l'un étoit ſon frère & l'autre ſon mari.

La Princeſſe, qui n'avoit été connue juſqu'alors que par ſes malheurs, commença un rôle à la Cour de France, qui ravit d'abord, qui étonna dans la ſuite, & qui finit enfin par effrayer l'univers. En peu de jours elle termina l'affaire des deux Couronnes avantageuſement en apparence pour elles, mais dans le fond rélativement à ſes ſeuls intérêts. Par ce Traité Charles rendoit au Roi d'Angleterre tout ce qu'il lui

avoit pris, à condition que ce Prince viendroit en personne rendre hommage de la Guyenne, ou qu'il en changeroit le domaine de cette belle Province. Cette alternative fut cédant une adroite occasion à ses amis de bouleverser l'Angleterre, ou pour fortifier le Roi dans le Continent, si elle voyoit maîtresse de la personne du Prince son fils. Le Conseil d'Edouard partagea dans une affaire de cette importance. Les Citoyens & les gens de Robe, qui ne trouvoient nulle sureté à accompagner leur Maître en France, ni à demeurer sans lui en Angleterre, furent d'un avis contraire, & il prévalut. Le jeune Prince âgé d'environ treize ans fut envoyé en France, & son arrivée y

fut le ſçeau de la paix entre les deux Nations.

La Paix ayant été publiée, & la réconciliation paroiſſant ſincére, *Edouard* crut qu'un plus long ſéjour de la Reine ſa femme & du Prince de Galles à la Cour de France, étoit inutile, & leur envoya ordre de revenir. Iſabelle étoit retenue à Paris par des liens plus forts que les reſſorts qu'on mettoit en œuvre pour l'en retirer. Deux paſſions toutes deux extrêmes, l'amour & la haine, règnoient dans ſon cœur. Elle conduiſoit à la fois une intrigue de galanterie & une intrigue de politique; & on lui trouvoit pour les deux choſes un talent & un goût égaux. Mortimer que nous avons vu arraché à la haine des Spenſers, fut redevable de ſon ſalut à la Reine, dont il poſſédoit depuis long-tems toute la tendreſſe. L'intérêt de ſon cœur avoit ſçu rendre la Princeſſe ſi perſuaſive en cette rencontre,

qu'elle l'avoit emporté dans l'esprit du Roi sur ses Favoris. Cependant en lui conservant la vie, elle n'avoit pu lui faire rendre la liberté. L'amour inspira depuis tant de stratagêmes au Prisonnier, qu'il trompa la vigilance de ses ennemis, brisa ses fers, & alla joindre la Reine en France, où ils se dédommagérent sans contradiction de ce qu'une séparation forcée leur avoit coûté de chagrin.

Cependant le soin de leur amour ne retardoit pas les préparatifs de leur vengeance. Leur parti étoit pris de ne retourner en Angleterre qu'en état d'accabler leurs ennemis, & le Prince de Galles étoit du complot. Le Roi Charles séduit par les pleurs & les caresses d'une sœur aimable épousa ses ressentimens. A la vérité il ne prit pas ouvertement son parti, mais il la servoit plus utilement sous main, que par un éclat peut-être inutile, & qui certainement ne convenoit pas. Une belle femme qui

diſpoſe de grands tréſors, ne manque nulle part de Partiſans. La Princeſſe ne fut plus occupée du ſoin de chercher des braves qui l'accompagnaſſent; elle ſe trouva ſeulement embarraſſée à choiſir ceux qui lui convenoient le mieux.

Le bruit des amours & des projets d'Iſabelle paſſa bientôt juſqu'à Londres. L'honneur & la ſureté du Trône parurent également en danger au Monarque Anglois. Il redemanda ſa femme avec une colére & des hauteurs qui revoltérent Charles; mais les Spenſers plus habiles gagnérent par leurs profuſions tous ceux qui avoient du crédit ſur le Roi François. Dès-lors les Miniſtres commencérent à faire regarder comme un crime d'Etat l'appui qu'on donnoit à une épouſe viſiblement rebelle, & les dévots comme un crime de Religion, la complaiſance qu'on avoit pour ſes déſordres. Les deux cabales unirent depuis leurs

raiſons & leurs forces. Charles ſentit la néceſſité qu'il y avoit d'abandonner Iſabelle: on a prétendu même, qu'il s'étoit déterminé à la faire arrêter avec ſon fils, pour les renvoyer au Roi d'Angleterre.

La Princeſſe avertie de ce qui ſe tramoit, ſe retira aſſez en déſordre & mal accompagnée dans le Hainaut, où elle fut reçue avec des honneurs extraordinaires. Jean de Hainaut, frere du Souverain de cette Province, ſe piquoit d'avoir toute la valeur & la généroſité des Chevaliers errans. Il aſſembla trois cent Gentilshommes avec leſquels il entreprit de ramener en Angleterre Iſabelle qu'il trouvoit d'une beauté parfaite, & dont les avantures avoient fait du bruit. A leur exemple, toute la jeuneſſe de la Cour de Hainaut ſe piqua de pitié & de bravoure, & la Reine paſſa la mer avec environ trois mille de ces illuſtres Avanturiers. A ſon arrivée, la plu-

part des Seigneurs Anglois joignirent des troupes aux ſiennes. *Edouard* livré à l'incertitude qui avoit influé ſur toutes les actions de ſa vie, ſe vit reduit à fuir ſans ſavoir où, & ſans pouvoir ſe fixer dans aucun endroit qui ne fût rempli d'amis chancelans & d'ennemis déclarés. Ne ſachant plus quel parti prendre, ni ſes Miniſtres quel conſeil lui donner, il ſe refugia avec ſon Favori dans le Pays de Galles, & le vieux Spenſer s'enferma dans Briſtol, pour couvrir la fuite du Prince, & pour retarder les progrès des mécontens. Cette ville n'arrêta que peu de jours l'armée de la Reine, & la mort de ſon défenſeur ne ſatisfit pas ſon reſſentiment. Elle ſuivit ſa fortune, qui ne tarda pas à lui livrer le Favori, qu'elle fit mourir, & le Maître qu'elle fit enfermer.

Il eſt des occaſions, où il eſt auſſi embarraſſant de réuſſir que d'échoüer, & Iſabelle ſe trouvoit dans

ces circonſtances. Faire périr le Roi ou le rétablir, il n'y avoit pour elle qu'un de ces deux partis à prendre. L'un mettoit ſes jours en péril, & l'autre flétriſſoit ſa gloire. J'aime à croire, pour l'honneur de l'humanité, que la Reine balança quelque tems entre ſon devoir & ſa ſureté; c'eſt tout ce que la ſuite de l'Hiſtoire nous permet de penſer de plus généreux de ſon caractère. Le Parlement qu'elle aſſembla, & dont elle ordonnoit tous les mouvemens, dépoſa le Roi priſonnier, & éleva ſon fils ſur le Trône. La Reine, à cette nouvelle, joua parfaitement le rôle d'une perſonne affligée, & toute l'Angleterre chercha des adouciſſemens à une douleur qu'on étoit bien perſuadé que la Reine ne ſentoit pas. Le Prince de Galles que ſon âge rendoit moins ſoupçonneux, fut peut-être le ſeul qui ſe laiſſa toucher par ſes feintes larmes. Il en fut ſi attendri, qu'il fit vœu de n'accepter ja-

mais la Couronne pendant la vie du Roi ſon pere, ſans ſon conſentement exprès. Cette réſolution déconcerta le Parlement, & donna ſans doute occaſion à l'ouverture que firent quelques eſprits modérés, d'engager le Roi à céder par une démiſſion volontaire, un ſceptre qu'il ne pouvoit plus porter.

Edouard avoit été eſclave ſur le Trône; il ne fut pas libre dans les fers. Il finit, comme il avoit commencé, en lache. De ſon conſentement, ſa Couronne paſſa ſur une tête plus heureuſe & plus digne de la porter. A ce prix, on conſentit à le laiſſer vivre: grace, ou outrage inutile; la crainte de quelque révolution fit hâter ſa mort. La Reine Régente, & Mortimer ſon amant & ſon Miniſtre, furent accuſés de cet attentat. Le nouveau Roi le crut d'autant plus aiſément, qu'il les déteſtoit l'un & l'autre pour leur orgueil & leur tyrannie. Il alla lui même

enlever le Favori juſques dans le lit de la Reine, & le fit périr. Iſabelle elle-même fut renfermée ; ſes jours furent avancés ; & la juſtice le permettoit à un Roi, mais la nature le défendoit peut-être à un fils.

Telles furent les horreurs qui terminérent le tumultueux & malheureux Règne d'Edouard II. Il fut une preuve, que les tragiques cataſtrophes ſont plus communes ſous un Roi ſans talens, que ſous un tyran ſans humanité. On peut le regarder comme le deſtructeur de la Monarchie Angloiſe. En partageant l'autorité des loix avec ſon Parlement, il laiſſa à ſa Nation une ſemence de guerres civiles que des torrens de ſang n'ont pu étouffer. Ce Prince fut la premiére victime de ſes imprudences : & l'Hiſtoire d'Angleterre qui n'eſt guéres qu'une liſte terrible des plus grands malheurs, n'offre peut-être pas des infortunes qu'on puiſſe comparer aux ſiennes.

VI. ÉPOQUE.

Les Communes uſurpent le pouvoir légiſlatif ſous le Règne d'EDOUARD *IV.* 1461

SI l'art de règner n'eſt que celui d'aſſurer le bonheur des Peuples, & la dignité, l'autorité, le repos des Souverains, on peut dire qu'Edouard III. que les Anglois nous donnent pour un des plus grands Princes qui ait jamais tenu le ſceptre, ne fut pas un grand Roi, à prendre ce titre dans toute ſon étendue. Ce Monarque abrégea, par la dépoſition du Roi ſon pere, le chemin qui devoit le conduire au Trône; il l'illuſtra dans la ſuite par ſes exploits; enfin il le deshonnora par des amours ridicules & ſurannés. Son orient fut criminel, ſon midi héroïque, ſon couchant malheureux. Il

fit de grandes choſes, & ſes admirateurs prétendent qu'il les fit par des motifs encore plus grands. A les entendre, ſa grandeur d'ame étoit ſans ambition, ſon courage ſans emportement, ſon autorité ſans précipitation, ſa juſtice ſans cruauté, ſa vivacité ſans imprudence, ſa diſcipline ſans rigueur, ſon reſſentiment ſans vengeance, ſon autorité ſans orgueil. Les Anglois diſent ordinairement tant de mal de leurs Rois, qu'on leur pardonneroit ſans peine d'outrer l'éloge de celui-ci, ſi ce Prince leur étoit cher par un motif plus juſte & plus généreux, que celui de ſes ſuccès & de ſa haine contre la France.

Il ſe peut après tout, qu'Edouard eut été un Monarque parfait ſur un autre Trône, mais celui des Anglois eſt ſi orageux & ſi gliſſant, que je le crois plus difficile à remplir que celui de la plupart des autres Peuples. Il paroît que ce Prince ne con-

nut pas les intérêts de ſa Couronne, ou qu'il craignit le génie de ſes Sujets. Il manqua de lumiéres ou de fermeté. Les brêches faites à l'autorité Royale ſous un Roi mépriſé, devoient être réparées par un Prince admiré, avant que le tems les eut affermies. Il falloit, je l'avoue, braver quelques murmures, & courir peut être quelques riſques pour y réuſſir; mais a-t'on droit au titre de Grand, quand on eſt rebuté par de tels obſtacles ?

Pour éviter un léger péril, Edouard jetta ſes ſucceſſeurs dans les plus grands dangers : il n'eut de courage que pour vaincre ſes ennemis, & il en manqua pour forcer ſes Sujets à devenir heureux. S'il fit le bonheur de la génération qu'il gouvernoit, ce fut aux dépens des générations qui la devoient ſuivre. Dépourvu de vues générales, & entraîné par le cours des circonſtances, ce Prince n'étendit pas ſa pré-

voyance plus loin que ſon Régne. Il parut plutôt faire la guerre par inquiétude que par ambition. Tout le crédit qu'il avoit dans ſon Parlement, il le fit ſervir à ſes conquêtes, au lieu qu'il auroit dû faire ſervir ſes conquêtes à ſe rendre maître de ſon Parlement, & à le reſſerrer dans ſes vraies bornes. L'envie d'être aimé, & de petits intérêts particuliers, qui ſont la ruine de la politique, lui firent négliger ou ſacrifier les avantages de ſa Couronne: ſes triomphes même en élevant le courage & les prétentions des Anglois, devinrent funeſtes à ſes ſucceſſeurs. On eſt fâché de le dire, quoique vrai; un Roi d'Angleterre doit mettre ſes Sujets au nombre de ſes ennemis, mais ennemis, dont il eſt pourtant obligé de faire la félicité; & Edouard fut ſi éloigné de ſentir cela, qu'il voulut régner ſur les Anglois, comme il avoit règné ſur un autre Peuple. Enfin l'Angle-

terre auroit eu beſoin d'un Maître conſommé dans l'art de règner, & celui dont je parle ne fut qu'un Héros inſtruit dans celui de vaincre. Il eut un grand nombre de fils qui furent ſa force durant ſa vie, & la ruine de ſes Etats & de l'autorité Royale après ſa mort.

Les deſcendans des Ducs d'Yorck & de Lancaſtre ſon troiſiéme & quatriéme fils, ſe diſputérent long-tems & vivement la Courronne. Pour appuyer leurs prétentions, il ſe forma deux Factions célébres en Angleterre, ſous le nom de Roſe-Rouge & de Roſe-Blanche. La premiére appuyoit la Maiſon de Lancaſtre, & la ſeconde la Maiſon d'Yorck. L'Hiſtoire eſt ſouillée des horreurs auſquelles ces Factions ſe livrérent. Leur fureur égale à l'ambition des Chefs, fit de l'Angleterre, pendant près d'un ſiécle, un théâtre de carnage & de ſang. Il s'établit entre les Princes des deux Maiſons, des prin-

cipes ſanglans qu'on a peine à croire. Les Chefs des deux Partis ne paroiſſoient ſe faire la guerre, que pour ſavoir qui auroit droit d'exterminer plus de Citoyens. Ces tyrans ne ſe laſſérent jamais de leurs barbaries; & par un déſeſpoir affreux, la Nation entiére s'aſſocia en quelque ſorte à leurs fureurs & à leurs haines. Dès-lors ce ne fut plus une guerre réglée, c'étoient des maſſacres continuels. On ne demanda plus, on ne fit plus de quartier. Il ne fut plus permis de vivre en paix, ni d'y laiſſer vivre les autres; & les Anglois ne voulurent plus de maîtres, qui n'euſſent été portés ſur le Trône par des fleuves de ſang.

Les Monarques voulurent s'aſſurer par l'infamie un Trône qui auroit été mieux affermi par le courage; ils ne regardérent leur élévation que comme le pouvoir de faire des crimes. Ne trouvant pas dans leur génie des reſſources pour ſurmonter

les périls qui les entouroient, ils appellérent à leur ſecours les forfaits ; ils furent tous des monſtres ou par foibleſſe ou par cruauté ; & l'échaffaut ne fut pas le ſupplice le plus barbare & le plus honteux qu'ils firent ſouffrir à leurs ennemis.

Auſſi éprouvérent-ils les inquiétudes que donne une élévation achetée au prix de l'honneur & de la vertu. Comme la plupart n'avoient formé de plan que pour leur élévation, & n'en avoient pas fait pour la ſoutenir, ils furent renverſés. Après la premiére yvreſſe de la nouveauté, les Peuples abandonnoient l'idole qu'ils s'étoient faite. Les Anglois animés de cet eſprit d'indépendance qui les porte à ſecouer le joug ; ou de cette impatience qui leur fait déſirer de changer de maître, ne mirent plus de bornes à leurs entrepriſes. On avoit donné le Trône ſans équité, & on l'ôtoit par caprice ; les détrônemens flattoient la vanité de la Na-

tion, & lui ſervoient d'occupation. Le Peuple voyant ſucceſſivement paſſer ſous ſes yeux pluſieurs Rois, ne s'accoûtuma à aucun, & la revolte perdit ce qu'elle avoit d'odieux, parce qu'elle devint fréquente & générale.

Le Parlement profita de ces diviſions pour achever de ruiner l'autorité Royale. On l'a pû remarquer juſqu'ici. Ce n'eſt que dans les malheurs de la Patrie, que ce grand Corps a puiſé ſes droits. Il lui a fallu exciter des troubles ou les fomenter pour parvenir à ſe rendre redoutable à ſes Maîtres. Ses prétentions ou ſes chiméres furent ſur-tout nourries par les deux Factions, qui ſe diſputoient non le cœur, mais le ſceptre des Anglois. Il eſt vrai que les Pairs n'avoient rien à déſirer, depuis qu'ils partageoient le droit des loix avec leurs Souverains; mais les Communes ne jouïſſoient pas de cet avantage; elles le ſouhaitoient pour-

tant paſſionnément, & elles l'acquirent de la maniére que nous allons dire.

Après la mort d'Edouard III. Richard II. fils de ce Prince de Galles qui fut le plus grand homme & le plus honnête homme de ſon ſiécle, monta ſur le Trône. Il n'y porta ni les vertus d'un Chrétien, ni les qualités d'un honnête homme, ni les talens d'un grand Roi. Son Règne fut celui des femmes, des Favoris, des Miniſtres. Il manqua également d'eſprit, de cœur, de mœurs. Il ne ſçut ni parler, ni agir, ni mourir en Prince.

Le Duc de Lancaſtre qui le détrôna, prit le nom de Henri IV. Le nom d'un uſurpateur réveille naturellement de grandes idées. Celui dont nous parlons n'eut, par un privilége humiliant, ni des vices éclatans, ni l'apparence de grandes vertus. Il connoiſſoit peu la guerre, médiocrement le cabinet, ſouve-

rainement l'intrigue. Son Règne ne fut ni obſcur, ni brillant; ſa domination ni tyrannique, ni paternelle; ſon Etat ni violemment agité, ni toujours tout-à-fait tranquille. Il fut loué des Eccléſiaſtiques, parce qu'il défendit les biens du Clergé contre les entrepriſes du Parlement: des dévots, parce qu'il fit bruler les Hérétiques: des Poëtes qui commencérent alors à fleurir en Angleterre, parce qu'il les paya bien.

HENRI V. ſon fils & ſon ſucceſſeur fut, aux yeux d'un Anglois, plus qu'un Alexandre, aux yeux d'un François preſque un Neron, aux yeux d'un Citoyen du monde, un ambitieux qui ſe laiſſa aller à quelques barbaries, & un Conquérant qui n'eut que des ſuccès la plupart faciles. Il dut la conquête de la France, un peu à ſa valeur & beaucoup à l'imbécillité de Charles VI. aux fureurs de la Reine, à la jeuneſſe du Dauphin, aux diviſions des Miniſtres.

Son héritier HENRI VI. n'eut pas ſon bonheur, encore moins ſon mérite. Son incapacité le rendit mépriſable à ſes Sujets; la pureté de ſes mœurs le garantit de leur haine, Ce ſentiment violent étoit reſervé tout entier pour la Reine Marguerite d'Anjou, qui ne lui laiſſoit que le nom de Roi. Cette Princeſſe, la plus belle de ſon ſiécle, brilloit également dans un cercle, par les agrémens de ſa converſation; dans une ſociété de gens d'eſprit, par la fineſſe & la juſteſſe de ſes idées; dans le Gouvernement de l'Etat, par l'étendue de ſon génie; à la tête des armées, par ſa valeur; dans un parti, par l'eſprit d'intrigue: ce fut un caractère extrême à qui on ne peut reprocher, que d'avoir outré toutes les vertus. Sa nobleſſe dégénera en fierté, ſa fermeté en tyrannie, ſa bravoure en témérité, ſa politique en artifice, ſa conſtance en obſtination. Un autre auroit peut-être ſauvé l'Etat avec un mérite

mérite ordinaire; Marguerite le perdit par de grands talens.

L'empire qu'elle avoit pris ſur le Roi & ſur ſes Sujets, indiſpoſa toute la Nation. Les Peuples parurent diſpoſés à changer de maître; & la Maiſon d'Yorck ſaiſit ce précieux moment pour faire valoir ſes droits.

Richard, qui en étoit le Chef, avoit de l'eſprit, de la valeur, de l'ambition. Il étoit d'une diſſimulation profonde, d'un ſecret impénétrable, d'une fermeté auſſi ſupérieure aux revers qu'incapable d'inconſtance. Inſtruit par le paſſé, & attentif au préſent, l'avenir ſe développoit à ſes yeux. Il ſe connoiſſoit en hommes; il ne ſe trompa jamais dans le choix qu'il fit de ſes confidens ou de ſes amis. Enfin il avoit deux fils capables de l'aider dans l'exécution de ſes projets, & de la pourſuivre, en cas qu'il vînt à manquer.

Avec ces avantages le Duc

d'Yorck pouvoit réuſſir : mais il parut preſque impoſſible qu'il ne réuſſit pas, quand il eut mis dans ſes intérêts les deux hommes d'Angleterre les plus eſtimés & les plus dignes de l'être, les Comtes de Salisburi & de Warwick. Le pere étoit l'homme de ſon ſiécle le plus modeſte, & le fils le plus magnifique. L'un étoit plus grand homme de cabinet, & l'autre avoit plus le talent de la guerre. Le premier avoit un courage prudent, le ſecond un héroïſme qui rendoit la prudence preſque inutile. Salisburi ſavoit s'accommoder à ſa fortune, Warwick ſe rendoit l'arbitre de la ſienne. Le vieux ne perdit jamais d'ami, le jeune ne manqua jamais aucun de ceux qu'il voulut avoir. On jugeoit l'un digne de tous les emplois qu'il avoit eu, on croyoit l'autre ſupérieur à toutes les places. Le pere eut été le plus grand homme d'Angleterre, ſi ſon fils ne l'eut ſurpaſſé.

Ce Triumvirat eut les ſuites qu'on en devoit naturellement attendre. La perte de deux cent mille hommes, d'environ quatre-vingt Princes du Sang, de preſque tous les grands Seigneurs du Royaume, furent les fruits malheureux d'une union, que, malgré tant d'horreurs, on eſt fâché de ne pouvoir pas trouver criminelle. Les étrangers prirent parti dans ce différend, ſelon leur caprice ou leurs intérêts. La France fut pour la Roſe-Rouge, & le Duc de Bourgogne pour la Roſe-Blanche.

Henri fut d'abord défait & pris par le Duc d'Yorck, qui ſe fit déclarer Protecteur & Gouverneur Général du Royaume. Les choſes furent pouſſées plus loin quelque tems après ; il établit dans un Parlement ſes droits à la Couronne, & fit décider par la Chambre Haute, que Henri la porteroit pendant ſa vie, & que la Maiſon d'Yorck lui ſuccéderoit.

C'en étoit trop pour un Sujet, &

trop peu pour un homme qui ne prétendoit plus l'être. Après avoir aſpiré au Trône, le Duc ne devoit ſe prêter à aucun accommodement qui l'en éloignât. Ce tempérament ne fut pas du goût d'une Nation qui eſt extrême. Il diminua les eſpérances de ſon parti, & releva le courage des Chefs de la Roſe-Rouge, qui paſſérent dans le camp & ſous les drapeaux de la Reine.

Cette Princeſſe, ſupérieure à ſes diſgraces, fit paſſer tout ſon reſſentiment, tout ſon courage, tout ſon déſeſpoir dans leur ame. Ces armes les rendirent invincibles, & les firent triompher de leur ennemi. Le Duc d'Yorck & ſon ſecond fils le Comte de Rulland périrent dans une bataille qui fut livrée dans ces circonſtances: Mylord Salisburi n'échappa à la fureur du ſoldat que pour porter ſa tête ſur un échaffaut.

L'habile Reine ne s'amuſa pas à goûter la douceur de ſa victoire, elle

en pourſuivit les fruits. Warwick, qui étoit dans Londres, en ſortit pour lui en diſputer l'entrée. Un ſecond ſuccès couronna le courage de Marguerite. Le Comte fut défait, mis en fuite; & le Roi, dont on lui avoit confié la garde, fut délivré. Ce malheureux Prince recouvra tout à la fois ſa liberté, ſa femme, ſon fils unique, ſa couronne; & s'il eut été capable de ſentiment, il auroit eu la conſolation de devoir tous ces avantages à la perſonne du monde qu'il aimoit le plus.

La Reine ne doutoit point que deux grandes victoires ne lui ouvriſſent les portes de la Capitale. Elle s'y préſenta avec la confiance ordinaire aux vainqueurs. Les partiſans de la Maiſon d'Yorck firent habilement tourner en négociation une affaire qui auroit dû ſe terminer par l'épée. Ils rallentirent les démarches de Marguerite, & hâtérent celles du nouveau Duc d'Yorck. Ce Prince,

après avoir défait une armée de Lancastriens près d'Hereford, avoit rassemblé les débris de Warwick, & marchoit à grandes journées vers Londres. Il y entra sans obstacles. Après s'être mis fièrement & sans délai la couronne sur la tête, & pris le nom d'Edouard IV. il suivit la Reine qui se retiroit, & qui n'avoit pas jugé à propos de hazarder une action sous les murs d'une Ville qui lui étoit contraire.

Les armées se joignirent aux environs d'Yorck. Elles avoient toutes deux des motifs pour souhaiter le combat, & des raisons pour espérer la victoire. Henri, ou la Reine sous son nom, n'espéroit de remonter sur le Trône que par des succès: Edouard ne pouvoit s'y maintenir que par des triomphes. Le premier se trouvoit dans une Province qui lui étoit favorable, & où ses armes avoient été deux fois heureuses: le second sur une terre rougie du sang

de ſon pere, de ſon frere, & de Salisburi, le plus ardent de ſes amis. L'un avoit à ſoutenir le déſeſpoir de ſes partiſans ; & l'autre l'orgueil des ſiens. Le Roi fugitif avoit plus de troupes ; mais le nouveau Roi en avoit de meilleures.

La fureur des Guerres civiles n'a peut-être jamais autant éclaté que dans cette ſanglante journée. Les Anglois y combattirent avec toute la vivacité de leur Nation, & avec une opiniâtreté qui eſt peut-être d'un autre climat. Des deux côtés on ne ſongeoit qu'à vaincre ou à périr. Perſonne n'étoit occupé du ſoin de ſes jours, on ne l'étoit que de la perte de l'ennemi. Ceux qui tomboient étoient remplacés par ceux qui les ſuivoient, avec un ſang froid qui ſe trouve rarement avec les grandes paſſions, mais qui les rend toujours plus terribles. Quarante-mille morts couvroient le champ de bataille ; & la fortune ſembloit in-

certaine. Enfin Edouard & Warwick, les deux Chefs de la faction d'Yorck, la fixérent dans leur parti par des actions extraordinaires, qu'il n'y a que les grandes ames qui puiſſent croire. Aſſurés de la victoire, les deux fiers Vainqueurs laiſſérent à leurs Lieutenans le ſoin de la pourſuite, & prirent en diligence le chemin d'Yorck, avec l'eſpérance d'y ſurprendre Henri & Marguerite qui s'y étoient retirés avant la bataille.

La Princeſſe inſtruite de ſes malheurs, venoit d'en partir avec ſon fils & ſon époux. Cette intrépide Reine, qui contre ſon inclination, ſes intérêts & ſa couronne, ne s'étoit pas trouvée à l'action, & étoit reſtée auprès de l'imbécille Roi pour le raſſurer, ſe retiroit avec précipitation en Ecoſſe pour y attendre un meilleur tems, ou y préparer une nouvelle révolution. Cette fuite mit la gloire d'Edouard à couvert, ou la

borna. Peut-être auroit-il ſouillé ſa victoire. Peut-être l'auroit-il rendue plus éclatante. Son ambition & ſa généroſité donnent de la vraiſemblance aux deux conjectures. Quoi qu'il en ſoit, il ne ſéjourna à Yorck & aux environs, qu'autant de tems qu'il en falloit, pour recevoir les ſoumiſſions des Vaincus, & les mettre hors d'état de les retracter: il partit enſuite pour Londres.

Le Parlement fut auſſi-tôt convoqué. Comme la victoire rend tout facile & tout juſte, cette aſſemblée approuva ſolemnellement tout ce que le Peuple avoit fait, il y avoit trois mois, en appellant *Edouard* au Trône, & tout ce qu'avoit fait *Edouard* lui-même en y montant. Cette réſolution aſſortie aux circonſtances, fut reçue avec un applaudiſſement dont les Anglois ſont rarement prodigues, & ſuivie d'une innovation dans le Gouvernement, dont les événemens poſ-

térieurs feront ſentir l'importance.

Il eſt certain que c'eſt ſous le Regne de ce Monarque, que la Chambre Baſſe a commencé à jouïr de la puiſſance légiſlative. On ne ſçait pas préciſément quelle année, parce que les titres, qui en font foi, ſont ſans date. On conjecture avec vraiſemblance, qu'*Edouard*, par ce privilége, voulut rendre ſon couronnement agréable au Peuple qui y paroiſſoit ſi ſenſible. Alors l'ancien ſtile des actes du Parlement fut changé. Au lieu de dire comme autrefois, *Accordé aux priéres & aux ſupplications des Communes par le Roi & les Seigneurs*, on mit: *Accordé par le Roi & les Seigneurs, avec le conſentement des Communes.* Il eſt vrai que la partie du Gouvernement qu'on appelle *exécutif* fut toujours retenue par *Edouard* & ſes ſucceſſeurs. L'inſpection ſur l'exécution des Loix eſt un droit & une prérogative inſéparable de la Royauté, dont la fin

eſt la conſervation du repos public, & l'adminiſtration de la juſtice entre tous les Membres du Corps politique. Cependant les Anglois ont encore trouvé cette autorité exceſſive : le Parlement s'eſt mis inſenſiblement en poſſeſſion de citer à ſon Tribunal tous ceux à qui le Roi a confié quelque partie de cette puiſſance.

Après les premiers jours donnés au ſoin de l'État, *Edouard* ſe livra entiérement à ſon caractère. Il y avoit, ſi on oſe dire, deux hommes différens dans la perſonne de ce Prince. Ses propres ennemis avoient admiré dans lui une élévation de ſentimens, une étendue de génie, une fierté de courage, une ſuite de vues; cette activité, cette prudence, cette généroſité qui avoit préparé & amené ſes ſuccès : ſes amis même ne virent depuis qu'un voluptueux, un indolent, un efféminé. Au-deſſus de l'homme dans le cours

de ſes exploits, il parut au-deſſous des femmes dans la ſuite de ſes plaiſirs. Il ſe livra à des amours de tous les genres. Il en eut de ſérieux & d'enjoués, de nobles & de bas, de vagues & de fixes, de paſſionnés & de frivoles. Il attaquoit toutes les femmes par eſprit de débauche, & s'attachoit pourtant à quelques-unes par des paſſions ſuivies. Trois de ſes maîtreſſes le captivérent plus longtems. Il étoit charmé, diſoit-il, de la gayeté de l'une, de l'eſprit de l'autre, & de la piété de la troiſiéme, qui ne ſortoit guéres de l'Egliſe que quand il la faiſoit appeller.

Ce qu'*Edouard* avoit éprouvé dans le cours de ſes galanteries, lui avoit perſuadé que ſa bonne mine lui donnoit des droits aſſurés ſur le cœur de toutes les femmes. Une veuve de qualité, nommée Eliſabeth Vodwile, qui ſans beauté avoit l'art de plaire, & à qui l'ambition tenoit lieu de ſageſſe, renverſa ce ſyſtême

d'amour propre. Tout ce que le Trône a de plus brillant, la paſſion de plus vif, l'autorité de plus fort, la profuſion de plus ſéduiſant, fut inutilement employé contre la fiére Vodwile. On ne lui put jamais arracher que ces paroles accablantes pour un amant: *Je n'ai pas aſſez de naiſſance pour pouvoir eſpérer d'être Reine; & j'ai trop d'honneur pour m'abaiſſer à être Maîtreſſe.* Edouard, après avoir noué inutilement mille intrigues pour ſe guérir de ſa paſſion, en vint où l'adroite veuve avoit voulu l'amener. Il la couronna; & ce mariage plongea l'Angleterre dans de nouveaux troubles.

Varwick, qui avoit paſſé la mer pour demander au nom de ſon Maître une Princeſſe de Savoye, ſentit trop vivement le ridicule du perſonnage qu'on lui faiſoit jouer. Ne doutant point qu'on n'eut formé le projet de le rendre la fable de l'Europe, il conçut le deſſein d'une vengeance

éclatante; & il hâta son retour pour l'exécuter. Les mécontens s'étant joints à lui, il marcha au-devant du Prince qui venoit à sa rencontre, le battit & le fit prisonnier. Trop de bonheur aveugle souvent. Un prisonnier de cette importance ne pouvoit être trop bien gardé; cependant il le fut si mal, qu'il s'échappa, remit sur pied une armée, défit à son tour Varwick, & l'obligea à se retirer en France. Là ce grand homme associa sa vengeance à celle de Marguerite qu'il y trouva. Il se forma de la réunion de leurs amis un parti qui détrôna Edouard.

Ce Prince abandonna le Trône & l'Angleterre pour peu de tems. Quelques secours qu'il trouva dans l'amitié du Duc de Bourgogne, le mirent en état de recommencer la guerre; & avec une hardiesse qui cesse d'être témérité dans les grands hommes, il se présenta d'abord sous les murs de Londres. Trois choses lui en ouvri-

rent les portes. Le Parlement, dont il avoit augmenté la puiſſance; les Habitans, avec qui il avoit contracté de grandes dettes, & qui étoient bien-aiſes que leur Créancier fût en état de les payer; les Bourgeoiſes, qu'il avoit honorées, & qui eſpéroient d'être encore honorées de ſes bonnes graces. Les ſecours, qu'Edouard trouva dans la Capitale, le mirent en état d'aller combattre Varwick qui fut battu & tué; le Prince de Galles périt dans une ſeconde bataille, & Henri VI. dans ſa priſon. La captivité de Marguerite acheva de pacifier l'Angleterre. Edouard libre de toute inquiétude ſe livra entiérement au plaiſir. Son affabilité lui gagna tous les cœurs; & la volupté corrompit le ſien. Il aima trop le ſexe, & en fut trop aimé. Ce goût fit tort à ſa fortune & flétrit ſa gloire. Il commença ſon Règne en Héros, & le finit en débauché.

VII. EPOQUE.

Les Communes s'emparent de toute l'Autorité Souveraine ſous CHARLES *I.* 1648.

L'Angleterre étoit à peine conſolée de la perte d'Edouard, que la mort de ſes deux fils la couvrit d'un nouveau deuil. Le Duc de Gloceſtre leur tuteur & leur oncle les fit étouffer, & monta ſur le Trône dont il les faiſoit deſcendre. Cet Uſurpateur, connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de Richard III. avoit une ame perverſe dans un corps mal fait. Sa phyſionomie annonçoit tout ce qu'on peut imaginer de plus ſiniſtre, & ne développoit pas encore la moitié de ſa méchanceté. Son cœur toujours fermé à l'humanité, étoit toujours ouvert à la perfidie. Il ne ménageoit pas ſon ſang dans la guer-

re; mais il abuſoit de la paix pour répandre celui de ſes ennemis. Sa férocité & ſon ambition furent les deux ſources de ſes cruautés; & il immola preſqu'autant de victimes à ſon tempérament, qu'à ſes intérêts. Ses careſſes étoient perfides: elles annonçoient à ceux qui en étoient l'objet, une trahiſon ou un aſſaſſinat. Perſonne ne fut en ſureté ſous ce Regne; parce que ceux qui auroient pu ſe raſſurer ſur l'innocence de leurs mœurs, avoient à craindre l'imagination du Monarque. Il étoit avide du bien d'autrui, & prodigue du ſien. Peu de Politiques ont mieux noué que lui une intrigue; & perſonne n'en a jamais mieux ſçu profiter. Tout parloit en lui ou ſe taiſoit à ſon gré. Jamais on ne lut dans ſes yeux les ſecrets, que cachoit ſon ame. Il ne communiquoit ſes projets qu'à ceux dont il ne pouvoit ſe paſſer dans l'exécution; & jamais l'inſtant de la confiance ne prévint

celui de la néceſſité. Il n'abandonnoit rien au hazard dans ſes entrepriſes, ce qui eſt ſouvent un défaut en politique; & ce ſyſtême nuiſit plus d'une fois à ſes intérêts. Ce fut un monſtre qui eut de grands talens, point de vertus, & tous les vices.

L'horreur d'un tel caractère étonna les Anglois mêmes. Les plus ſages d'entr'eux formérent le difficile projet de réunir les forces des deux Roſes contre le tiran. Après bien des aigreurs & des ſoins, on réuſſit à faire agréer aux Chefs des deux Partis le mariage d'Eliſabeth fille aînée d'*Edouard* & héritiére de la Maiſon d'Yorck par ſon pere, avec le Comte de Richemont héritier de la Maiſon de Lancaſtre par ſa mere Marguerite de Sommerſet. Richemont, triſte & unique reſte d'un ſang reprouvé, paſſoit dans l'eſclavage, loin de ſa Patrie, une vie que ſes ancêtres avoient finie dans des batailles ou ſur l'échaffaut. Proſcrit

comme eux, ce jeune Prince s'étoit embarqué pour aller chercher un azile que l'Angleterre lui refuſoit. La mer le jetta ſur les Côtes de Bretagne, dont le Souverain, gagné par des préſens, ou intimidé par des menaces, le retenoit depuis dix-ſept ans dans les fers. Richemont fut aſſez heureux pour briſer ſa priſon, dans le tems même que les vœux de ſa Nation l'appelloient au Trône; & que les ſoins, les riſques même de ſes amis lui en applaniſſoient le chemin. Il les joignit avec un ſecours de quatre mille Normands, que lui avoit accordé la France; & il marcha ſans tarder à Richard.

La bataille commença au lever du ſoleil. Elle paroiſſoit tourner favorablement pour le Roi, plus grand homme de guerre que ſon rival, lorſque la trahiſon de pluſieurs des ſiens, & un ſecours conſidérable qui arriva au Comte, firent changer le ſort du combat. Richard pouvoit ſe retirer

ſans honte, il n'avoit manqué à rien de ce qu'un grand Capitaine pouvoit faire; mais il mépriſa ceux qui le lui conſeilloient. Sa valeur redoubla avec le péril. Il porta l'indifférence pour la vie, auſſi loin qu'elle pouvoit aller. Il ne ſuccomba, qu'après avoir fait des efforts, dont on eſt fâché de trouver un ſi méchant homme capable.

La mort du tiran occaſionna la fuite de quelques-uns de ſes Partiſans, & la ſoumiſſion du grand nombre. Richemont les reçut avec bonté, & leur permit de ſe ranger ſous ſes etendarts. Les vaincus & les vainqueurs ne compoſérent plus dès-lors qu'une même armée. Les Anglois des deux partis oubliérent qu'ils avoient été ennemis; ils ſe ſouvinrent ſeulement qu'ils étoient Anglois. L'amour de la Patrie prit dans tous les cœurs la place des fureurs civiles. D'une voix unanime, on proclama Richemont Roi d'An-

gleterre, ſous le nom de Henri VII. & on lui attacha la Couronne de Richard, qui avoit été trouvée parmi les dépouilles.

Tandis que la Nation ſe livroit aux douceurs d'une joye, qu'elle n'avoit pas éprouvée depuis longtems, qu'elle n'avoit oſé même eſpérer ; Henri examinoit avec ſes confidens, à quel titre il lui convenoit de règner. Son mariage lui donnoit les droits de la Maiſon d'Yorck. Il avoit par lui-même ceux de la Maiſon de Lancaſtre ; & ſes ſuccès lui facilitoient celui de conquête. Le Conſeil compoſé de Prélats & d'autres perſonnes ſans vues & ſans courage, prit un parti qui étoit foible, & qu'il ne crut que modéré. Chacun opina pour celle des deux Factions, à laquelle l'habitude le tenoit lié, ou pour la réunion de leurs droits. Enfin le généreux Stanley, qui avoit eu plus de part que perſonne à la révolution, qui penſoit en grand, &

qui s'exprimoit avec liberté, prit la parole, & dit au Roi:

Il y a plus de prudence que de courage dans les conſeils qu'on vous donne, grand Prince. Vous venez de faire tomber la Couronne de deſſus la tête d'un uſurpateur; & vous avez droit de la mettre ſur la vôtre, aux conditions qu'il vous plaira d'impoſer. Guillaume I. dont la conquête avoit tant de rapport avec la vôtre, donna ſes loix à l'Angleterre; ce Héros & la Nation s'en trouvérent bien. Les priviléges dont triomphe le Parlement, le Parlement lui-même, ſont des uſurpations, qu'il eſt de votre gloire d'anéantir ou de modifier. L'Angleterre, l'Etat le plus Monarchique de l'Europe, a dégenéré en République, par l'audace d'une Aſſemblée dont vous-même vous avez éprouvé les fureurs. Les Peuples ont abuſé des conjonctures, pour ruiner l'autorité Souveraine: Pourquoi des Souverains n'auroient-ils pas droit de s'en prévaloir pour la recouvrer &

Un Roi véritablement Roi doit rendre au Trône toute la majesté, que de foibles Monarques lui ont laissé ravir. Le sceptre ne peut être affermi dans vos mains, ni la tranquillité assurée dans l'Etat; que par ces précautions salutaires. Etouffez mille petits tirans, & donnez-nous un Roi bon, un Roi sage, un Roi pacifique.

La rumeur, qu'excita l'avis de Stanley, ôta au Roi le courage de le suivre. Ce Prince n'osa jamais hazarder une démarche qui pouvoit le précipiter du Trône aussi aisément que l'y affermir. Il aima mieux partager son autorité avec le Parlement, que de flotter entre l'espérance & la crainte de l'acquérir, ou de la perdre toute entiére. Cependant, comme il souffroit impatiemment l'espéce de servitude dans laquelle le retenoit ce Corps redoutable, il s'occupa sérieusement du soin de s'en affranchir; & voici ce qu'il imagina.

Avant que ſes droits ou ſes ſuccès lui euſſent donné la Couronne, les Seigneurs étoient ſeuls maîtres, ſeuls propriétaires des terres. C'étoient comme autant de Souverains, qui tenoient leurs Cours ſéparées dans les Provinces, & qui y exerçoient leur domination ou leur tyrannie. La loi leur défendoit d'aliéner leurs Domaines, & de vendre leurs Fiefs. Cette loi avoit toujours été inviolablement obſervée. Les Communes étoient leurs Vaſſaux. Ils étoient obligés de prendre les armes par leurs ordres, de ſervir à la guerre ſous leur conduite, & de paroître à leur ſuite dans toutes les occaſions publiques.

Henri, pour affoiblir le pouvoir des Grands, qui par le ſecours de leurs eſclaves balançoient l'autorité Royale depuis trop long-tems, fit propoſer ſous main dans le Parlement un Acte, qui permit aux Seigneurs d'aliéner leurs terres en faveur

veur de qui ils voudroient. Les Pairs amollis par le luxe & ruinés par les guerres civiles, goûtérent une ouverture si favorable à leur cœur & à leur situation. L'argent immense qu'on leur offroit de leurs Fiefs, leur fit sacrifier leurs plus précieux intérêts. Ils ne s'apperçurent pas, ou ne voulurent pas s'appercevoir, que cet arrangement, qui leur étoit si agréable, deviendroit funeste à leurs descendans. Ils manquérent de lumiéres; mais le Roi en manqua comme eux. Cette innovation, en élevant extrêmement les Communes, est devenue par dégrés la ruine du pouvoir Royal & de l'Aristocratique.

La conduite de Henri en cette occasion & en plusieurs autres, me feroit pancher à croire avec quelques Historiens, que ce Prince ne fut pas un politique du premier ordre. Il avoit du bon sens; mais il manquoit de génie. Son jugement étoit net;

mais ſon imagination froide. Il avoit le coup d'œil infaillible; mais il ne l'avoit pas perçant. Il ſaiſiſſoit bien les conſéquences; mais les grands, les premiers principes lui échappoient. Il réuſſit dans tous ſes projets; mais ſes entrepriſes portoient empreinte la médiocrité de ſon caractère. S'il n'eut pas la pénétration néceſſaire pour prévenir les conjurations, il eut une ſageſſe & une valeur ſuffiſantes pour les diſſiper. Sans paroître jaloux de ſon autorité, il gouverna ſeul: une application forte & continuelle lui tenoit lieu de facilité & de génie. Tout ce qu'il y avoit d'Anglois éclairés travailloient pour ſa gloire, ſans qu'ils s'en doutaſſent. Il les conſultoit; mais il avoit le ſecret de paroître recevoir leurs lumiéres, plutôt par eſtime ou par modeſtie, que par beſoin. Son air myſtérieux ſervit admirablement à couvrir la lenteur de ſes réflexions, & à lui donner une réputation de fineſ-

ſe, dont on prétendoit découvrir les reſſorts ſecrets juſques dans les événemens les plus indifférens, ou même dans les fautes qui lui échappoient. Par un contraſte aſſez ſingulier, il fut à la fois avare & magnifique, & ſa politique tira parti de ces deux paſſions, ou de ces deux goûts: par l'un il impoſoit, & l'autre lui fourniſſoit des tréſors qui le mettoient en état de ſe faire craindre. La nature ne l'avoit pas deſtiné à être un grand homme; mais il le parut, & ne fut peut-être pas loin de le devenir.

Avec moins de talens & plus de vices, Henri VIII. ſon fils & ſon ſucceſſeur règna plus paiſiblement, plus abſolument. Ce Prince dut l'autorité aſſez étendue qu'il exerça, à un événement malheureuſement célébre, qui dans un autre ſiécle ou ſous un autre climat l'auroit perdu ſans reſſource. Il inſpira du reſpect pour le Trône à ſon Parlement, en

lui donnant du mépris pour la Thiare. Il reſſerra les liens qui lui uniſſoient ſes Sujets, en briſant ceux qui les tenoient attachés à Rome. Les Anglois trouvérent plus beau, ou ſeulement plus ſingulier, d'être les arbitres de la Réligion que de l'Etat; & ils ſe livrérent à ce changement de ſcéne, avec une fureur qui n'eſt pas d'un Peuple philoſophe, mais qui étoit favorable aux deſſeins de Henri.

Ce Monarque portoit impatiemment le joug qui l'uniſſoit à la veuve de ſon frere. Ce lien, qui lui avoit été d'abord odieux, lui étoit devenu avec le tems inſupportable. L'intérêt politique avoit long-tems prévalu; l'intérêt du cœur prenoit inſenſiblement le deſſus. Une vieille femme, qui avoit de l'humeur, ne pouvoit pas balancer une jeune maîtreſſe qui avoit du manége. Anne de Boulen avoit toute la tendreſſe du Roi; Catherine d'Arragon étoit pri-

vée même des attentions les plus froides.

Tandis que l'amour inſpiroit des ſouhaits à Henri pour l'élévation de ſa Maîtreſſe, la haine de l'Empereur dictoit à Wolſey des projets pour la chute de la Reine qui étoit ſa tante. Le Maître & le Favori unirent leur paſſion & leur fureur : ils jettérent les fondemens du fameux divorce qui a perdu la Religion en Angleterre; & qui du Pays des Martyrs, en a fait la Patrie des Incrédules.

La Cour de Rome, où cette grande Cauſe fut d'abord plaidée, avoit alors pour Chef Clement VII. de la Maiſon de Medicis. Ce Pontife reduiſit malheureuſement en négociation une affaire, où il ne falloit que les lumiéres du Saint Eſprit; il voulut être politique, où il ne s'agiſſoit que d'être Chrétien. La crainte d'offenſer Charles-Quint & ſes amis, s'il conſentoit à la diſſolution du mariage; l'inconvénient d'aigrir Henri &

ſes Alliés s'il n'y conſentoit pas; les avantages de ſa Maiſon, dont le ſort dépendoit de l'Empereur; les intérêts du Saint Siége, qui exigeoient de grands ménagemens pour l'Angleterre; ſur-tout le caractère irréſolu de Clement, qui avoit paſſé ſa vie à vouloir & à ne vouloir pas, à lever des armées & à les congédier, à faire des alliances & à les rompre: tout cela forma un grand nombre d'intrigues, qui, bien loin de ſe dénouer, ſe multiplioient & s'embrouilloient tous les jours.

L'amour, & ſur-tout l'amour d'un Souverain, ne s'accommode pas des lenteurs de la Cour de Rome. Henri chercha dans ſes Etats des facilités qu'il n'avoit pas trouvées chez les Etrangers. Cranmer, Archevêque de Cantorberi, prononça la ſentence de divorce, que le Pape avoit toujours différée ſous divers prétextes; & Anne monta fiérement ſur un Trône, dont on força Catherine à

deſcendre après 22 ans de règne.

Charles-Quint que les Eſpagnols comparent ſouvent à Salomon pour la ſageſſe, à Céſar pour la valeur, à Auguſte pour la fortune, ne ſe diſſimula pas, qu'on n'avoit dégradé ſa tante que pour l'outrager lui-même. Il ſentit cet affront en Prince qui n'étoit pas accoutumé à en recevoir. Toute l'Europe entendit ſes plaintes; & Rome ſe chargea de les juſtifier. Cette Cour, dont la circonſpection eſt connue & admirée de toute la terre, s'éloigna de ſes maximes en cette occaſion. Après avoir été trop lente, lorſqu'il s'agiſſoit de faire grace, elle ſe montra précipitée lorſqu'il fut queſtion de lancer la foudre. En ſe hâtant de fulminer la Sentence d'excommunication, Clement s'aſſura la réputation de Pontife imprudent; & Henri, en la mépriſant, la réputation d'un Prince ſans Réligion.

Malheureuſement pour l'Angle-

terre, l'exemple du Roi y fut plus contagieux qu'il n'a accoutumé de l'être. Le Parlement abandonna la véritable Réligion avec une facilité, qu'on ne lui a pas trouvée pour lui faire quitter la mauvaiſe. Tous ceux que l'autorité de ce grand Corps n'entraîna pas, portérent leur tête ſur un échaffaut, & par un événement, qui n'eſt pas à l'honneur de la conſtance Angloiſe, le nombre de ces ames fermes ſe trouva moins grand, qu'il ne l'a été dans de ſemblables occaſions chez tous les autres Peuples.

Il faloit flatter l'indépendance des Anglois par un auſſi grand objet que l'étoit un ſchiſme, pour fixer le Parlement, de tout tems ſi inquiet, dans les intérêts d'un Prince, dont le caractère propre étoit l'inconſtance. Henri fut inconſtant dans ſes amours. Six Reines partagérent ſucceſſivement ſa couche. La répudiation fut le partage de deux; & deux

laiſſérent leur Couronne ſur un échaffaut ; les autres employérent des jours malheureux à craindre l'un & peut-être à ſouhaiter l'autre. Inconſtant dans ſes projets, il médita ſucceſſivement la ruine de la France, l'abaiſſement de l'Eſpagne, l'élévation de l'Angleterre : Il auroit pu tout cela ; mais il ſe contenta de le ſouhaiter, ou tout au plus de le commencer. Inconſtant dans ſes alliances, tantôt il ſe déclara pour Charles-Quint, tantôt pour François I. & quelquefois il reſta neutre : Il aimoit la franchiſe de l'un, il déteſtoit la fineſſe de l'autre ; & par une biſarrerie tout-à-fait contraire à ſes intérêts, il fut plus ſouvent & plus longtems allié du premier que du ſecond. Inconſtant dans ſes amitiés, ſes Miniſtres, ſes Favoris eurent tous une fin tragique. Wolſey, peut-être le plus grand politique, & certainement le plus méchant homme de ſon ſiécle, échappa au boureau,

mais il n'évita pas la disgrace. Inconstant dans ses goûts, il écrivit contre Luther & agit contre le Pape; il mérita le titre de défenseur de la foi, & celui de persécuteur de l'Eglise; il reçut des brefs & des excommunications de Rome: Sa vie fut un tissu de contradictions. Il ne fut constant que dans ses fureurs. De son propre aveu, il n'épargna aucune femme dans sa passion, ni aucun homme dans sa colére; & selon l'expression d'un célébre Anglois: *Si tous les portraits d'un Prince impitoyable, qui sont dans le monde, venoient à se perdre, on pourroit les peindre tous une seconde fois au naturel, en tirant leurs traits sur la vie de Henri VIII.*

Edouard son fils ne fit que paroître sur la scêne; il n'y joua point de rôle; on conjecture pourtant qu'il auroit bien représenté. Les Protestans le regardoient déja comme leur Apôtre; & les Catholiques comme

un Fanatique, qui éprouveroit quelque jour leur foi. Il ne put que laiſſer entrevoir du goût pour la vertu, & du talent pour les affaires : mais il eut le tems de flétrir ſon Règne par une injuſtice, que les inſinuations d'un Miniſtre ambitieux, & le goût de la réforme lui arrachérent. Il écarta Marie & Eliſabeth ſes deux ſœurs du Trône ; & y appella Jeanne Gray ſa couſine.

Cette jeune perſonne, dont les Lettres avoient altéré la foi, poli l'eſprit, formé le cœur, élevé les ſentimens, témoigna la répugnance la plus décidée & la plus ſincére pour le perſonnage qu'on la preſſoit de repréſenter. Elle avoit trop de lumiéres, pour ne pas voir que le ſceptre qu'on lui offroit, ne lui appartenoit point ; trop de droiture, pour acheter ſon élévation par une injuſtice ; trop d'humanité, pour chercher à profiter du malheur d'autrui ; trop de politique, pour ne pas ſentir que

le rôle qu'on lui offroit ſeroit ridicule & court; trop de Philoſophie même, pour ſacrifier la tranquillité de ſa condition à l'éclat embarraſſant du Diadême. L'obſtination de ſes Parens triompha à la fin de ſa réſiſtance. Elle paya de tout ſon ſang une Royauté forcée de neuf jours; & mourut plus glorieuſement ſur un échaffaut, que Marie ne vivoit ſur le Trône.

La nouvelle Reine avoit conſervé la Foi dans un Royaume qui l'avoit perdue. Pour l'y rétablir ſans oppoſition, elle épouſa Philippe fils de Charles-Quint. Les deux époux travaillérent à ce grand ouvrage avec toute la hauteur, toute la dureté, toute l'inflexibilité de leur caractère. On employa pour ramener les Anglois à l'unité, des voies auſſi ſanguinaires, qu'Henri VIII. en avoit miſes en uſage pour les en éloigner. Une Religion de douceur s'arma du glaive. La deſtruction des Proteſtans

parut plus avancée, & même plus désirée que leur conversion. Le projet etoit arrêté d'obtenir par la précipitation, par la violence, par l'autorité, ce qui devoit être l'ouvrage de la charité, de la patience & du zèle.

Le Parlement accablé, pour ainsi dire, de toute la réputation, de toute la puissance, de tout l'orgueil du Monarque Espagnol, étudioit les volontés de la Reine, & se prêtoit par foiblesse à des arrangemens, où il auroit dû entrer par Religion. Il consentit à la réunion de l'Angleterre avec le Saint Siége; & ce qui n'est pas si digne d'éloge, il signa l'Arrêt de mort de tous ceux qui s'y opposoient. Une complaisance si aveugle retardoit la perte de ce grand Corps qu'on avoit jurée; une autre cause rendit inutiles les arrangemens qu'on avoit pris pour y réussir.

Lorsque Philippe épousa Marie, elle étoit d'une figure désagréable,

d'un âge avancé, d'une ſanté foible, d'une humeur inquiéte. L'ambitieux Eſpagnol ſacrifia ſes dégoûts au déſir d'ajouter une riche Couronne à tant de vaſtes Etats, dont il devoit bientôt hériter. La ſtérilité de la Reine confondit ces vûes, & mit fin aux complaiſances d'un époux intéreſſé, qui venoit d'ailleurs de ſe revêtir de l'immenſe dépouille de Charles-Quint. Dès-lors le Conſeil de Madrid n'influa plus que foiblement dans les réſolutions qu'on prenoit à la Cour de Londres.

Marie craignit de marquer trop d'amour à un Prince qui la mépriſoit, en lui ſacrifiant ſon Parlement, ou de courir trop de riſque, en hazardant une démarche qui peut-être ne ſeroit pas ſoutenue. Elle étoit agitée de ces penſées, lorſque ſa mort plaça ſur le Trône la plus grande Princeſſe, qui y ſoit peut-être jamais montée.

Eliſabeth, que l'admiration uni-

verſelle a placée au-deſſus de la critique, je dirois preſque de l'éloge, prenoit les rênes d'un Empire agité, dont mille ennemis tous redoutables & tous dangereux avoient médité la ruine : un Philippe ſecond, dont la politique inquiéte & profonde ſavoit faire des traîtres dans tous les Conſeils des Princes ; & ſuſciter des partis dans tous les Etats : un Duc d'Albe, l'appui de ſon Maître par ſes victoires, & le deſtructeur de la ſociété par ſes cruautés : un Duc de Parme, qui joignit aux ruſes Italiennes l'avantage du flegme Eſpagnol : une Catherine de Medicis qui préferoit d'achever par un crime ce qu'elle auroit pu auſſi facilement emporter par une vertu : un Duc de Guiſe, que le bonheur de réuſſir à tout rendoit hardi à tout entreprendre : un Sixte-Quint, qui comptoit pour rien de dominer, s'il ne fouloit à ſes piés des Couronnes : une Marie Stuart, dont les malheurs ont été ſi

grands, qu'ils ont plutôt obſcurci que relevé l'éclat de ſes belles qualités. Quelques Ecrivains paſſionnés ajoutent la Société des Jéſuites, qu'ils appellent calomnieuſement *une épee nuë, dont la poignée eſt toujours à Rome.*

Après tout, Elizabeth voyoit autour de ſon Trône des écueils plus dangereux encore que les orages qui la menaçoient au loin. Les Catholiques qui ſoupçonnoient ſa croyance, quoiqu'elle fit encore profeſſion de leur Réligion, paroiſſoient diſpoſés à lui conteſter une Couronne, qui dans leurs principes ne leur appartenoit pas, puiſque l'union d'*Henri* avec Anne de Boulen n'étoit qu'un concubinage. Les Novateurs, que la perſécution avoit unis trop étroitement, étoient réſolus à dominer, ou à s'enſevelir ſous les ruines du Trône. Les Irlandois, eſclaves de la Cour de Rome, & Penſionnaires de celle de Madrid, épouſoient aveu-

glément les fureurs de ces deux Couronnes. Les Grands formoient tous des prétentions, ou pour gouverner la Reine, ou pour l'épouſer, ou pour la détruire. Le Parlement étoit d'autant plus avide d'autorité, qu'il y avoit long-tems qu'il n'en avoit eu.

La Reine vit tous ces écueils, & les évita par de ces grands coups de politique, qui font un ſpectacle rare ſur la ſcéne du monde, parce qu'il n'eſt pas commun d'y voir des Acteurs du caractère d'Eliſabeth. On eſt étonné encore aujourd'hui comment une jeune Princeſſe ſans expérience, ſans amis, ſans conſeil, ſans un droit trop décidé au Trône, a pu règner avec plus de dignité, d'autorité, de tranquillité qu'aucun Monarque qui portât alors la Couronne. Tandis que l'Europe entiére étoit en proye aux diviſions domeſtiques, aux guerres étrangéres, aux factions, aux poiſons, à la miſére, aux aſſaſſinats, à toutes les horreurs, qui ren-

dront le ſeiziéme ſiécle odieux & célébre, l'Angleterre voyoit ſon commerce s'étendre, ſes loix s'affermir, ſa police ſe perfectionner. L'Hiſtoire doit recueillir avec ſoin les principes ſublimes d'une adminiſtration ſi parfaite.

Eliſabeth, ſans que le Parlement y ait eu d'autre part que de faire exécuter ſes ordres, vint à bout de donner ce grand ſpectacle à la terre, par une modération judicieuſe, qui lui fit mépriſer ſagement la brillante folie des conquêtes: par une noble jalouſie du pouvoir ſuprême, qu'elle ſçut également maintenir par l'inſinuation & par la force: par des principes fixes & invariables de gouvernement, dont rien ne fut jamais capable de la faire écarter; par une attention ſcrupuleuſe à reprimer les abus naiſſans, ou à les reſſerrer dans les bornes préciſes qu'exigeoit la politique: par une dextérité ſinguliére à ménager les occaſions, qu'elle ne

perdit jamais, ou faute de diligence ou par trop de précipitation: par le talent équivoque, & qu'on peut louer & blâmer, de faire naître des haines, d'éterniſer des diſcordes parmi ſes ennemis : par le choix toujours décent, toujours éclairé, toujours utile de ſes Miniſtres, de ſes Généraux, de ſes Favoris mêmes. A ces grands talens, Eliſabeth ajouta l'apparence des vertus ſolides & éclatantes, qui ſont l'ornement & l'appui du Trône. Quoique ſouverainement ambitieuſe, elle parut déſintéreſſée; zélée pour la Réligion Anglicane, quoiqu'indifférente pour tous les cultes ; paſſionnée pour le bonheur de ſes Sujets, quoiqu'idolâtre ſeulement de ſa propre gloire ; pleine de franchiſe & de probité, quoique peu ſcrupuleuſe dans les affaires. Elle unit les petites vanités de femme avec les grands ſentimens de Héros, les ridicules d'un ſexe avec le travail de l'autre, beau-

coup de défauts d'un Particulier avec toutes les qualités d'un Souverain parfait. Pour être jugée comme il faut, Eliſabeth ne la doit être que par des hommes d'Etat, des Miniſtres & des Rois.

Jacques Roi d'Ecoſſe, qui lui ſuccéda, monta par un chemin ſemé de fleurs ſur un Trône, où l'on n'arrivoit guères que par des flots de ſang & par des cabales. Quoiqu'étranger, & Chef d'une Nation abhorrée en Angleterre, il fut reçu avec des tranſports ſi marqués de joye; ſon arrivée excita des acclamations ſi univerſelles & ſi vives, qu'un bon Ecoſſois de ſa ſuite ne put s'empêcher de dire, que les Anglois étoient capables de gâter un bon Roi. Des ſentimens ſi tendres, ſi reſpectueux n'étoient pas naturels à la Nation qui les avoit; ils durérent peu, & il eſt plus étonnant que le Roi Jâques les ait fait naître, qu'il n'eſt ſurprenant qu'il les ait vûs finir. Ce Prince voulut

être pacifique, & il ne fut qu'indolent; ſage, & il ne fut qu'irréſolu; juſte, & il ne fut que timide; modéré, & il ne fut que mou; bon, & il ne fut que foible; Théologien, & il ne fut que fanatique; Philoſophe, & il ne fut que biſarre; Docteur, & il ne fut que pédant. Il s'érigea en controverſiſte, & parut plus fier, dit un Hiſtorien, d'avoir écrit contre les Cardinaux Bellarmin & du Perron, que ne l'auroit été un Conquérant, qui n'auroit fait que venir, voir & vaincre. Perſonne ne portoit plus loin les prétentions de la Royauté que Jâques; & peu de Princes ont autant contribué à l'avilir que lui. On ne pouvoit être guères plus grand dans la ſpéculation, ni plus petit dans la pratique. Il penſoit en légiſlateur; il agiſſoit en femme. Cependant il commença ſon Régne par une démarche qui annonçoit un Roi réſolu à l'être. Dans la proclamation qu'il publia pour la

convocation d'un Parlement, il entreprit de marquer les qualités, que devoient avoir les Députés des Communes. Ses Predéceſſeurs l'avoient fait ſouvent, mais par voie d'exhortation: Jâques employoit une maniére de commandement, & paroiſſoit déterminé à ne recevoir le ſuffrage, que de ceux qui auroient tout ce qu'il exigeoit. Cette innovation portoit atteinte viſiblement aux priviléges de la Chambre des Communes, qui jouïſſoit pleinement du droit de décider touchant la validité des élections de ſes propres membres.

La prétention du Monarque aigrit les ſujets. Jâques craignit une révolution, où il y avoit à peine un murmure. Ce Prince aimoit mieux vivre paiſible que de règner glorieuſement. Il prit le parti d'abandonner le ſoin de l'Etat à ſon Parlement, & le conſulta même toujours depuis ſur les affaires un peu importantes

de ſa famille. Cet arrangement faillit à devenir funeſte à ce grand Corps, par le déſeſpoir où il jetta une partie de la Nation.

Les Catholiques accablés par Eliſabeth, avoient eſpéré qu'un Roi fils de Marie Stuart leur ſeroit favorable. La dépendance, où ce Prince ſe mit de ſon Parlement, leur fit penſer que le joug, ſous lequel ils gémiſſoient, alloit encore s'appeſantir. Ils ſe déterminérent à le briſer, par un des plus noirs complots, qui ayent jamais troublé le repos du monde.

Ces ſanguinaires Sectateurs d'une Réligion conſacrée par la douceur & la charité, prirent la barbare réſolution de faire périr le Prince & tous les Membres du Parlement, lorſqu'ils ſeroient aſſemblés, afin que délivrés de leurs principaux Tyrans, ils puſſent redonner à leur Communion la ſupériorité qui lui eſt due, & qu'elle a eue dans tous les tems. Pour exécuter leur projet, ces

furieux louérent les maiſons voiſines du lieu où ſe tenoit l'Aſſemblée, & ramaſſérent beaucoup de poudre au-deſſous de la Salle de Weſtminſter. C'en étoit fait des plus nobles, des plus ſages têtes de l'Iſle, ſi une lettre anonyme, qu'un des Conjurés écrivit au Lord Mounteagle pour le détourner des Aſſemblées, n'eût fait ſoupçonner la Conſpiration. On viſita tous les ſouterrains, & l'on trouva caché à l'entrée d'une cave un Artificier habile, qui peu d'heures après devoit faire jouer la mine, & anéantir le Parlement. La crainte, plus que le repentir, arracha tout le ſecret de la Conſpiration à ce malheureux. Quelques-uns des Conjurés furent tuez en ſe défendant ; pluſieurs ſortirent du Royaume ; huit furent pris & éxécutés. Robert Catesby ſimple Gentilhomme, & Thomas Percy, de la maiſon de Northumberland, étoient les Chefs apparens de la Conjuration ; on a prétendu

tendu que les Jéſuites, les plus Philoſophes de tous ceux qui par goût ou par état, conſacrent leurs jours à la reformation & à la propagation du Chriſtianiſme, en étoient les Auteurs réels.

Ces Peres qui portent l'humanité : les Arts, la Religion dans tous l'univers ; qui ſont Légiſlateurs dans le Paraguay, Sçavans à la Chine, Miſſionnaires dans le Canada, & Martirs par-tout où il faut l'être, furent accuſez d'être des factieux dans la Grande Bretagne. Ils s'en ſont conſtamment défendus, ſans en être encore juſtifiés. Trois raiſons font beaucoup douter de leur innocence. Il règne dans leur apologie une aigreur qui n'eſt pas dans leur caractère. Ils ont cherché à étayer leur défenſe d'un miracle. Enfin on les voyoit à la tête des Catholiques du Pays, rang que leur donne par-tout ailleurs leur mérite.

Quoi qu'il en ſoit, le Parlement

depuis la découverte de la Conſpiration, devint plus abſolu que jamais, & le Roi plus dépendant. Ce Prince trouva plus facile de ſouffrir des injures que de les venger, de ſe paſſer de l'eſtime publique que de la mériter, de ſacrifier les droits de ſa Couronne que de troubler ſon repos pour les maintenir. Il vécut ſur le Trône, comme un particulier dans ſa famille. Il ne conſerva de la Royauté que le don de guérir les poſſédés, qu'on attribue aux Rois d'Angleterre. On auroit dit qu'il n'étoit que paſſager d'un vaiſſeau dont il étoit, ou devoit être le Pilote. Cette inaction lui procura des jours obſcurs, & prépara un règne tragique à ſon Succeſſeur.

A peine *Charles I.* étoit monté ſur le Trône, qu'il parut entre lui & ſes ſujets des diſpoſitions à ſe haïr, une antipathie même toute formée. Tandis que le Roi ſe livroit ſucceſſivement à mille projets, dont la varieté

étoit plus propre à le faire mépriſer qu'à le faire craindre, la Nation s'affermiſſoit dans la réſolution de traverſer tout ce qui ſeroit contraire à ſes priviléges. D'un côté, on voyoit un orgueil naiſſant qui ne pourroit jamais ſouffrir de contradiction; de l'autre, une opiniâtreté invincible qui ſeroit toujours incapable de ménagement. Le Monarque donnoit dans des profuſions qui ne pourroient être ſoutenues que par des moyens ruineux; le Peuple étoit livré à une épargne ſordide, que la plus grande abondance ne diminuoit point. La Cour avoit une politique vaine, artificieuſe, précipitée; le Parlement une lenteur dans les délibérations, qui ſans ſervir la Patrie, déſeſpéroit un jeune Prince. Des inclinations ſi oppoſées devoient naturellement ſe choquer dans une région comme l'Angleterre. Un homme dangereux, qui, après avoir été le Favori du Pere, ſe trou-

voit l'idole du Fils, précipita cet inſtant fatal.

George Villers Duc de Buckingham, avoit préciſément tout ce qu'il falloit pour gâter ſes Maîtres, & pour les perdre. C'étoit l'homme de l'Europe le mieux fait, le plus galant, le plus magnifique & le plus fier. Il avoit l'eſprit François & le cœur Anglois. Perſonne ne parloit avec tant de grace, ni n'agiſſoit plus noblement. Il connoiſſoit les ruſes de Cour, & les dédaignoit : il ignoroit les affaires, & s'en rendoit l'arbitre. Son courage brilloit également dans la chaleur du combat & dans les dangers enviſagés de ſang froid ; mais il étoit moins habile à prévoir le péril que ferme à le ſoutenir. Aſſis à côté du Trône dès qu'il parut à la Cour, & accoutumé aux complaiſances de la part des Rois, il déteſtoit les Sujets qui lui oſoient faire quelque réſiſtance ; & il les pourſuivoit avec fureur, mais ſans

lâcheté. La diſſimulation fut toujours à ſes yeux un crime. Dans ſes vengeances l'éclat précédoit la foudre, & ſes ennemis furent toujours avertis du mal qu'il vouloit leur faire. Extrême dans ſa haine, le Favori fut aveugle dans ſon amitié. On lui paroiſſoit propre à tout, dès qu'on avoit l'avantage d'être ſon parent ou ſon ami. Sa généroſité s'étendit juſques ſur les perſonnes les plus indifférentes; & il avoit plus de plaiſir à faire des graces qu'on n'en avoit à les recevoir. Pour prix de tant de profuſions, il n'eut pas un ſeul ami véritable. Quoique préſomptueux, il étoit capable d'écouter des conſeils ſages & modeſtes, & il ne trouva pas un homme aſſez reconnoiſſant pour les lui donner. Il ne lui manqua peut-être pour être un grand homme que la paſſion, qui a rendu tant d'autres Favoris odieux. Il ne viſa qu'à ce qui étoit agréable ou noble; il auroit formé des deſſeins uti-

les, s'il eût été ambitieux. Ses reſſentimens particuliers décidérent des affaires publiques; & le tour qu'elles prirent ne pouvoit être ni plus humiliant, ni plus malheureux.

Buckingham étoit allé négocier autrefois en Eſpagne le mariage du Prince de Galles, qui échoua; & il avoit été envoyé depuis en France pour recevoir la Princeſſe promiſe à ſon Maître. Il porta dans ſes Ambaſſades l'eſprit de galanterie qui lui étoit ordinaire. Dans la premiére il feignit une paſſion pour la Ducheſſe d'Olivarés, & il en ſentit une véritable pour la Reine Anne d'Autriche dans la derniére. Il fut puni en ſecret de l'une, & mépriſé hautement par l'autre. Ces deux traitemens, qui quoique différens, lui donnoient un ridicule à peu près égal, l'indiſpoſérent contre les deux Nations; il leur fit déclarer la guerre. Les armes Angloiſes avoient du deſſous par-tout, lorſque le Favori fut

aſſaſſiné. Sa mort fut le ſceau de la paix avec les étrangers : peut-être avec un peu d'adreſſe, Charles auroit-il pu la rétablir auſſi dans l'intérieur du Royaume. Ce Prince avoit convoqué trois Parlemens coup ſur coup. Les deux premiers lui avoient opiniâtrément refuſé des ſecours, pour ſoutenir une guerre qu'ils n'approuvoient point, parce qu'elle étoit l'ouvrage de Buckingham ; le troiſiéme lui en accorda à des conditions ſi humiliantes, qu'il le caſſa encore aſſez bruſquement, & promit trop fiérement & trop fortement de n'en jamais aſſembler d'autre.

Pour pouvoir ſe paſſer des ſecours, que les Rois ſes prédeceſſeurs tiroient ordinairement de ces Aſſemblées, Charles fit revivre des droits abolis par la coutume, impoſa des taxes refuſées par le Parlement, exigea des contributions avec une hauteur ignorée juſqu'alors dans l'Iſle. Il avoit oublié que le Roi, qui

eſt ailleurs le Juge Souverain & ſans appel de la Nation, n'eſt en Angleterre que le premier Magiſtrat du Royaume. Dans ſes principes il devoit être auſſi abſolu qu'aucun Monarque qui ait jamais porté la Couronne.

„ Du principe, que le Parlement
„ ne devoit ſon exiſtence qu'à la
„ conceſſion des Rois, & que cet-
„ te conceſſion pouvoit être révo-
„ quée, naiſſoit naturellement cet-
„ te conſéquence; que le Roi pou-
„ voit gouverner ſans Parlement,
„ & par conſéquent impoſer des
„ taxes ſur ſon Peuple, comme il
„ le jugeroit à propos pour le ſou-
„ tien du Gouvernement. Du prin-
„ cipe, que le Roi étoit au-deſſus
„ des loix, il ſuivoit néceſſairement
„ qu'il n'y avoit aucune ſureté pour
„ les Sujets, & que leur honneur,
„ leurs biens, leur liberté, leur vie
„ même étoient à la diſpoſition du
„ Roi. Du principe, que le Parle-

„ ment n'avoit aucun droit de ſe
„ mêler des affaires ſur leſquelles le
„ Roi ne lui demandoit pas ſon avis,
„ on ne pouvoit que conclure,
„ qu'il falloit laiſſer faire au Roi tout
„ ce qu'il vouloit, même les choſes
„ les plus préjudiciables à la Nation.
„ Du principe, que c'étoit man-
„ quer de reſpect pour le Roi que
„ de ſe plaindre du Gouvernement,
„ il falloit néceſſairement inférer
„ que le Parlement ne pouvoit exa-
„ miner aucun grief, ni s'en plain-
„ dre, puiſque les griefs ne ſont
„ ordinairement que des injuſtices
„ commiſes par le Roi ou par ſes
„ Miniſtres. Du principe, que le
„ Parlement n'avoit tout au plus
„ que le droit de repréſenter les
„ griefs au Roi, après quoi il devoit
„ tranquillement attendre le remé-
„ de du Roi même, il ſuivoit que le
„ Roi pouvoit vexer ſes Sujets à ſa
„ fantaiſie, ſans aucune obligation
„ de remédier à leurs maux, qu'au-

„ tant qu'il le jugeroit convenable.
„ Du principe, que c'étoit offenſer
„ le Roi dans l'endroit le plus ſenſi-
„ ble, que de diſputer ſur l'étendue
„ de ſa prérogative, on ne pouvoit
„ que tirer cette conſéquence, que
„ cette prérogative étoit ſans bor-
„ nes, ou qu'elle ne pouvoit être
„ limitée que par la ſageſſe ou la
„ bonté du Roi même. " Tous ces principes, comme il eſt aiſé de s'en appercevoir, tendoient à établir un Gouvernement arbitraire, & par conſéquent injuſte. Charles règnoit depuis environ douze ans de cette maniére, lorſqu'il ſe livra témérairement aux conſeils violens & précipités de Guillaume Laud, Archevêque de Cantorberi.

Ce Prélat ne devoit rien à la naiſſance, peu de choſe à la fortune, & beaucoup à la vertu. Il avoit un eſprit vif, une capacité étendue, des mœurs auſtères. Son humeur étoit aigre, ſon cœur ouvert, ſes manié-

res un peu groſſiéres. Il aima ſa Patrie, ſon Roi, ſon Egliſe. Les vicieux ne lui étoient pas moins inſupportables que le vice; les incrédules auſſi odieux que l'incrédulité; les pratiques extérieures de la piété, plus chéres peut-être que l'eſſentiel de la Religion. Il eut malheureuſement du zéle; & ce zéle porta ſur des objets auſſi précieux aux Anglois, que s'ils avoient eu véritablement de la Religion.

Depuis que la Grande-Bretagne eut abandonné le centre de l'unité, les ſyſtêmes s'y multipliérent ſi fort qu'on a dit, que ſi on obligeoit tous les Anglois à mettre leur profeſſion de foi par écrit, il n'y en auroit pas deux qui ſe reſſemblaſſent. Parmi toutes ces Sectes, il s'en trouvoit deux dont les liens extérieurs réuniſſoient un grand nombre de Partiſans. L'une en ſecouant le joug de Rome, avoit retenu l'Epiſcopat, & une partie des cérémonies de l'an-

cienne Egliſe ; l'autre avoit renverſé toute ſubordination & aboli tout éclat extérieur comme contraire à la ſimplicité de l'Evangile. Les premiers s'appellérent Epiſcopaux ou Anglicans ; les derniers, Presbytériens ou Puritains, & ils étoient Calviniſtes. Les uns voulurent une ariſtocratie dans l'Egliſe ; les autres une démocratie toute pure. L'Epiſcopat étoit dominant en Angleterre, & le Presbytérianiſme en Ecoſſe. Le Roi animé par l'Archevêque voulut introduire par-tout la Liturgie Anglicane, & rendre la Religion de la Grande-Bretagne uniforme.

Les Ecoſſois allarmés pour leur Religion, s'engagérent par un acte ſéditieux appellé *le Convenant*, à prendre les armes pour la défendre ; & Lesley Officier de réputation fut choiſi pour commander leurs troupes. Charles ſe trouva d'abord en état de les accabler ; ſon irréſolution arrêta la foudre. Les Rebelles plus

attentifs à leurs intérêts, ſçurent reparer l'inégalité de leurs forces par des intrigues. Ils conjurérent l'orage par la ſéduction de ceux qui accompagnoient le Roi dans cette expédition: Tous ſes Courtiſans prêtérent volontiers l'oreille à la propoſition d'un Traité.

Le Comte d'Arondel, par le mouvement de ſon inconſtance ordinaire, étoit déja las d'être Général. Le Chevalier Vane, homme actif & intelligent, avoit tourné ſes talens du côté de ſes affaires particuliéres. Le Comte de Pembrok haïſſoit autant la guerre qu'il aimoit la chaſſe. Le Comte de Holland, dont toute la politique ſe bornoit à une entiére conformité aux inclinations de ſon Maitre, craignoit la déſolation de l'Ecoſſe, parce que le Roi la craignoit. Le vieux Chevalier Coke étoit flaté de l'idée de finir bientôt un voyage incommode qu'il n'avoit jamais cru néceſſaire. Le ſeul Comte

d'Eſſex demeura ferme dans les intérêts du Roi. Il refuſa conſtamment de recevoir les viſites des Commiſſaires d'Ecoſſe, d'entendre même leurs propoſitions. On conclut un Traité équivoque que chacun expliqua dans la ſuite à ſon gré. Charles congédia ſon armée; les Ecoſſois augmentérent la leur, & ils trouvérent un appui dans un des plus grands hommes qu'il y ait jamais eu.

Le Cardinal de Richelieu qui eut le privilége unique de rendre utiles à l'Etat qu'il gouvernoit ſes paſſions & ſes talens, ſes vices comme ſes vertus, avoit un intérêt perſonnel de troubler l'Angleterre, qui, pour venger Marie de Medicis, appuyoit tous les partis qui ſe formoient en France contre ce Miniſtre. Les ſecours d'un homme puiſſant qui les prodiguoit, & les conſeils d'un politique qui s'eſt rarement trompé, donnérent une nouvelle vivacité & plus de conſiſtance aux mouvemens

qui agitoient l'Ecoſſe. Charles ſe vit forcé à reprendre les armes contre ſes Sujets; & le Lord Conway fut chargé des premiéres opérations de la guerre.

Ce Seigneur raſſembloit des qualités qui ſe trouvent rarement enſemble; un courage intrépide à la guerre, & une ſoupleſſe infinie à la Cour; l'eſtime des hommes d'Etat, & l'amitié des perſonnes frivoles; un attrait vif pour la volupté, & une forte application à l'étude: un zéle réel dans le cœur pour la Réligion, & une incrédulité bien décidée dans l'eſprit; la lâcheté de trahir tous les partis, & l'adreſſe de gagner la confiance de toutes les Factions.

Poſté avantageuſement ſur les bords de la Thine pour en diſputer le paſſage aux Ecoſſois, il s'enfuit avec une précipitation qui fit moins de tort à ſa valeur qu'à ſa probité. Le Comte de Strafford Viceroi d'Irlande, joignit dans ces circonſtan-

ces les débris de l'armée qu'il devoit commander. L'eſprit de ſédition qu'il y remarqua, n'abattit pas ſon courage. Avec ſes huit mille Irlandois braves, diſciplinés, inviolablement attachés à ſa perſonne, il promit ſur ſa tête de repouſſer les Rebelles juſques dans leurs montagnes; & jamais ce grand homme ne fut accuſé de témérité.

Le Roi, qui ne voyoit autour de lui qu'un ennemi victorieux & fier, une armée découragée & corrompue, un Peuple mécontent qui appuyoit, ou du moins ne traverſoit pas la rebellion, une Cour où regnoient aſſez ouvertement tous ces vices enſemble, refuſa ſon conſentement à une réſolution ſi généreuſe. Croyant ſon parti ruiné, quand il n'étoit encore qu'en péril, il aſſembla tous les Pairs du Royaume, choſe qui étoit ſans exemple depuis pluſieurs ſiécles. Cette Aſſemblée, quoique compoſée de toute la haute Nobleſſe du

Royaume, ne réunit que des hommes bornés qui ne voyoient rien; des cœurs timides que tout effrayoit, des eſprits faux qui n'avoient que des vues dangereuſes, des ames perfides qui trahiſſoient leur Souverain & leur Bienfaiteur. Charles n'y trouva que de la hauteur; point de bon conſeil, & encore moins de ſecours. Dans cette extrêmité, l'infortuné Monarque ſe détermina à convoquer le ſanguinaire Parlement de mil ſix cens quarante, pour ſe réconcilier, s'il en étoit encore tems, avec les Anglois, & pour les armer contre les Ecoſſois.

La plupart des Pairs qui compoſoient cette trop célébre Aſſemblée, ſe trouvérent corrompus, & tous les Membres des Communes étoient fanatiques. Dans la Haute Chambre, on étoit mécontent du Roi: dans la Chambre Baſſe, on déteſtoit la Royauté. Les premiers étoient ſans Réligion; & les ſeconds, ce qui

eſt plus dangereux, en avoient une ennemie de l'Ordre. D'un côté on ne vouloit qu'humilier le Souverain; de l'autre on étoit déterminé à le perdre.

Les Seigneurs les plus oppoſés à Charles furent, le Comte de Bedfort qui aimoit mieux tenir le premier rang au Parlement, que de n'avoir que le ſecond à la Cour. Le Vicomte Say qui ſe faiſoit une Réligion de haïr tout ce qui n'étoit pas de la Secte des Puritains. Le Comte de Warwick, l'homme le plus corrompu, & un des plus grands hypocrites d'Angleterre. Le Lord Mandeville, l'idole du Peuple par ſes profuſions, & des honnêtes gens par ſa douceur. Le Comte d'Eſſex, que le hazard plaça toujours dans de grandes ſcénes, & que la nature avoit deſtiné à l'obſcurité. Le Comte de Holland, Parlementaire par caprice plutôt que par raiſon ou par ſentiment. Le Comte de Northumberland, qui

portoit aux derniers excès le mépris pour ſes Maîtres, & l'ingratitude pour ſes Bienfaiteurs. Mylord Herbert, qui entroit dans un parti, parce qu'on l'y mettoit, & qui y étoit conſtant, parce qu'on lui diſoit qu'il le falloit être.

La Royauté n'avoit point dans les Communes des ennemis plus violens, plus accrédités & plus adroits que Pym, à qui une longue expérience tenoit lieu de pénétration, de vertus & de ſervices: Hambdem, qui étoit tout ce qu'il vouloit, & qui n'a jamais été ce qu'il ſembloit être: Saint-Jean, homme ſombre, enveloppé, entêté, ſéditieux par principe & par caractère: Fiennes dans qui les Miniſtres de Geneve, & les Rebelles de France avoient fortifié le mépris de l'autorité: Vane, dont la diſſimulation profonde, & le génie emporté unis enſemble, formoient un factieux parfait: Hollis, qui n'eut de blâmable dans ſa con-

duite, que le motif qui en dirigeoit les reſſorts.

Comme le Roi avoit peu d'amis dans le Parlement, & qu'il n'y en avoit que de foibles, ſes ennemis s'y trouvérent les maîtres des délibérations. Ils commencérent par s'unir étroitement avec l'armée Ecoſſoiſe, qui, par un accord fait avec Charles, devoit demeurer en Angleterre juſqu'à ce que le Parlement eut rétabli la paix entre les deux Nations. Les Anglois qui ſongeoient à ſe revolter, ne garderent plus de meſures avec le Monarque, quand ils ſe virent appuyés par des Rebelles, dont la protection les aſſuroit de l'impunité. Pour ôter au Trône l'unique appui qui lui reſtoit, ils accuſérent le Comte de Strafford d'avoir travaillé à détruire la réformation & la liberté. Cet homme illuſtre étoit coupable d'un plus grand crime; il aimoit, il ſervoit ſon Roi. Un ſi noir complot qui commençoit par l'in-

juſtice, devoit finir par la ſédition. Les Pairs qui avoient horreur de ſe couvrir d'un ſang ſi pur, furent expoſés à la fureur du Peuple par les intrigues de la Chambre Baſſe : la foibleſſe en éloigna pluſieurs de l'aſſemblée ; la crainte arracha aux autres un arrêt honteux.

Le Roi qui avoit été quelquefois grand, parut diſpoſé à l'être en cette occaſion. Il ne refuſa pas ſeulement de ſouſcrire à l'injuſtice ; il fit encore éclater ſon indignation. Les clameurs d'une populace ſéditieuſe, & les conſeils de quelques amis timides furent également mépriſés. Charles parla en Maître irrité, en ami tendre, en Monarque reconnoiſſant. On peut dire que Strafford immola la gloire du Roi à la ſienne. Pour être grand, il força preſque ſon Souverain à une lâcheté. Le foible Prince accorda aux priéres de ſon Miniſtre, ce qu'il avoit refuſé aux menaces de ſon Parlement. Il

fut permis aux Factieux d'immoler la victime; & tous les ſiécles ſe ſouviendront que Charles I. en ſigna l'arrêt.

Le généreux Strafford ſoutint à la mort la gloire de ſa vie. Il trouva plus d'honneur ſur l'échafaut, qu'il n'en avoit acquis dans mille combats; & il ne regarda pas comme un ſupplice, une fin utile à ſon Roi. Le ſacrifice de ſes jours lui aſſura la réputation du meilleur des Sujets. Ses ſuccès à la Cour & à l'armée l'avoient déja placé parmi les premiers politiques & les plus grands Généraux. On oublioit en le voyant, que c'étoit l'homme de ſa Nation le plus puiſſant & le plus riche: on penſoit ſeulement qu'il en étoit le premier génie. Il concevoit ſi aiſément qu'il pouvoit ſe paſſer d'étude. Il s'exprimoit avec tant de grace qu'il n'avoit pas beſoin de ſavoir. Son eſprit ne fut peut-être que trop ſupérieur. Cet aſcendant lui inſpiroit pour les au-

tres hommes un mépris qu'il n'avoit pas l'attention de diſſimuler. La fierté qui eſt le défaut ordinaire des Héros Anglois, fut ſpécialement celui de Strafford. Il ne voulut jamais que la juſtice ; mais dans le choix des moyens, il préféra toujours les violens. Sans une trop haute opinion de lui-même, qui le portoit, pour ainſi dire, à ſe croire un Dieu, il eut pû devenir le premier des hommes.

La fin tragique de Strafford, & l'empriſonnement de l'Archevêque de Cantorberi, qui éprouva dans la ſuite le même ſort, privérent le Roi de ſes deux yeux, ainſi qu'on s'exprimoit alors. Leur place & celle de quelques autres, qui en ſe retirant dans les Pays étrangers, épargnérent d'autres crimes à la Nation, & au Roi des foibleſſes, furent remplies par les Seigneurs les plus ſéditieux du Royaume. Le Parlement exigea cette complaiſance ; & le Monarque crut que cet expédient

guériroit ſes Sujets de leurs défiances. Il reçut ſes Miniſtres de la main de ſes perſécuteurs.

Les ennemis de la Royauté ſont hors de leur place dans le Conſeil des Princes. Charles ne trouva dans le ſien que des traîtres qui le livrérent à des Rebelles. Le Parlement ſouhaita qu'il lui ſacrifiât le droit dont jouïſſoient pleinement les Rois, de bannir & d'empriſonner ſans en découvrir les cauſes; il le lui ſacrifia: qu'il renonçât à tous les tributs qui ſe levoient par ſes ordres, & qui faiſoient partie de ſon domaine; il y renonça: que les deux Tribunaux deſtinés à ſoutenir l'honneur & les droits du Diadême fuſſent ſupprimés; ils les ſupprima: qu'il s'engageât à convoquer réguliérement tous les trois ans le Parlement; il s'y engagea. Enfin, le Parlement ſouhaita de ne pouvoir être caſſé que du conſentement des deux Chambres; cette audacieuſe demande fut encore

core accordée. Le lendemain du jour auquel ce fatal consentement fut donné, le Comte de Dorset entra la tête couverte dans la Chambre de Charles. Comme on l'avertit de songer où il étoit, il répondit, *qu'il n'y avoit plus de Roi d'Angleterre.*

En effet, à peine le Parlement fut-il maître de prolonger à son gré sa durée, qu'il demanda la disposition des armées, des places, des ports, des arcenaux du Royaume. Indigné de ces orgueilleuses prétentions, le Monarque Anglois se souvint enfin qu'il étoit encore sur le Trône, & qu'il falloit s'y soutenir sans honte, ou en descendre du moins avec gloire. Il arma, & ce retour de courage lui ramena des Partisans que l'animosité de ses ennemis avoit préparés à ce changement.

Depuis long-tems les bons Citoyens que l'amour de l'Ordre avoit autrefois aigris contre les usurpations de Charles, détestoient dans

leur cœur les entrepriſes des Factieux qui uſurpoient ſon autorité. Ils trouvérent plus étrange encore que le Parlement voulut gouverner ſans Roi, qu'ils n'avoient trouvé mauvais que le Roi voulut ſe paſſer de Parlement. La conſtitution du Gouvernement étoit plus altérée par l'un que par l'autre. Ils faiſoient des vœux contre les tyrans, en attendant l'occaſion de faire des efforts contre la tyrannie. La réſolution du Prince fit éclater de ſi beaux ſentimens; & l'Europe apprit avec joye que la fidélité pour le Souverain, n'étoit pas une vertu tout-à-fait bannie de l'Angleterre.

Deux Partis célébres encore aujourd'hui commencérent alors à diviſer la Nation. L'un étoit compoſé des Epiſcopaux & de ceux pour qui l'autorité Royale étoit encore reſpectable. L'autre étoit rempli par les Presbytériens, & par les eſprits Républiquains ou Parlementaires.

Les premiers furent appellés dans la ſuite Torys, les ſeconds eurent le nom de Whigs. Il n'eſt pas de mon ſujet de décrire les événemens meurtriers que produiſirent ces diviſions. Jamais l'Angleterre ne fut inondée de tant de ſang, ni ſouillée de plus de crimes. La guerre ſe fit avec plus de brutalité que de bravoure, plus d'opiniâtreté que de conſtance, plus d'impétuoſité que d'intelligence, plus d'animoſité que d'émulation, plus de fureur que d'héroïſme. L'honneur des Royaliſtes l'emporta d'abord ſur le déſeſpoir des Parlementaires; la bonne ſur la mauvaiſe càuſe; la Réligion ſur le Fanatiſme. Charles alloit triompher, s'il eut eu dans le Conſeil le courage qu'il avoit dans les armées. Il pouvoit tout, & il n'oſa rien. De perfides amis l'arrêtérent deux fois ſur la route de Londres, tandis que les Rebelles prenoient des meſures infaillibles pour l'accabler

par le conſeil d'Olivier Cromwel.

Cet illuſtre ſcélerat, qui ne peut être loué ſans horreur, ni mépriſé ſans injuſtice, qu'on eſt forcé d'admirer & de déteſter tout enſemble, éclairoit déja par des lumiéres ſupérieures le Parlement qu'il devoit un jour gouverner. Pour empêcher la ruine de cette Aſſemblée, Cromwel imagina l'alliance de l'Ecoſſe, & par là ſon parti qui étoit preſque abbatu, devint plus puiſſant que jamais.

Les Ecoſſois qui avoient autrefois donné la loi à Charles, craignirent d'être obligés à la recevoir de lui, s'il parvenoit à fixer la victoire qui commençoit à ſe ranger ſous ſes étendarts. Pour prévenir une ſoumiſſion qu'il leur plaiſoit d'appeller eſclavage, ils entrérent dans une ligue dont il y a apparence qu'ils ne pénétrérent pas tout-à-fait le but. Ils furent flatés du plaiſir d'aſſurer leur liberté, de l'avantage de rendre le Presbytéraniſme dominant, & de

l'honneur de protéger l'Angleterre. La révolte unit deux Nations diviſées par une antipathie de quinze ſiécles. Londres & Edimbourg confondirent leurs prétentions, leurs murmures, leurs projets & leur politique.

Dès-lors la ruine du Parti Royaliſte devint infaillible. Quelques avantages remportés ſur les Parlementaires Anglois ne raſſurérent pas contre l'union des forces de deux grands Royaumes. Charles avec des Partiſans dont quelques-uns étoient perfides, pluſieurs chancelans, & peu déterminés à vaincre ou à périr, ne pouvoit pas réſiſter à des Enthouſiaſtes ſans nombre, conduits par une politique abominable, mais profonde. Pour ſuſpendre ſeulement la chûte du Roi, il falloit des prodiges, & tandis que Cromwel en faiſoit en Angleterre pour l'avancer, Montroſe en faiſoit pour la retarder.

Ces deux hommes célébres fixérent ſur eux les yeux de l'Europe en-

tiére par des talens plus différens qu'oppoſés. Montroſe avoit une droiture de cœur qui le fixa toujours dans les intérêts de ſon Roi & de ſa Patrie ; Cromwel une ſupériorité d'eſprit qui donnoit un air d'équité aux actions les plus criminelles. L'un réuſſit à former lui ſeul un parti ſans d'autres reſſources que ſon courage ; l'autre vint à bout de dominer dans le ſien par beaucoup d'adreſſe & de politique. Le premier excelloit à lever des armées, & à les endurcir au froid & à la faim ; le ſecond, à les retenir & à les faire ſubſiſter. Le Héros de l'Ecoſſe avoit une audace qui déconcertoit les meſures des Guerriers méthodiques ; celui d'Angleterre ſe faiſoit un ſyſtême, & le ſuivoit, mais ſans lenteur & ſans timidité. Montroſe faiſoit de grandes choſes pour le plaiſir de les faire, & l'honneur de les avoir faites ; Cromwel avoit des vues plus intéreſſées, il vouloit recueillir le fruit de ſes intri-

gues & de ſes exploits. La vanité faiſoit proprement le caractère du premier, l'ambition étoit la paſſion dominante du ſecond. Celui-ci ſe montra ſupérieur à ſes diſgraces; celui-là plus grand que ſes ſuccès. L'un éprouva mille trahiſons & les étouffa; l'autre ſe connoiſſoit ſi bien en hommes, qu'il n'en fut jamais trompé. L'Ecoſſois perdoit ſouvent ſes plus zélés Partiſans par des ſoupçons injurieux à leur gloire. L'Anglois ramenoit ſes ennemis par une confiance qui les ſéduiſoit. Avec le premier on eſpéroit beaucoup de vaincre; on etoit aſſuré de n'être pas vaincu avec le ſecond. Si la Couronne pouvoit être ſoutenue ſur la tête de Charles, c'étoit par Montroſe; ſi elle en devoit tomber, c'étoit par Cromwel. Le Parlementaire fut autant ſupérieur au Royaliſte par l'eſprit, qu'il lui fut inférieur par le cœur. L'un reſſembloit aux Héros Grecs, & l'autre aux Héros Romains.

Montroſe eut d'abord des ſuccès qui tiennent plus du Roman que de l'Hiſtoire. Entré ſeul & en ſecret en Ecoſſe, il inſpira à quelques braves qu'il raſſembla, & à douze cens Irlandois qui le vinrent joindre, une paſſion extrême pour lui, pour ſon Parti, pour le Roi, pour la gloire, & pour les actions extraordinaires. Sans bagage, ſans artillerie, ſans munitions, ſans Places fortes, ſans intelligences, ſans argent, ſans reſſources, & preſque ſans armes, ſuivi ſeulement de trois mille hommes, mais trois mille hommes formés par lui aux combats, il gagna quatre batailles, défit cent Partis, ſurprit quatre-vingt Châteaux, força les meilleures Villes, répandit la terreur dans tout le Royaume. Abandonné par les premiéres troupes qu'il avoit levées, trompé par pluſieurs de ceux que la néceſſité de ſes affaires l'obligeoient d'employer; proſcrit par le Parlement, entouré d'un peuple

d'ennemis & de jaloux, assiégé par deux, par trois, & quelquefois par quatre armées, attaché à un Prince qui communiquoit son malheur à tous ses amis, Montrose ne reçut jamais qu'un échec. Il avoit réparé ce malheur par son activité, sa valeur, sa fortune ; il étoit parvenu à conquerir l'Ecosse entiére, ou presque entiére, lorsqu'une nouvelle scéne de la tragédie la plus compliquée qu'il y ait jamais eu, changea tout-à-coup la situation des affaires.

Le Roi après avoir soutenu avec des succès variés une guerre cruelle contre les Anglois rebelles & les Ecossois qu'ils avoient appellés à leur secours, s'étoit lassé de lutter contre la fortune. Accablé sous le poids de ses malheurs, & ne voyant point de jour dans le cahos de ses affaires, ni d'issue dans le labyrinthe où le fil des événemens l'avoit conduit, ce Prince infortuné se précipita dans l'abîme qui lui parut le moins profond ;

il alla ſe jetter dans les bras de l'Armée d'Ecoſſe, eſpérant y trouver, non de l'obéiſſance, mais de la compaſſion.

Leſley qui commandoit les Rebelles, reçut le Monarque en Sujet reſpectueux, mais non pas fidéle. Il lui perſuada de regagner le cœur de ſes Sujets, en faiſant ouvrir toutes les Villes dévouées à ſes intérêts, & en déſarmant tous les corps d'armée qui combattoient encore ſous ſes enſeignes. Les fautes qu'on fait dans les grandes places ne ſont pas toujours libres; ce ſont ſouvent des ſuites malheureuſes & néceſſaires des fâcheuſes ſituations où l'on ſe trouve. Charles accorda tout, parce qu'il n'étoit pas en état de rien refuſer. Depuis cet ordre fatal il ne reſta pas le moindre veſtige du bon Parti dans l'étendue des deux Royaumes. Tout ſe ſoumit juſqu'à l'invincible Montroſe. Ce grand homme préfera la gloire de bon Sujet à celle de

Conquérant redoutable. L'exil auquel ſon Maître étoit forcé à la condamner lui parut plus glorieux, qu'une indépendance marquée du ſceau de la Rebellion. Il s'arracha du ſein des Guerriers qu'il avoit ſi ſouvent menés à la victoire en Ecoſſe, pour aller rendre les Chrétiens triomphans des Infidéles en Hongrie.

Tandis que ce Héros alloit prêter le ſecours de ſon bras à d'autres peuples, le Parlement d'Angleterre achetoit des Ecoſſois l'odieux privilége de commettre le plus grand des crimes. Le Prince inſtruit du prix pour lequel on le livroit, s'écria avec indignation, qu'il aimoit encore mieux être avec ceux qui l'avoient acheté chérement, qu'avec ceux qui l'avoient lâchement vendu.

Lorſque Charles fut conduit en Angleterre, il y avoit deux Factions dans le Parlement, les Presbytériens & les Indépendans. Les premiers ne vouloient que l'anéantiſſe-

ment de l'Epiſcopat, & la diminution de la Puiſſance Royale: les ſeconds étoient pour l'extinction de la Royauté, & par conſéquent pour la mort du Monarque.

Ireton gendre de Cromwel, & le Chef après lui des Indépendans, ſonda les diſpoſitions de la Chambre Baſſe, qu'il harangua en ces termes:

„ On abuſe depuis trop long-tems
„ de la patience du premier Tribu-
„ nal d'Angleterre. Les caprices
„ d'un Roi opiniâtre ont tant coûté
„ de ſang à l'Etat, qu'il ſeroit im-
„ prudent de tarder encore à repri-
„ mer ſes fureurs. Le Contract des
„ Rois & des Peuples contient un
„ engagement mutuel d'obéiſſance
„ & de protection; on nous refuſe
„ l'un, nous ſommes diſpenſés de
„ l'autre. Toute l'Europe a les yeux
„ ſur vous, pour ſavoir ſi vous avez
„ autant de fermeté pour aſſurer le
„ ſalut public, que vous avez fait
„ paroître de lumiéres pour le con-

„ noître. Ne balancez pas à pren-
„ dre le parti le plus généreux; les
„ vaillans hommes, par qui vous
„ avez triomphé ſi ſouvent, vous
„ aſſurent par ma voix que leur cou-
„ rage n'a pas diminué, & que leur
„ zéle pour la Patrie eſt toujours le
„ même. Ils ſouhaitent ſeulement
„ de n'être pas obligés à chercher
„ dans leurs forces une ſureté,
„ qu'ils aimeroient mieux devoir à
„ la promptitude & à la vigueur
„ de vos réſolutions.

Tandis que Ireton parloit, Cromwel étudioit tous les viſages, & liſoit dans les yeux de l'Aſſemblée ce qu'il devoit penſer de chacun de ceux qui la compoſoient. Après cette épreuve infaillible pour un homme de ſon caractère, il livra le Parlement à l'Armée dont il étoit l'idole, & fit exclure ou empriſonner par la force des armes, environ deux-cent Membres de la Chambre Baſſe, dont la conſcience s'accor-

doit mal avec ſes deſſeins. Il fit plus : aſſuré que la Chambre Haute déteſtoit ſes forfaits, & ne ſe prêteroit jamais à ſes vues, il fit déclarer dans celle des Communes, qu'à elle ſeule appartenoit le pouvoir de faire des loix, & qu'on n'y avoit pas beſoin du conſentement des Seigneurs, la Souveraine Puiſſance étant originairement dans le Peuple. On érigea enſuite un Tribunal ſous le titre de Cour de Haute Juſtice, dont les Juges furent tirés, partie de l'Armée, & partie des Communes, par l'autorité de qui cette Aſſemblée ſe formoit. Charles fut cité devant ces furieux, qui juſtifiérent tous le choix qu'on avoit fait d'eux. La plus horrible cataſtrophe ne leur coûta pas un ſoupir, ni le plus noir forfait un remord. L'Angleterre devint le théatre d'un ſpectacle horrible, dont aucune autre Nation n'a eu à rougir. Un Roi généreux fut condamné, comme tyran, à périr ſur un écha-

faut; & cette horrible ſcéne fut vue avec auſſi peu d'émotion, que s'il ſe fut agi du dernier des hommes. *Les Presbytériens*, dit un Ecrivain célébre, *fournirent la hache qui coupa la tête au Roi, & livrérent la victime toute liée aux Indépendans qui l'egorgérent.*

L'infortuné Monarque fut conduit à une fin tragique par les paſſions de Buckingham, le zéle impétueux de Laud, les hauteurs de Strafford, les indiſcrétions de la Reine, les diviſions de ſon Conſeil, la trahiſon de ſes Favoris, le concert de ſes perſécuteurs, l'ambition de Cromwel. Le meilleur maître, le meilleur ami, le meilleur pere, le meilleur mari, le meilleur Chrétien, peut-être le plus honnête homme de ſon ſiécle; il ne lui manqua que de connoître ſes talens pour être un grand Roi. Il fut aſſez appliqué pour ſuffire au gouvernement de ſes Etats; aſſez habile pour comman-

der ſes armées; aſſez brave pour vaincre ſes ennemis; aſſez genéreux pour déſarmer les Rebelles; aſſez éclairé pour connoître les intérêts de ſa Couronne; aſſez modéré pour reſpecter les droits de ſes Peuples. Malheureuſement il ſe défia trop de ſes forces, & ſe livra ſans reſerve aux paſſions de ſes Miniſtres, & aux caprices de ſes Favoris. Son règne ne fut proprement que l'hiſtoire de ces différens caractères. A la lenteur ſuccéda la précipitation, au deſpotiſme des maximes populaires, au goût de la guerre l'amour de la paix, à une dureté outrée une douceur exceſſive, au refus des choſes les plus raiſonnables la conceſſion des plus injuſtes, aux grandes intrigues les petites fineſſes, à l'envie de tout brouiller le déſir de tout réunir. Pour peindre d'un trait ce Monarque, il fut le jouet de ſes amis durant la vie, & la victime de ſes ennemis à la mort. Il la vit venir en grand hom-

me, & ne laiſſa paroître ni foibleſſe, ni oſtentation.

Les parricides avoient leurs mains encore teintes du ſang de leur Souverain, lorſqu'ils cherchérent dans de nouveaux crimes l'impunité de celui qu'ils avoient commis. Trois précautions, toutes trois extrêmes, leur parurent néceſſaires, pour garantir leurs têtes coupables de la foudre qui les menaçoit. Ils avoient maſſacré le pere, ils proſcrivirent les Princes ſes fils comme ſes complices; ils avoient dégradé la Chambre des Pairs, ils la ſupprimérent comme inutile; ils avoient avili la Royauté, ils l'anéantirent comme funeſte au bonheur des Peuples. L'autorité Souveraine réſida dès-lors toute entiére dans la ſeule Chambre des Communes.

La nouvelle République inſpirée par le génie étendu & ſublime de Cromwel, procura à l'Angleterre une tranquillité qu'elle n'eſpéroit

plus, & lui donna un éclat qu'elle n'avoit pas eu depuis pluſieurs ſiécles. On venoit d'être agité des plus violentes tempêtes, & tout parut calme; on s'étoit cru à la veille de ſa ruine, & on étoit en état de donner des loix. Il eſt fâcheux pour l'honneur de la vertu, qu'un des plus beaux, des plus grands ſpectacles que fourniſſent les Annales des Nations, ſoit l'ouvrage de la révolte. Tout parut merveilleux dans cette révolution. Les Royaliſtes ſe pliérent à un genre de Gouvernement mal aſſorti à leur caractère, & que leur conſcience n'approuvoit pas. Les Grands, accoutumés au rôle de Légiſlateurs, demeurérent paiſibles dans l'ordre de ſimples Citoyens. Les Irlandois & les Ecoſſois, qui avoient armé, les premiers par attachement pour leurs Rois; les autres pour effacer l'horreur de leur trahiſon, furent malheureuſement domptés. Les Hollandois, qui avoient profité

des malheurs de l'Angleterre pour uſurper l'empire de la mer, furent humiliés. La France & l'Eſpagne toujours rivales, toujours ennemies, briguoient baſſement, ſi on oſe le dire, l'alliance des uſurpateurs. Les Souverains qui auroient dû s'unir pour venger un attentat commun à tous les Rois, applaudiſſoient à l'injuſtice par crainte ou par intérêt. Toute l'Europe s'humilia, ſe tut, ou admira.

Cromwel étoit le reſſort ſecret de ces coups d'Etat. Oracle du Parlement par ſes lumiéres, & idole de l'armée par ſon courage, il remuoit à ſon gré les deux corps, & les faiſoit également concourir à ſes vues & à la gloire de la Nation. Quand le tiran vit que les prodiges de ſon adminiſtration avoient fait ſur les eſprits & ſur les cœurs l'impreſſion qu'il s'en promettoit, il dédaigna une autorité empruntée, & voulut avoir un pouvoir à lui. Comme ſon

ſyſtême étoit de ſe faire décerner les honneurs & non de les uſurper, il prit des routes aſſez détournées pour parvenir au but qu'il ſe propoſoit.

L'armée nourriſſoit depuis long-tems une haine fiére, vive & ouverte pour le Parlement. Quand Cromwel n'eut plus d'intérêt à ſuſpendre les effets terribles de cette dangereuſe paſſion, elle agit avec toute l'audace qu'elle peut avoir dans de braves gens qui ſe croyent fortement offenſés. Ils ne ſe bornérent pas à demander la réformation de l'Etat, ils voulurent qu'elle fût l'ouvrage d'une autre Aſſemblée. Le Parlement chercha à cacher la frayeur, que lui cauſoient ces prétentions, ſous un faux air de courage qu'il ne ſoutint pas long-tems. Il voulut caſſer une partie de l'armée, & diſperſer le reſte pour l'empêcher de cabaler contre le Gouvernement. Cette hauteur irrita des hommes, qui ne s'attendoient pas à trouver de la réſiſtance;

les eſprits s'échaufférent, & chacun prit parti ſelon ſon inclination ou ſes intérêts. A la fin les Anglois armés donnérent la loi à ceux qui ne l'étoient pas. Douze Députés de l'armée & douze du Parlement, furent choiſis pour imaginer une nouvelle forme de Gouvernement.

Les Parlementaires regagnérent dans les Conférences la ſupériorité qu'ils avoient perdue dans les procédés. Ils perſuadérent aux Militaires que leurs intérêts communs demandoient que les choſes reſtaſſent ſur l'ancien pied. Cromwel vit l'inſtant qui alloit déranger ſes vues, & il le prévint. Spectateur indifférent & déſintéreſſé en apparence juſqu'à ce jour, il ſe déclara hautement pour l'armée dont il étoit Général. Suivi de ſes principaux Officiers, il ſe rendit à Weſtminſter, & en chaſſa avec mépris le Parlement qui y étoit aſſemblé, & qui vouloit ſecouer ſon joug. Cet ambitieux fut alors le maî-

tre de s'emparer du Gouvernement; mais il auroit obtenu du peuple & de l'armée comme grace, ce qu'il étoit réſolu d'accorder un jour comme néceſſaire. Pour conduire les affaires au point de maturité où il les ſouhaitoit, il témoigna beaucoup de zêle pour l'adminiſtration la plus populaire. A ſon inſtigation, le Conſeil des Officiers qui avoit caſſé le Parlement, remit l'autorité Souveraine à cent quarante-quatre perſonnes choiſies dans les trois Royaumes qu'elles repréſentoient.

Le nouveau Tribunal, qui prit le nom de Parlement, fut compoſé à deſſein de tout ce qu'il y avoit de plus ridicule, de plus extravagant, de plus décrié dans les trois Nations. Lorſque ces hommes mépriſables eurent fait aſſez de bévues pour exciter la riſée & l'indignation publique, les amis de Cromwel leur perſuadérent d'abdiquer un pouvoir incommode, qui les livroit à tant de

chagrins : ils y consentirent. L'ambitieux qui conduisoit avec art toutes ces intrigues, vit alors couronner sa politique, comme il avoit vu triompher autrefois son audace. L'armée se joignit au Parlement, pour le conjurer de se charger seul du Gouvernement. Il voulut y être forcé. On se vit réduit à solliciter baissement des fers qu'on craignoit. Le tyran ne se rendit qu'après une résistance de plusieurs jours, & une froideur offensante. Encore voulut-il moins paroître accepter l'autorité, que cesser de la refuser, & faire croire qu'il avoit plus de talent que de passion pour règner.

Dès qu'on fut parvenu à vaincre l'hypocrite modestie du plus orgueilleux des hommes, la flaterie s'occupa du choix des titres qui pourroient plaire à l'usurpateur. Sa vanité auroit été pour les fastueux : sa politique lui fit préférer les modestes. Il rejetta celui de Roi, qui lui auroit

attiré la haine des Peuples, & accepta celui de Protecteur, qui lui concilia leur affection. Sous le premier de ces deux noms, il auroit paru plus maître; il l'étoit réellement davantage ſous le ſecond. En mettant des bornes aux complaiſances des Anglois, il leur épargnoit de la honte, & à lui par conſéquent des contradictions. Ces préliminaires de ſon règne en prognoſtiquérent la ſageſſe, & en aſſurérent la tranquillité.

Cromwel ne fût pas un de ces hommes qui ont paru indignes de l'Empire auſſi-tôt qu'ils y ſont parvenus. Il avoit le génie de toutes les places, de tous les inſtans, de toutes les affaires, de tous les Partis, de tous les Gouvernemens. Il étoit toujours ce qu'il falloit être; le plus brave à la tête des armées; le plus éclairé dans les conſeils; le plus appliqué dans les affaires; le plus éloquent dans les délibérations; le plus actif dans les entrepriſes; le plus fanatique

que dans la dévotion; le plus ferme dans les disgraces; le plus savant dans une assemblée de Théologiens; le plus factieux dans les conspirations. Il ne fit jamais de faute, ne manqua jamais d'occasion, ne laissa jamais d'avantage imparfait, ne se contenta jamais d'être grand quand il pouvoit être très-grand. Le hazard & le tempérament, qui décident de la conduite des autres hommes, n'influérent pas dans la moindre de ses actions. Né avec une indifférence entiére pour tout ce qui est louable ou blâmable, honnête ou deshonnête, il n'envisagea jamais la vertu comme vertu, le crime comme crime; il ne vit que les rapports que l'un & l'autre pouvoient avoir à son élévation. C'étoit son idole, il lui sacrifia son Roi, sa Patrie, sa Réligion, qu'il auroit défendus avec le même zéle, s'il y avoit eu autant d'avantage à les protéger, qu'à les anéantir. Le systême de son ambi-

tion fut conduit avec un art, un ordre, une hardieſſe, une ſoupleſſe, une fermeté, dont je ne crois pas qu'il y ait d'exemple dans l'Hiſtoire. Toutes les Sectes, toutes les conditions, tous les peuples; la paix, la guerre, les négociations; les révolutions, les miracles; les prophéties: tout avança la fortune de l'hypocrite uſurpateur. C'étoit un caractère né pour faire la deſtinée des Nations, des Empires & des ſiécles. L'éclat de ſes talens a preſque fait oublier l'horreur de ſes attentats. La poſtérité doutera au moins, ſi Olivier Cromwel fut plus digne d'exécration que d'admiration.

La chute de Richard ſon fils ſuivit de près ſon élévation. Il fut aſſez long-tems Protecteur pour ſa honte; trop peu pour qu'il en revînt ni bien ni mal à l'Angleterre. Il n'eut ni vices ni vertus, dans un tems, chez une Nation, dans une place où peut-être tous les deux

étoient également néceſſaires. Sa dépoſition, qui fut principalement l'ouvrage de ſa foibleſſe, laiſſa le Royaume en proye à trois Factions qui paroiſſoient devoir renouveller les ſanglantes ſcénes, dont le ſeul ſouvenir glaçoit tous les cœurs d'effroi. Ces Partis qui alloient occuper le théâtre ſi agité de la Grande-Bretagne, étoient celui du Parlement, celui de Lambert, & celui du Roi.

Le Parlement étoit celui-là même qui s'étoit ſouillé du ſang de Charles I, qui avoit changé la Monarchie en République, & qui eſt connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de long Parlement, parce qu'il dura douze ans. Il fut diſperſé en 1653. par Cromwel, qui vouloit recueillir ſeul le fruit du crime qu'ils avoient fait enſemble. Le tour qu'on prit pour le raſſembler, fut de dire qu'il avoit été convoqué ſous le feu Roi, qu'il n'avoit pas été caſſé, & qu'il ſubſiſtoit encore. On a peine à compren-

pre comment l'armée, qui s'étoit prêtée aux violences du Protecteur, jetta les yeux ſur ce Parlement qu'elle avoit offenſé, plutôt que ſur d'autres qui avoient été aſſemblés depuis, ou ſur un nouveau qu'on pouvoit former. Je croirois que le penchant, qu'on remarquoit déja dans beaucoup d'honnêtes gens pour le bon parti, fit préférer une Aſſemblée perſonnellement intereſſée à perpétuer l'injuſtice, accoutumée aux plus odieuſes cataſtrophes, & prête, s'il le falloit, à s'immoler le fils, comme elle avoit autrefois ſacrifié le pere.

La puiſſance du Parlement ſe trouva balancée par celle de Lambert. Ce Général n'eut pas préciſément les vertus qui font un grand homme; il eut les qualités moins honorables, mais plus rares d'un Chef de Parti. Son eſprit ſans être fort étendu, étoit propre à former & à entretenir des Factions; ſon

cœur ſans être droit, étoit généreux; ſon éloquence ſans être forte, étoit perſuaſive; ſon air ſans être noble, étoit impoſant; ſes maniéres ſans être agréables, étoient ſéduiſantes. Il eut l'ambition d'aſpirer à tout, l'audace de s'en dire digne, le bonheur de le faire croire. Par le brillant de ſon courage, il étonna les plus audacieux; par l'activité de ſes démarches, il fatigua les plus appliqués; par la ſingularité de ſes projets, il déconcerta les plus habiles; par l'étendue de ſes prétentions, il arrêta les plus ambitieux. Il ſurpaſſoit en fierté les plus orgueilleux, en ruſes les plus fins, en connoiſſance les plus expérimentés, en conſtance les plus opiniâtres. Cromwel lui fit l'honneur ou la honte de le craindre, & de le regarder comme ſon rival. Je ne balance pas à croire qu'il auroit été ſon ſucceſſeur, ſi une ſeconde uſurpation eut été auſſi facile que la premiére. La ti-

rannie de l'un avoit averti les Anglois de ſe précautionner contre celle de l'autre. Le malheur de Lambert eſt d'être venu quelques années trop tard.

Tandis que ce Général, qui ne pouvoit trouver ſon élévation que dans les malheurs publics, brouilloit l'armée dont il étoit l'ame avec le Parlement qui le haïſſoit, les Royaliſtes formoient des vœux, & hazardoient quelques démarches pour leur Souverain. Charles II. n'étoit pas alors en Angleterre. Mépriſé par quelques Puiſſances, trompé par d'autres, & abandonné de toutes, il promenoit ſes malheurs dans différentes Contrées de l'Europe; & à la honte de l'humanité, il éprouvoit plus de mépris que de compaſſion. Sa cauſe trouva à la fin un vengeur, & ſes Partiſans un Chef dans la perſonne du Général Monck.

Le caractère de ce Héros avoit échappé juſqu'alors au diſcerne-

ment d'une Nation plus profonde dans la connoiſſance des ſciences que des hommes. On le croyoit d'un ſens aſſez droit, mais d'un eſprit borné; hardi dans les combats, mais timide par-tout ailleurs; avide de richeſſes, mais exempt d'ambition; propre à faire la guerre, mais incapable de la conduire; admirable dans un ſecond rôle, mais déplacé dans le premier. On vouloit qu'il eût des fantaiſies, & point de paſſions; qu'il fut eſclave des bienſéances, & qu'il ne connût pas la vertu; qu'il n'eût point de principes fixes ſur la Réligion ni ſur le Gouvernement, & qu'il ſe laiſſât aller au hazard; qu'il demeurât toujours au-deſſous du grand qu'il n'imaginoit point, qu'il ne voyoit pas même quand on le lui préſentoit; qu'il n'eût été qu'un inſtrument docile entre les mains de Cromwel, que la mort de l'uſurpateur alloit rendre inutile.

La conduite que tint Monck dans

la révolution qui rétablit la Monarchie Angloiſe, déſabuſa ſa Nation. Soit que ce Général, comme je le crois, ait penſé à ſervir ſon Roi, auſſi-tôt que les brouilleries de l'armée & du Parlement lui en eurent fait voir la poſſibilité; ſoit, comme quelques Hiſtoriens le conjecturent, qu'il ne ſoit devenu vertueux que quand il eut déſeſpéré de voir ſon ambition couronnée, il eſt certain qu'il a montré un talent inconnu en Angleterre, & rarement porté auſſi loin chez les peuples mêmes, dont la fineſſe forme le caractère, & fait peut-être la ſûreté. J'apperçois dans toute ſa conduite un politique ſage, qui n'enfante que des projets avoués par la probité, ou ordonnés par le devoir: un politique prudent, qui ne veut que des choſes poſſibles, & dans le tems ſeulement qu'elles ſont poſſibles: un politique impénétrable, dont on ne peut percer les vues, moins encore les moyens qui doi-

vent en assurer le succès : un politique insinuant, qui s'ouvre les cœurs foibles par des caresses, les Grands par la confiance, les mauvais par des bienfaits : un politique adroit, qui tourne contre ses ennemis les longues intrigues, les détours artificieux, les dissimulations profondes, dont ils veulent l'envelopper : un politique vif, qui ne perd pas en des délibérations inutiles des momens favorables pour agir & pour avancer : un politique constant, qui trouve dans son épée & dans son génie, dequoi s'affermir contre les difficultés ou les surmonter. Monck part d'Ecosse dont il est Gouverneur, & où il est adoré. Il se met à la tête d'une armée qu'il a formée, durcie aux travaux guerriers, menée à la victoire, attachée à ses interêts. Il entre en Angleterre, où il détruit par ses Lieutenans les restes misérables du Parti de Lambert, qui est pris & enfermé dans la tour. Il pénétre jus-

qu'à Londres, où il caſſe le Parlement factieux qui étoit aſſemblé, & en convoque un autre, où la Chambre des Pairs abolie d'abord après la mort de Charles I. eſt rétablie, & dont le premier acte d'autorité eſt le rappel du Roi. Si je ne me trompe, les faſtes de l'Hiſtoire Britannique n'ont pas fourni deux fois le ſpectacle d'une politique auſſi profonde, auſſi modérée, auſſi vertueuſe.

Le Prince, que cette heureuſe révolution porta ſur le Trône, avoit un goût décidé pour les plaiſirs, & un talent ſupérieur pour les affaires. Il pouvoit être à ſon choix l'homme le plus agréable & le plus grand homme de ſon ſiécle; & par une philoſophie, qui n'eſt pas ordinairement celle des Rois, il aima mieux être heureux que d'être célébre. Il fut plus débauché que voluptueux, plus emporté que délicat dans le plaiſir; & comme ſes Maîtreſſes n'avoient pas à ſe louer de ſa fidéli-

té, elles n'eurent pas à ſe plaindre de ſa jalouſie. On ne peut rien ajouter à la mauvaiſe opinion qu'il avoit des deux ſexes; il croyoit toutes les femmes ſans vertu, & tous les hommes ſans probité; ce qui ſe paſſoit dans ſa Cour paroiſſoit aſſez juſtifier cette idée. La liberté étoit proprement ſon idole; pour lui être odieux, il ſuffiſoit de l'avoir gêné un moment; & on lui devenoit inſupportable, pour avoir paru embarraſſé avec lui. Quoiqu'on ne pût pas avoir plus de dignité qu'il en avoit, il déteſtoit ſi fort le cérémonial, qu'il n'a pas été Roi un ſeul quart d'heure durant tout ſon Règne. C'étoit le Prince de ſon ſiécle le plus careſſant & le plus ingrat; il ſe croyoit diſpenſé de payer des ſervices, parce qu'il étoit perſuadé qu'on ne les lui rendoit que par interêt. Il parloit beaucoup, mais ſi bien, qu'il étoit paſſé comme en proverbe, qu'il n'avoit jamais rien dit de

mal, ni jamais rien fait de bien en ſa vie. Il ſe laiſſa gouverner par ſes Miniſtres, qui tous enſemble ne voyoient ni auſſi loin ni auſſi bien que lui ; & il aimoit mieux adopter leurs fautes que de ſe donner la peine de les redreſſer. L'hypocriſie ne fut pas du nombre de ſes vices ; il vécut publiquement ſans foi comme ſans mœurs ; & la Réligion Catholique qu'il profeſſa à la mort, ſervit probablement moins à aſſurer ſon ſalut, qu'à honorer ſa mémoire.

VIII. ÉPOQUE.

Le Parlement s'attribue le droit de diſpoſer de la Couronne ſous JACQUES *II. en* 1689.

LE rétabliſſement de Charles II. ſur le Trône de ſes Peres ne fut proprement qu'un changement

de décoration qui annonçoit de nouvelles ſcénes. Le cœur des Anglois, auſſi fanatique que leur eſprit eſt philoſophe, fut l'origine des nouvelles révolutions, comme il l'avoit été des anciennes. Avec la révolte, étoit tombé le pouvoir desPresbytériens Républicains qui avoient aboli l'Epiſcopat; les Anglicans Royaliſtes devenus les maîtres voulurent anéantir le Puritaniſme, pour venger l'outrage fait à leurs Dogmes. Comme il eut été trop odieux de n'attaquer ouvertement qu'une ſeule Secte dans un pays où il y en avoit ſans nombre, elles furent toutes enveloppées dans une même condamnation; on proſcrivit tout ce que l'Egliſe Gallicane comprend ſous le nom de non-Conformiſtes.

Ce fut dans le premier Parlement convoqué par le Roi, que fut faite une démarche ſi odieuſe & ſi précipitée. La Cour ne tarda pas à s'appercevoir que le Chancelier Claren-

don avoit ſacrifié à l'amour de ſes opinions, la grandeur & les interêts de ſon Maître. Dans le ſyſtême qu'avoit formé le Monarque de ſe rendre abſolu, il devoit s'étudier à gagner les cœurs : & on venoit d'aliéner la moitié de la Nation, ſans l'eſpérance d'aucun avantage. Pour calmer les Presbytériens, que leur caractère ou leur nombre rendoit redoutables, & favoriſer les Catholiques, dont les maximes étoient favorables au pouvoir arbitraire, on médita de rétablir la liberté de conſcience. Clifford, Arlington, Shaftsbury, Lauderdale, Buckingham, dont les quatre premiers étoient Miniſtres, & le dernier Favori du Roi, furent les auteurs de cette entrepriſe. On les chargea d'en préparer le ſuccès.

Clifford étoit droit, violent, opiniâtre; il paroiſſoit indifférent, & je crois qu'il l'étoit, pour ſa fortune, pour ſon repos, pour ſa gloire. Trois

objets l'occupérent tout entier : l'élévation du Roi, la ruine de l'Egliſe Anglicane, la propagation de la Réligion Romaine. S'il eût eu une vertu moins auſtère, ou des principes plus relâchés, il auroit pû ſervir utilement ſa Patrie.

Arlington réparoit la médiocrité de ſon génie, la lenteur de ſes opérations, les bornes étroites de ſes vues, par un jugement exquis, une forte application, une grande connoiſſance des affaires étrangéres qu'il devoit à ſon expérience : comme on n'étoit pas en garde contre lui, il étoit rare qu'il échouât dans ſes entrepriſes.

Lauderdale joua preſque toute ſa vie un rôle emprunté. Il étoit Républicain, & il travailla à établir la Monarchie pure ; Presbytérien, & il appuya le Catholiciſme ; violent, & il employa toutes les ſoupleſſes de l'intrigue. Il eut l'eſprit faux, la mémoire prodigieuſe, plus de ſçavoir

qu'on ne lui en auroit paſſé ailleurs qu'en Angleterre. On ne le ramena jamais de ſes erreurs, mais il en revenoit le plus ſouvent de lui-même, pourvû qu'il n'en fut pas averti: deux ſortes d'ennemis s'opiniâtrérent à ſa perte; il ſe débarraſſa toujours heureuſement des ſiens; & ſi ſes avis euſſent été ſuivis, il auroit eu le même ſuccès contre ceux du Monarque.

Buckingham avoit l'air noble, l'eſprit agréable, le talent de tourner tout en ridicule. Il ne connut la Réligion que pour la combattre, la vertu que pour la mépriſer, l'amitié que pour la trahir. Il commença par corrompre le Roi ſon Maître, continua par en médire ſans ménagement, & finit enfin par en être haï. Il inſpira ſucceſſivement toutes les paſſions: l'admiration par ſes belles qualités, l'envie par ſa faveur, le mépris par ſes mœurs, la haine par ſes malices, la compaſſion par ſes malheurs. Il ſe borna à être l'homme

le plus frivole de ſa Nation, quoiqu'il fut né pour en être le plus grand & le plus utile. Le portrait de Shaftsbury trouvera un peu plus bas ſa place.

Les cinq Seigneurs regardérent l'affaire de la tolérance comme eſſentielle, puiſque c'étoit la baſe ſur laquelle devoit porter l'édifice du Gouvernement arbitraire qu'on vouloit élever; mais ils ne s'attendoient pas à la voir réuſſir ſans de grandes difficultés. Pour les prévenir ou les ſurmonter, ils formérent entr'eux une union indiſſoluble; le Roi s'appuya de l'alliance de la France; & la guerre contre la Hollande fut réſolue, afin d'avoir un prétexte de tenir une armée ſur pied. Après qu'on eut pris des arrangemens ſi ſages, Charles ne tarda pas à faire publier la liberté de conſcience, & à ſuſpendre l'exécution des loix pénales établies contre tous les non-Conformiſtes.

Il y a apparence que le chagrin que ce coup de vigueur causa aux Anglicans, auroit été l'unique suite fâcheuse de cette affaire, si les fonds sur lesquels on comptoit pour soutenir le poids de la guerre, n'eussent tous manqué à la fois. Dans cet embarras, le Roi se vit reduit à convoquer son Parlement; & le Parlement qui sentit le besoin qu'on avoit de lui, déclara qu'il n'accorderoit des subsides, qu'à condition que la liberté de conscience seroit révoquée.

Charles se trouva dans une de ces situations absolument mauvaises, où l'on ne peut prendre qu'un mauvais parti: il lui paroissoit humiliant de ruiner son ouvrage, & dangereux de le maintenir. D'un côté il voyoit sa gloire en péril, & de l'autre sa sureté. Il lui falloit renoncer à ses projets, ou aux secours nécessaires pour les appuyer. Les hommes d'Etat, ce qui n'arrive pas tou-

jours, étoient pour le parti honorable; & les femmes, ce qui eſt rare, ſe déclarérent pour le parti honteux. Les uns faiſoient craindre au Monarque que le Parlement enhardi par ſes premiers ſuccès, ne portât trop loin ſes vues ambitieuſes; les autres l'aſſuroient que cette condeſcendance lui attacheroit pour toujours ce grand Corps. Les Royaliſtes déclarés vouloient qu'il fit appuyer ſes prétentions par l'armée qui étoit ſous les murs de Londres; les Républicains ſecrets ne parloient qu'avec horreur d'un expédient qui alloit bouleverſer le Royaume.

Le Roi balança; & quand on balance, on eſt déja déterminé pour le mauvais parti. Comme l'inſtant préſent étoit toujours celui qui influoit le plus ſur les réſolutions de ce Prince voluptueux, il ſacrifia aſſez aiſément un avenir qui lui paroiſſoit incertain & qui étoit peut-être éloigné, aux offres de ſon Par-

lement, aux caprices de ſes Maîtreſſes, à ſon goût particulier : on proſcrivit de nouveau les non-Conformiſtes ; & les Miniſtres qui avoient conduit le grand, le précieux ouvrage de la tolérance, ſe virent en péril. Ils ſavoient que le Prince n'étoit pas aſſez exact en matiére de probité, pour ſoutenir les auteurs après avoir abandonné l'ouvrage. Ils craignirent d'être livrés aux reſſentimens des deux Chambres par un Monarque timide, qui leur ſacrifioit ſes plus beaux projets. Shaftsbury le plus coupable, ſi c'eſt l'être que de ſervir ſon Souverain, étoit la victime dont les ennemis de la Royauté ſouhaitoient davantage le ſacrifice. Il détourna le glaive en abandonnant les interêts de la Cour, & devint le Chef des Parlementaires.

Cet homme ſi célébre dans l'Hiſtoire Angloiſe fut un de ces caractères extraordinaires qu'on trou-

ve dans la Grande-Bretagne plus qu'ailleurs, & qui contribuent a la gloire ou à la honte de leur Nation, ſelon les idées qu'on s'eſt fait des choſes. La nature lui avoit donné un eſprit vaſte; le travail lui procura des connoiſſances profondes; l'ambition le fit aſpirer aux grandes intrigues; l'habileté l'y plaça; le bonheur l'y fit réuſſir. Il fut ami ſincére, rival dangereux, ennemi implacable, voiſin inquiet, maître généreux. Le talent de la parole commença ſa réputation. Une éloquence forte, véhémente, plaiſante même, mais à propos, lui avoit érigé une eſpéce de Trône dans le Parlement; il y règnoit; inutilement on délibéroit, il ramenoit tout à lui par la conviction, par le ſentiment ou par la crainte du ridicule. De cet avantage naiſſoit la facilité qu'il trouvoit à former des cabales & des factions. Une détermination forte à tout oſer, juſti-

fioit l'air de confiance qu'il affectoit ſouverainement avec ſes complices; il ne fit jamais de crime inutile; mais il hazarda toujours ſans remords tous ceux qu'il crut néceſſaires à ſes vengeances, à ſa réputation, à ſes interêts. C'eſt peut-être le premier homme, qui ſans inconſtance ait changé cinq à ſix fois de parti: il comptoit avec complaiſance les raiſons de ſes variations; & on ne pouvoit s'empêcher d'en admirer le tems, la maniére & les circonſtances. Une connoiſſance parfaite des talens, de l'humeur, des vues de tous ceux qui avoient quelque part aux affaires de ſa Nation, montroit à ſes yeux l'avenir d'une maniére qui tenoit beaucoup plus de la certitude que de la conjecture. Ses lumiéres n'étoient ſures qu'en politique; il donnoit dans des erreurs capitales ſur tout le reſte. Il portoit l'Athéiſme dans la Réligion, la confuſion du bien &

du mal dans la Morale, le Pyrrhoniſme dans l'Hiſtoire, l'Aſtrologie dans la Phyſique. Il ſeroit poſſible de tracer deux portraits de cet homme ſingulier, tous deux beaux, tous deux reſſemblans, tous deux oppoſés.

Comme Shaftsbury étoit ouvertement tout ce qu'il étoit, le Roi ne tarda pas à s'appercevoir qu'il s'étoit fait un ennemi dangereux, & le Peuple ſentit qu'il avoit acquis un Protecteur intrépide. Le nouveau Cromwel moins ruſé, mais plus hardi encore, plus décidé que l'ancien, chercha par des éclats de vengeance à ſe faire regretter d'un parti, & à ſe faire ſouhaiter par l'autre: il avoit voulu avilir le Parlement; il forma le deſſein de détruire la Monarchie.

Ce projet paroiſſoit extravagant au premier coup d'œil. Les peuples venoient d'éprouver des horreurs, qui devoient naturellement les tenir en garde contre les inquiétudes des

eſprits factieux. Une nouvelle révolution dans le Gouvernement, renouvella néceſſairement les mêmes ſcénes. L'alternative ne pouvoit rouler qu'entre la vengeance d'un Miniſtre outragé, & l'ambition de mille tyrans. Ce raiſonnement eut été bon ailleurs qu'en Angleterre, & auroit fait impreſſion ſur un autre homme que Shaftsbury.

Cet audacieux perſonnage vit d'abord qu'il pouvoit compter ſur les Whigs, ennemis de la Royauté par leur politique, & du Roi par leur Réligion. La révocation de la liberté de conſcience venoit d'aigrir ce parti tout Presbytérien, & l'avoit diſpoſé à s'écarter de l'obéiſſance; mais depuis le rétabliſſement de la Monarchie, cette Faction étoit trop affoiblie pour pouvoir faire ſeule un changement dans l'Etat: Shaftsbury entreprit d'y faire concourir les Torys, tout Royaliſtes, tout Anglicans qu'ils étoient; & il eſpéra de renverſer

verſer le Trône par les mêmes mains qui venoient de le relever.

La réunion des deux partis étoit une eſpéce de chimère qu'on avoit tenté mille fois inutilement. Elle étoit devenue encore plus difficile depuis l'affaire de la tolérance, où une partie de la Nation avoit été ſacrifiée à l'autre. Cet événement avoit augmenté les jalouſies, & réveillé avec violence toutes les raiſons qu'on croyoit avoir de ſe déteſter. Il falloit des reſſorts inconnus & bien puiſſans pour rapprocher des cœurs ſi éloignés, & pour donner les mêmes idées à des eſprits qui avoient des principes tout oppoſés. Shaftsbury en vint à bout; on va voir comment.

Toute l'Angleterre ſoupçonnoit depuis aſſez long-tems que ſon Roi cherchoit à rendre la Réligion Romaine dominante, & à établir le pouvoir arbitraire; mais elle ne faiſoit que le ſoupçonner. Le doute ſe

changea en certitude, quand on eut entendu Shaftsbury dans le Parlement. Cet infidèle Miniſtre n'ignoroit aucun des ſecrets de ſon Maître, & il les dévoila tous. Il fit adroitement ſentir les rapports néceſſaires, que l'alliance avec la France, la guerre contre la Hollande, la liberté de conſcience, avoient avec les deux objets que la Nation redoutoit le plus. Pour donner plus de poids à ſes paroles, il s'avoua coupable d'avoir favoriſé ces projets, & parut diſpoſé à expier ce qu'il avoit fait de trop pour le Souverain par les ſervices qu'il rendroit aux peuples.

Les artifices de Shaftsbury firent plus d'effet qu'il n'en eſpéroit; & il en eſpéroit beaucoup. Tout accoutumé qu'il étoit à entraîner la multitude, il n'avoit jamais eu de ſuccès ſi complet. La liberté, les Loix, la Réligion parurent dans le plus grand péril. Whigs & Torys, tout fut al-

larmé. On demanda d'une voix unanime, un reméde à celui qui avoit découvert le mal.

Shaftsbury qui connoiſſoit mieux les hommes qu'ils ne ſe connoiſſent eux-mêmes, apperçut dans ces clameurs plus de cette vivacité qui ſe plaint, que de cette fureur qui détermine aux grands crimes. Il ne mépriſa pas aſſez les Anglois pour ſe faire voir tout entier à eux. Un Roi, dont on n'étoit que mécontent, ne lui parut pas une victime encore prête; il crut devoit ſe borner cette fois à la perte du Duc d'Yorck qui étoit déteſté. Il eſpéra que le Monarque appuyeroit le Prince ſon frere contre la Nation; que les cœurs s'aigriroient par ces diviſions; qu'avec un peu d'adreſſe, on rendroit le Peuple & la Cour irréconciliables; & que le Parlement ſe porteroit peut-être un jour de lui-même, à ce qu'il eût été dangereux de lui propoſer trop tôt. Comme il étoit indifférent pour

Shaftsbury que le Duc dYorck vécut, & qu'il lui importoit ſeulement qu'il ne règnât point, il ne penſa pas à demander le ſang du Prince; il travailla ſeulement à le faire exclure de la Couronne. Un événement tout-à-fait biſarre lui en facilita les moyens.

Titus Oatés le plus méchant des hommes ſelon les uns, le plus fou ſelon les autres, & ſelon moi tous les deux enſemble, forgea la calomnie la plus affreuſe & la plus mal concertée qui ſoit jamais tombée dans l'eſprit humain. Il attribua aux Catholiques le plan d'une conſpiration, dont le but étoit de faire périr le Roi, de renverſer le Gouvernement, d'élever la Réligion Romaine ſur les débris de toutes les autres, & de la cimenter par le ſang de leurs Sectateurs. Le Général des Jéſuites étoit le Chef de l'entrepriſe. Le Pape, le Roi de France, celui d'Eſpagne, la Reine d'Angleterre, le

Duc d'Yorck ſur tout, l'appuyoient. On avoit ramaſſé de ſi grands tréſors, donné de ſi bons ordres, levé de ſi nombreuſes armées, trouvé des Généraux ſi expérimentés, choiſi des Miniſtres ſi habiles, que deux heures devoient ſuffire pour achever la révolution.

La poſtérité aura peine à croire, qu'une des Nations les plus éclairées & les plus vertueuſes qui ſoient au monde, ait été aſſez aveugle pour croire cette rêverie, ou aſſez injuſte pour verſer du ſang ſans y ajouter foi. Malgré les contradictions ſans nombre qui devoient faire mépriſer l'accuſation, & punir le délateur, les Catholiques furent traités avec autant de ſévérité, que s'il n'y avoit eu rien à dire pour leur innocence: ils furent dépouillés, empriſonnés, exilés, mis à mort. Ces barbaries ſe multiplioient chaque jour, lorſque Shaftsbury offrit au Parlement le dénouement d'une Tragédie qui du-

roit depuis trop long-tems: il proposa, pour accabler d'un seul coup les Catholiques, de déclarer le Duc d'Yorck incapable de jamais monter sur le Trône Anglois. L'acte d'exclusion fut dressé & accepté sur le champ par les Communes, & ensuite envoyé à la Chambre Haute, où les intrigues & les promesses du Monarque parvinrent enfin à le faire rejetter. Shaftsbury n'abandonna pas pour cela son projet; il renouvella plus d'une fois ses poursuites; mais il trouva toujours quelques Royalistes de trop parmi les Seigneurs. Le tems & la mort de ce Factieux calmérent peu à peu les esprits. Le sceptre passa des mains de Charles dans celles du Duc d'Yorck avec une tranquillité, qui ne rappelloit pas ce qui avoit précédé, & qui n'annonçoit pas ce qui alloit suivre.

Jacques II. porta sur le Trône des talens bornés, quelques vertus inu-

tiles, beaucoup de défauts essentiels.

Les éloges, dont le sage Turenne honora ses premiers exploits, lui firent d'abord une réputation de valeur qui se soutint mal. Le travail lui donna sur la marine les lumiéres d'un Subalterne; il manqua de génie pour acquérir celles d'un Amiral & d'un Souverain. Son application, toute forte, toute suivie qu'elle étoit, ne remplaçoit pas la pénétration que la nature lui avoit refusé pour les affaires: On disoit des deux freres, que *Charles pourroit tout voir s'il le vouloit; & Jacques voudroit tout voir s'il le pouvoit.* Ses amis, car quoique Roi il en avoit, & il méritoit d'en avoir, eurent à se louer de sa constance; ses Ministres de sa fermeté; ses Courtisans de sa franchise; ses serviteurs de sa générosité; ses Tresoriers de son exactitude; ses Alliés de sa fidélité; ses enfans de sa tendresse. Malheureusement ses Sujets n'eurent pas tort d'être mécon-

tens de ſon adminiſtration. Né ambitieux, il ſe trouva gêné par les loix, & viſa au deſpotiſme: fier, il dédaigna de déguiſer ſes prétentions, & laiſſa trop éclater ſes vues: violent, il mépriſa les voies de l'inſinuation, & voulut arriver à ſon but par la force: opiniâtre, il ne démordit jamais de ſes entrepriſes, & il aimoit mieux tout perdre que de reculer; vindicatif, il ne pardonna, ne diſſimula jamais d'injure, & pour n'avoir pas ſçu oublier à propos des fautes, il pouſſoit ſes ennemis aux plus grands crimes.

Un Prince de ce caractère auroit eu beſoin de gens ſages, capables de prévenir ſes fautes par leurs lumiéres, & de réparer ſes emportemens par leur modération; malheureuſement il n'écoutoit que des Miniſtres infidéles ou incapables: une Reine, qui quoiqu'Italienne étoit plus emportée que politique: un Confeſſeur (*le P. Peters*) qui avoit

toute l'ambition qu'on reproche injuſtement à ſa Compagnie, ſans en avoir l'habileté ; il pouvoit tout au plus faire des Proſélytes, & on lui laiſſoit gouverner l'Etat. Ce fut peut-être un malheur, que les Maîtreſſes de ce Prince ne ſe mêlaſſent pas du Gouvernement. Jâques n'auroit pas été le premier Monarque qu'elles auroient rendu grand. Il y a apparence que leur eſprit reſſembloit à leur figure, toujours ſi laide, que Charles II. diſoit, *qu'il ſembloit que ſon frere reçut ſes Maîtreſſes de la main de ſes Confeſſeurs qui les lui donnoient pour pénitence.*

Le portrait que je viens de tracer n'annonce pas un règne paiſible, heureux & brillant. Le Duc de Monmouth fils naturel de Charles II. & le Comte d'Argyle le plus grand Seigneur d'Ecoſſe, en troublérent les premiers jours. La trahiſon avoit banni ces deux méchans hommes de leur patrie, du vivant du feu Roi;

le crime les avoit unis en Hollande; la revolte les conduiſit l'un en Angleterre, l'autre en Ecoſſe; le déſeſpoir les y fit arriver mal accompagnés; l'incapacité les y fit battre; la Juſtice les immola ſur un échaffaut.

Deux victoires les plus déciſives qu'on pût ſouhaiter, donnérent aux armes de Jacques un éclat & une autorité qui lui firent précipiter ſes deſſeins. Le Prince avoit le bonheur d'être Catholique, & l'ambition de communiquer ſon bonheur à tous ſes Sujets. Il porta dans l'exécution de cette entrepriſe le zéle qui rend un Miſſionnaire célébre, & non pas celui qui rend un grand Roi illuſtre. Ses démarches ſe ſuivirent avec une précipitation, qui fit plus de tort à ſa prudence que d'honneur à ſa Réligion. Il fit d'abord décider par les douze Juges d'Angleterre, plus eſclaves, dit-on, de la faveur que de la juſtice, que le Souverain avoit

droit de diſpenſer des Loix Pénales portées par le Parlement. Ce premier avantage en préparoit, & en amena un plus important. Le Prince révoqua le ſerment du *Teſt*, par lequel on abjuroit la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie: cette Loi qui excluoit des Charges & du Parlement tous ceux qui refuſoient de s'y ſoumettre, avoit été portée contre les Catholiques ſous le règne de Charles II. On prévit dès-lors ce qui arriva, que les deux Chambres, que les Armées de terre, que les Flotes, que les Dignités alloient être remplies par des Sujets de la Réligion du Monarque. Enfin Jâques accorda la liberté de conſcience à tous ſes Sujets, afin que tous les Catholiques en puſſent jouïr ſans jalouſie. La Nation acheva de s'aigrir par le ſpectacle inutile & déplacé d'un Nonce qui fit ſon entrée publique à Londres, & par le mépris qu'un Pontife opiniâtre & prévenu

(*Innocent XI.*) affectoit à Rome pour l'Ambaſſadeur du Roi d'Angleterre.

Cette ſuite d'imprudences de la part d'un Roi, qui n'étoit ni aſſez aimé pour ſe les faire pardonner, ni aſſez craint pour les faire diſſimuler, ni aſſez habile pour les réparer, anima contre lui quatre ſortes d'ennemis tous dangereux, quoique par des principes différens: Les Factieux, héritiers des projets & des fureurs de Shaftsbury, ennemis comme lui de l'ordre, de la ſubordination, du diadême: Les Fanatiques, qui ne voyoient de chemin pour aller au Ciel que celui que Henri VIII. & Eliſabeth leur avoient tracé, & qui avoient pour le culte Romain une averſion qu'on n'a jamais vue que dans ceux qui le connoiſſent mal, ou qui ne le connoiſſent point: Les Citoyens, qui accoutumés à vivre ſous l'empire des Loix, craignoient de vivre ſous celui du Prince; ils étoient aſſez bons Anglois,

mais ils étoient mauvais Royaliſtes: Les Mécontens, qui s'étoient vus reduits à céder leurs places aux Catholiques, & qui cherchoient dans la révolte une ſureté que la partialité de Jâques les avoit empêchés de trouver dans la ſoumiſſion.

Il paroît que les reſſorts les plus déliés ne l'auroient pas dû être trop, pour faire mouvoir à propos & ſans confuſion une machine ſi compoſée. On peut cependant douter, ſi les Chefs qui réuniſſoient ces Partis, avoient des talens ſupérieurs.

L'Amiral Herbert aimoit préciſément tout ce qui ne lui alloit pas; le plaiſir, & il étoit ſombre; les affaires, & il étoit négligent; la ſociété, & il étoit féroce; la guerre, & il n'avoit point de vues: il ſe croyoit le premier homme de ſa Nation, & la Cour le perdit, pour n'en avoir pas jugé ſi favorablement. Mylord Mordaunt étoit brave, impétueux, éloquent, généreux & ſingulier: il pen-

ſoit-vîte, jugeoit de travers, ne ſavoit rien taire. Ruſſel étoit une ame d'une forte trempe. Ses ennemis convenoient que nul péril n'étonnoit ſon courage, que nul malheur n'ébranloit ſa fermeté, que nul contre-tems n'épuiſoit ſes reſſources: on ne jugeoit pas ſi favorablement de ſa probité. Mylord Shreswbury étoit regardé comme un homme d'honneur & un honnête homme, quoiqu'il eût paſſé ſa vie à changer de Religion, & à chercher la véritable: tout ſavant qu'il étoit, il ſe croyoit obligé à être auſſi uni, auſſi doux, auſſi politique que les autres hommes. Sidney avoit le cœur trop ſenſible, l'eſprit trop léger, les maniéres peut-être trop careſſantes: ſa pareſſe lui faiſoit précipiter les affaires que les autres précipitent par imprudence; un ſuccès qu'il falloit attendre n'étoit pas un ſuccès pour lui.

Tels furent les Seigneurs Anglois

qui oſérent lever les premiers l'étendart de la rébellion. Quelque grand que fut le nombre de leurs Partiſans, l'Angleterre ne leur parut pas un théatre aſſez ſûr pour y faire éclater d'abord leur vengeance; ils portérent leurs mécontentemens chez les Hollandois, & en confiérent le ſecret au Prince d'Orange.

Depuis long-tems l'ambitieux Stathouder aſpiroit au Trône de la Grande-Bretagne; Shaftsbury lui avoit fait naître cette idée, ou du moins l'y avoit affermi. On ne ſe livra pourtant à ces eſpérances qu'à proportion du jour qu'on vit à y réuſſir. Le crime n'arrêtoit pas Guillaume, il étoit retenu par l'incertitude de l'événement. Il voyoit de la poſſibilité dans cette entrepriſe; mais il étoit d'un caractère à ne s'y livrer que lorſqu'il l'auroit rendue infaillible. Les liens, qui l'uniſſoient au Monarque Anglois, ne devoient être rompus qu'avec des précau-

tions infinies. Le ſuccès, il eſt vrai, pouvoit diminuer l'horreur de cet attentat; mais il falloit ou réuſſir, ou s'attendre à être la fable de l'Europe & l'exécration du genre humain. Les préparatifs pour amener cette uſurpation au point de maturité où on la ſouhaitoit, ſe faiſoient avec toute la vivacité, tout le ſecret, tout l'ordre poſſible. Peu de gens, tous long-tems éprouvés, étoient employés. Les mouvemens qui agitoient les Etats deſtinés à l'invaſion, étoient doublement tournés au profit du Prince; ſous main il les appuyoit, & d'un autre côté il offroit ſes ſoins & ſon bras au Roi ſon beau-pere. Inſenſiblement l'orage qui ſe formoit contre Jâques ſe trouva groſſi. Le nombre des mécontens fut bientôt plus grand que celui des Sujets fidéles. Guillaume ſe vit comme aſſuré de l'Angleterre, il travailla à s'aſſurer des Etats voiſins.

La France étoit la ſeule puiſſance

de l'Europe qui prît un interêt bien vif à Jacques II. La révocation de l'Edit de Nantes, où la Réligion ne gagna rien, & où l'Etat perdit beaucoup, avoit extrêmement affoibli cette Monarchie; cependant il lui reſtoit encore aſſez de forces pour appuyer ſes Alliés, & pour donner de la jalouſie à tous ſes voiſins. Cette grandeur, dont l'éclat auroît dû être tempéré par la politique des Miniſtres, fut exagérée par la flaterie des Courtiſans. Il ne ſe faiſoit, il ne ſe diſoit rien à la Cour de Louis XIV. que d'humiliant pour les autres Cours. Le Prince d'Orange, l'eſprit le plus propre à l'intrigue qu'il y ait eu dans le dernier ſiécle, n'eut pas beſoin de tout ſon talent, pour former dans ces circonſtances une Ligue qui occupât les forces de la France, tandis qu'il exécuteroit ſes projets contre l'Angleterre. Il ne falloit qu'un centre pour réunir tant de haines & de jalouſies; il le

devint, & il étoit propre à l'être.

Cette Ligue célébre fut compoſée de l'Empereur Leopold, qui n'eut de paſſions, de vertus & de talens, que ceux de ſon Conſeil: il ne mérita ni la gloire des événemens heureux, ni la honte des injuſtices criantes qui ſe firent durant ſon règne: Des Princes d'Allemagne, qui ſous le titre impoſant de Souverains, n'étoient que les premiers Sujets de la Cour de Vienne: Du Roi d'Eſpagne Charles II. qui eut beſoin de faire un Teſtament pour devenir célébre: D'Amedée Duc de Savoye, dont les variations éclairées & ſavantes ſuppoſoient plus de politique que de probité: Des Provinces-Unies, qui ne pouvoient être tranquilles, tandis que leur Idole étoit en mouvement. Innocent XI. en y entrant indirectement précipita les Stuards du Trône. Comme Catholique, j'épargne la mémoire d'un Pontife, que comme François &

comme Hiſtorien je devrois peindre des couleurs les plus odieuſes.

La Cour de France trembla dans cette occaſion; mais elle ne trembla que pour le Roi d'Angleterre. Elle fit paſſer à Londres le détail des projets du Prince d'Orange, & offrit des ſecours ſuffiſans pour les renverſer. Jacques ne voyoit pas loin; & Sunderland ne voyoit qu'avec des yeux infidéles. Ce perfide & adroit Miniſtre lui fit regarder comme chimérique le péril qu'on lui faiſoit craindre; ce Prince étoit à peine déſabuſé, lorſque ſon ennemi parut ſur les côtes. Guillaume ne trouva pas dans les peuples les diſpoſitions dont on l'avoit flaté & qu'il y ſouhaitoit. Peu d'Anglois le joignirent à ſon arrivée, & il pouvoit être aiſément accablé. Il paſſa au moins pour inconteſtable que le Roi, qui étoit à la tête d'une belle armée, pouvoit lui faire partager le péril.

Jacques, qui avoit manqué d'intel-

ligence pour découvrir la conſpiration, & d'activité pour la prévenir, manqua de fermeté pour la ſurmonter. Il délibera lorſqu'il falloit combattre; il penſa à regagner le cœur de ſes Sujets, lorſqu'il falloit les empêcher de ſe révolter; il voulut s'aſſurer de la fidélité de ſes troupes, lorſqu'il falloit faire uſage de leur valeur. Un air aſſuré auroit retenu dans le devoir ceux qui avoient le plus de penchant à la rebellion, au lieu qu'un abattement exceſſif ébranla les plus fidéles. La contenance fiére & intrépide de Guillaume acheva ce que la foibleſſe de Jacques avoit avancé. On aima mieux le Prince qui ſe faiſoit craindre, que le Prince qui le craignoit. Les drapeaux de l'un furent mepriſés; on ſe rangea en foule ſous les étendarts de l'autre. Le Roi ſe livra au déſeſpoir, non à celui qu'inſpire le courage, mais à celui qui eſt produit par la lâcheté, & qui l'augmente encore. Il aban-

donna ſans tirer l'épée, un Empire dans lequel il auroit dû regner ou périr; il chercha un azile chez la Nation généreuſe, qui jouït de la brillante prérogative d'en accorder à tous les Souverains malheureux; mais il éprouva qu'il lui auroit été plus facile de conſerver ſes Etats avec ce qu'il avoit de troupes, que de les recouvrer même avec les forces du plus grand Roi.

Tandis que Jâques alloit chercher en France un abri contre l'orage, on prenoit des meſures pour l'empêcher de rentrer jamais en Angleterre. Les Pairs du Royaume qui ſe trouvérent à Londres, s'aſſemblérent avec les Magiſtrats de cette Capitale, pour pourvoir au Gouvernement. Guillaume fut prié de s'en charger; & il le fit juſqu'à ce qu'une aſſemblée qu'il indiqua, compoſée des deux Chambres, eût tout réglé. Elle fut appellée *Convention*, parce qu'il n'y a que le Roi qui puiſſe con-

voquer un Parlement. On ne fut pas plutôt assemblé, qu'on agita l'odieuse & dangereuse question, s'il y a un Traité original entre le Roi & le Peuple, si Jacques l'avoit rompu par son administration despotique, & si ses Sujets n'étoient pas déliés du serment de fidélité. Les Communes, qu'on avoit eu soin de composer des esprits les plus Républicains & les plus Factieux, se rangérent unanimément à l'affirmative sur ces trois points; la Chambre-Haute balança long-tems; mais enfin elle se rendit, & le Trône fut déclaré vacant.

Plus on y pense, moins on trouve de sagesse & d'équité dans une résolution si violente. En effet, quand il seroit vrai que les Souverains sont l'ouvrage du Peuple, en pourroient-ils pour cela devenir la victime? La multitude ayant éprouvé les horreurs de l'anarchie, on a cherché la fin dans le sacrifice de sa liberté; ne seroit-elle pas en contra-

diction avec elle-même, ſi elle ſe croyoit en droit de la recouvrer? Dès qu'on ſuppoſe que la puiſſance ſuprême a été cédée au Monarque, il eſt évident que la Nation a perdu ſes droits. On ne nie pas qu'il ne puiſſe arriver que le Roi abuſe de ſon pouvoir contre ſes Sujets; mais ce malheur eſt beaucoup moins à craindre que la confuſion, qu'entraîne le parti contraire. Le reméde ſeroit toujours infiniment plus dangereux que le mal. L'anarchie eſt mille fois plus funeſte que le deſpotiſme.

Ce que je dis me paroît ſi évident, que je n'ai jamais pu croire que des hommes, qui ne ſont pas ſans lumiéres, & qui ſe diſent Philoſophes, n'ayent pas apperçu la folie qu'il y a à ſoumettre la conduite des Rois aux caprices de la multitude. Des Miniſtres nourris dans les détours de la politique, ont bien de la peine à ſuivre le fil des affaires publiques

& on veut que des Citoyens obſcurs, ſans lumiéres & ſans expérience, puiſſent connoître des intrigues du Cabinet, des événemens d'où dépendent la gloire & le ſalut de l'Etat. Le Souverain, qui pour pouvoir réuſſir dans ſes projets a dû les tenir ſecrets, ſera condamné par des Sujets remuans, auxquels il n'a pas dû faire connoître les motifs qui le faiſoient agir. Qu'un Roi échoue dans une entrepriſe ſage, néceſſaire, bien concertée & bien conduite, le Peuple qui juge toujours ſur les apparences & par les événemens, le croira indigne du Trône, & l'en précipitera.

C'eſt un inconvénient, il eſt vrai, que les Loix ſoient impunément violées par le Prince deſtiné à les protéger. Mais ſi chaque particulier a le droit d'en prendre la défenſe contre l'autorité Souveraine, le Gouvernement ſe trouvera ſans point fixe, & la politique ſans principes; les révoltes

voltes ſeront légitimes, & les révolutions continuelles. Toutes les fois qu'une partie du Peuple s'imaginera que l'Etat n'eſt pas conduit avec autant de ſageſſe & de bonheur qu'il le peut être, elle ſe croira en droit de prendre les armes pour reformer ce qui lui paroîtra mal. Les eſprits hardis & factieux trouveront chaque jour de nouveaux prétextes, pour exciter ou pour fomenter des troubles, qui leur donneront du crédit, tout au moins de la célébrité. Le monde entier ſera un cahos horrible, qu'il ſera impoſſible de débrouiller. Les ſociétés ſe trouveront ſans ſubordination, les Empires ſans régle, les Rois ſans autorité.

Ces réflexions ſont trop ſenſibles, pour avoir échapé à tous les membres de la Convention. Comment ſe peut-il donc faire, que perſonne n'ait eu le courage de les propoſer, quoiqu'il y eût bien des Royaliſtes dans cette Aſſemblée? C'eſt une

énigme que les admirateurs de la liberté & de la généroſité Angloiſe ne dévineront pas ſans peine. Après tout, la dégradation de Jáques II. faiſoit naître plus de difficultez qu'elle n'en terminoit. On ſe trouva engagé dans un labyrinthe tortueux & difficile, touchant l'établiſſement d'une nouvelle forme de Gouvernement.

Les Anglicans rigides opinoient avec chaleur pour le rappel du Monarque errant. Ils conſentoient pourtant à la diminution de l'autorité Royale; mais l'air chagrin avec lequel ils faiſoient cette injuſtice, annonçoit qu'ils la laiſſeroient durer le moins qu'ils pourroient. Les défenſeurs de ce ſentiment ſe trouvant trop foibles pour prévaloir, ſe joignirent à d'autres qui méditoient de mettre la Couronne ſur la tête du Prince de Galles.

De tous les partis injuſtes qu'on pouvoit prendre, c'étoit viſible-

ment le moins mauvais. Le jeune Prince avoit un droit évident au Trône, dès qu'une fois on le ſuppoſoit vacant. Le droit héréditaire a toujours paſſé pour une loi fondamentale de la Monarchie Angloiſe; & cet uſage a été ſi fort reſpecté dans tous les tems, qu'il n'a jamais éprouvé de contradiction. Il eſt vrai que la ſucceſſion à la Couronne y a fait verſer des torrens de ſang; mais les guerres ne partageoient pas les Rois & les Peuples. Des Princes du ſang Royal s'arrachoient le Sceptre, parce que chaque Contendant prétendoit être l'héritier légitime du dernier Roi. Les Chefs de la Faction qui pourſuivoient avec fureur l'infortuné Jâques, avoient prévu cet obſtacle, & avoient pris de fort loin des meſures pour le lever. Ils avoient répandu dans le public la ſuppoſition du Prince de Galles. La calomnie, toute audacieuſe qu'elle eſt, ne put parvenir à donner la

moindre vraiſemblance à cette impoſture ; cependant on ſe ſervit du ridicule doute qu'on affectoit, pour agir à l'égard du légitime héritier du Trône, comme s'il n'exiſtoit pas.

Cette réſolution venoit de mettre les eſprits en mouvement, lorſqu'ils furent calmés tout à coup, par une propoſition qui fut faite à l'Aſſemblée d'établir une Régence. Cette ouverture fut reçue avec des tranſports. Preſque tous les Pairs, & beaucoup des Députés des Communes, trouvoient que cet arrangement mettoit à couvert les droits du Diadême, & l'honneur de la Nation. C'étoit ſeulement une injuſtice perſonnelle à l'égard du Prince qu'on déclaroit par-là incapable de gouverner. Guillaume vit l'inſtant où ce parti alloit prévaloir. Alors il leva le maſque, & déclara aux Factieux que ſi on ne lui donnoit des marques de reconnoiſſance qui puſſent lui convenir, il repaſſeroit la mer, & les

abandonneroit à la vengeance du Roi qu'ils avoient détrôné.

Cette déclaration inſpira de l'audace aux ennemis ſecrets de la Royauté. Héritiers des fureurs de Cromwel & de Shaftsbury, ils n'avoient jamais perdu de vue le plan d'une République. Le tems d'en jetter les fondemens leur parut arrivé. Ils propoſérent de rendre le Trône électif, pour trouver dans la ſuite plus de facilité à l'abattre. Le Prince d'Orange qui voyoit trois têtes ſur leſquelles la Couronne auroit dû paſſer avant que de venir orner légitimement la ſienne, appuyoit ſecretement cette opinion de tout ſon crédit. Cependant elle n'eut que peu de Partiſans; & l'indignation publique fut ſi marquée, qu'il fallut recourir à un autre expédient. On en chercha un enfin, qui fixa des irréſolutions qu'on déſeſpéroit preſque de voir finir.

Le Prince & la Princeſſe d'Oran-

ge furent conjointement placés sur le Trône en qualité de Roi & de Reine; mais on laissa indécis si le Prince y étoit appellé par voye d'élection, ou s'il y parvenoit simplement du chef de sa femme. On ajouta que si Guillaume survivoit à Marie, il continueroit à régner au préjudice d'Anne seconde fille de Jacques, & qu'en cas que cette Princesse vînt à mourir sans laisser d'enfans, la Couronne retourneroit à ceux du Prince, s'il en avoit d'un second lit. Après cela la Convention fut changée en Parlement par le nouveau Monarque; & tout ce qui avoit été fait, y fut confirmé solemnellement. Dans la suite, le Parlement poussa plus loin son usurpation. Il enveloppa dans les malheurs des Stuarts, tous les Princes Catholiques qui pouvoient avoir des droits au Diadême. La Réligion fit sacrifier la Maison de Savoye à celle de Hanovre, qui étoit plus éloignée du Trô-

ne; & la Couronne de la Grande-Bretagne fut irrévocablement fixée sur la tête des Proteſtans. Guillaume ſurvécut peu à cet arrangement. La mort termina ſes jours, lorſqu'il faiſoit ſes préparatifs pour arracher à la Maiſon de Bourbon la ſucceſſion de la Monarchie Eſpagnole.

Je ne craindrai point d'avancer que la flaterie plus que la vérité, a tracé tous les portraits qu'on nous a donnés juſqu'ici de ce Prince célébre. Ses ennemis même ſe ſont laiſſés entraîner par le torrent, & ont copié ſans diſcernement ce qui avoit été hazardé par ſes Penſionnaires. Il fut la preuve que le bonheur ſe mêle des réputations comme des fortunes, & qu'un Roi médiocre peut jouïr de la plus brillante réputation dans l'Hiſtoire. Juſtifions cette eſpéce de paradoxe, par des traits empruntés de ſes propres Panégyriſtes. Sa phyſionomie prévenoit en ſa faveur, mais ſes maniéres le trahiſ-

ſoient; il les avoit fiéres, auſtéres, rebutantes, mêlées malgré cela d'un air de fineſſe toujours mauvais, quoique la fineſſe même ſoit ſouvent utile. Il parloit peu & déſagréablement; c'étoit le réſultat de ſon éducation, de ſon indolence, de ſa fierté. La diſſimulation, à laquelle on l'avoit accoutumé dans ſa jeuneſſe, lui fut quelquefois auſſi funeſte qu'avantageuſe: ſi les Hollandois l'honorérent du nom de ſageſſe, les Anglois la déteſtérent comme défiance. Il eut plus de pénétration pour connoître les hommes, que de talent pour les gagner; l'inflexibilité de ſon caractère ne lui permettoit pas de ſe plier à leurs goûts, à leurs vues, à leur génie. On ne peut pas avoir moins d'invention, ni plus de diſcernement qu'il en avoit; il imaginoit mal, mais il jugeoit bien. Son eſprit n'avoit pas aſſez d'étendue pour embraſſer pluſieurs objets; & il ne parvint à connoître les diffé-

rentes Cours de l'Europe, qu'en ignorant l'intérieur des Etats qu'il étoit chargé de conduire ou de gouverner. Le grand art des Souverains, l'art de former les hommes, lui fut tout-à-fait inconnu; les talens ſous ſon règne ne donnoient nul droit aux honneurs, ils étoient décernés par l'humeur & par le caprice; ce Prince cherchoit moins des Miniſtres habiles que des Courtiſans ſoumis. Il porta la prévention pour ou contre auſſi loin qu'elle pouvoit aller, & une premiére impreſſion ne fut jamais effacée; il aimoit ou il haïſſoit, il eſtimoit ou il mépriſoit ſans retour. La guerre ne fut pas ſon côté brillant. Il ne forma preſque point de ſiége qu'il ne levât, ne donna point de bataille qu'il ne perdît, ne ſe meſura à aucun Général ſans en être battu: c'eſt avoir fini ſon éloge militaire, que d'avoir dit qu'il fut brave; encore l'étoit-il moins par Héroïſme que par Réligion; il étoit

Prédeſtinatien. Ses ſuccès ne prouvent pas autant qu'on le prétend, l'étendue de ſon génie: le hazard ſeul le fit Stathouder; l'irréſolution de Jacques II. le plaça ſur un Trône, où il ſe repentit plus d'une fois d'être monté. De l'aveu de tous les Anglois, il y montra une grande inapplication, beaucoup d'humeur, & très-peu de capacité. Sa haine contre la France lui tient lieu de tous les talens; elle le fit l'ame d'une puiſſante Ligue, lui attacha tous les ennemis de Louis le Grand, & lui donna tous les Refugiés pour Panégyriſtes.

IX. EPOQUE.

Union des Parlemens d'Angleterre & d'Ecoſſe ſous le nom de Parlement de la Grande-Bretagne, par les ſoins de la Reine ANNE *en* 1707.

GUillaume emporta dans le tombeau la conſolation de croire qu'il règneroit même après ſa mort; & que ſes vues, celle de l'union de l'Ecoſſe avec l'Angleterre en particulier, régleroient les démarches de la Cour de Londres. Ces deux Royaumes connus ſous le titre de Grande-Bretagne, depuis que la Couronne d'Angleterre étoit paſſée ſur la tête des Stuards, n'étoient pourtant réunis que de nom. Un même Roi, il eſt vrai, les gouvernoit, mais ils avoient des loix particuliéres. La concurrence produiſit

bientôt ſon effet ordinaire. Le Peuple le plus puiſſant travailla à étendre ſes droits, & le plus foible à conſerver les ſiens.

Jacques I. avoit imaginé d'éteindre par la réunion des deux Nations, des animoſités, qui quoique très-anciennes, étoient auſſi vives que ſi elles n'euſſent fait que de naître. Les deux Parlemens entrérent d'abord avec vivacité dans ce plan. Quelques incidens qu'on n'avoit pas prévus refroidirent un peu les eſprits. Inſenſiblement le caractère incertain du Prince devint celui de tous ceux qu'on avoit choiſis pour remuer les reſſorts d'une négociation qui avoit des difficultés. On oublia cette grande affaire. Il fut arrêté pourtant que les actes d'hoſtilité ceſſeroient ſur les frontiéres; que les Ecoſſois auroient droit de naturalité en Angleterre, & les Anglois en Ecoſſe; que le commerce ſeroit libre entre les deux Royaumes. Ce der-

nier article déplut aux Anglois, & il ne paſſa point.

Les choſes reſtérent dans cet état juſqu'à l'uſurpation de Cromwel. Ce Tiran n'imagina pas de meilleur moyen pour affermir ſon autorité naiſſante, qu'un Traité de confédération entre l'Angleterre & l'Ecoſſe, qui fut accepté. Il dura juſqu'à ce que les Ecoſſois, ayant par un retour de vertu pris les armes en faveur du fils dont ils avoient vendu le pere, furent défaits à Worceſter, & reduits enſuite à l'obéïſſance de l'uſurpateur. Ce grand politique profita des droits & des priviléges des Conquérans pour impoſer ſon joug aux vaincus. Il incorpora l'Ecoſſe comme l'Irlande à la République qu'il avoit formée en Angleterre: les trois Royaumes furent gouvernés par un même Parlement.

Le rétabliſſement de la Monarchie rendit à chaque Nation ſes anciens droits. L'autorité légitime

ne crut pas pouvoir tenter avec bienſéance de maintenir une union qui étoit l'ouvrage de l'uſurpation. Charles II. entreprit dans la ſuite de renouveller cette forme de Gouvernement, pour pouvoir établir plus aiſément le pouvoir arbitraire; mais il éprouva que ce qui avoit été facile à Cromwel, lui étoit impoſſible. Il ne fut ni aſſez adroit pour aveugler les Ecoſſois, ni aſſez puiſſant pour les intimider. On ſortoit des guerres civiles où les eſprits s'étoient éclairés, & les cœurs affermis. Chacun dans ce tems de trouble s'étoit inſtruit des intérêts publics, & s'étoit accoutumé à prodiguer ſon ſang pour les ſoutenir. Il étoit arrivé à l'Ecoſſe ce qui arrive à tous les Etats agités par des diſcordes domeſtiques; il s'y étoit formé un Peuple de Citoyens, de Politiques & de Héros.

Cet amour, ce zéle pour la patrie, ſe trouvérent refroidis au tems de

l'invaſion du Prince d'Orange. Les Ecoſſois ne parurent pas ſeulement diſpoſés à ſouffrir l'union; ils s'abaiſſoient en quelque ſorte à la demander. De facheux contre-tems, des meſures mal priſes, & je ne ſais quel refroidiſſement de la part des Anglois, firent avorter ce projet. Le Roi Guillaume voulut renouer quelques années après une affaire ſi importante, mais les circonſtances n'étoient plus les mêmes. Les Ecoſſois irrités des mauvais traitemens qu'ils avoient reçus des Anglois à l'occaſion de leur établiſſement de Darien, rejettérent fiérement toutes les propoſitions qui leur furent faites. On travailla ſans ſuccès à les calmer. Le Prince vit enfin qu'il ne pouvoit plus rien pour ce grand ouvrage, que d'en faire ſentir l'utilité à la Princeſſe de Dannemark qui lui ſuccédoit.

La nouvelle Reine auroit craint de trop hazarder, ſi elle avoit entre-

pris avec une autorité naiſſante une affaire, où des Rois affermis ſur le Trône par un long règne, avoient échoué. Elle crut devoir attendre que des ſuccès éclatans & des ſervices réels, lui euſſent donné ſur l'obéïſſance ou ſur l'amour de ſes Peuples, des droits que le Sceptre n'y donne pas toujours. Les malheurs inouïs & preſque incroyables de la France, préparérent cet événement.

Cette Couronne, qui pendant plus d'un demi ſiécle avoit fait la deſtinée des Nations, ſe trouvoit dans un état d'humiliation qui ſembloit annoncer ſa ruine. Ses armées toujours aguerries, toujours triomphantes, toujours invincibles, n'étoient plus que des corps monſtrueux ſans diſcipline, ſans intelligence. Ses Généraux dont le nom ſeul avoit inſpiré la terreur & l'admiration, ſe voyoient le jouet de leurs ennemis & de leurs Soldats. Ses frontiéres, qui n'avoient, pour ainſi

dire, jamais vû l'ennemi, étoient foulées, ravagées, conquiſes. Ses Ambaſſadeurs accoutumés à parler en Souverains dans la plupart des Cours de l'Europe, s'abaiſſoient aux plus humiliantes ſupplications; & on ne daignoit ni les voir ni les écouter. Ses flotes qui avoient enlevé l'empire de la mer aux induſtrieux & ſuperbes Rois de cet élement, s'étoient comme fondues, & ne ſuffiſoient pas même pour aſſurer ſon commerce. Ses reſſources qu'on avoit cru inépuiſables, ſe trouvoient taries: ſes finances étoient ſans ordre, ſes terres ſans Laboureurs, ſes manufactures ſans Ouvriers; le Royaume entier étoit livré à l'avidité du Partiſan, qui en achevoit la ruine. Le Miniſtére déconcerté par des malheurs ſans exemple, qu'il n'avoit pas eu l'habileté de prévoir, ou le bonheur de prévenir, faiſoit quelque choſe de plus funeſte que de prendre un mauvais parti, il n'en

prenoit point : dans l'impoſſibilité de remédier à tout, il ne remédioit à rien. Le règne de Louis XIV. qui avoit commencé par des prodiges de grandeur & de gloire, finiſſoit par des prodiges d'abaiſſement & d'humiliation.

Quoique les revers qu'éprouvoit la France, fuſſent l'ouvrage de tous les peuples qui étoient entrés dans l'injuſte & odieux projet de détrôner Philippe V. Marlborough avoit eu l'adreſſe de s'en approprier preſque toute la gloire.

Ce Général, le plus fameux qu'ait eu ſa Nation depuis pluſieurs ſiécles, avoit été introduit d'abord à la Cour par Mademoiſelle Churchill ſa ſœur, maîtreſſe du Duc d'Yorck. Sa bonne mine le rendit agréable à la Ducheſſe de Cleveland, qui règnoit ſur le cœur & dans les conſeils de Charles II. Dans la ſuite, il eut l'adreſſe de devenir le Favori du Roi Jâques. Il trahit ce Prince infortuné, & oc-

cupa la même place auprès de l'uſurpateur. Guillaume témoin de ſa conduite durant la guerre d'Irlande, dit publiquement, qu'il n'avoit jamais vu perſonne qui eût moins d'expérience & plus de talent pour commander une armée. Le Monarque lui ôta depuis ſa confiance, ſans lui ôter ſon eſtime; & en mourant il conſeilla à la Princeſſe Anne de s'en ſervir comme d'un homme, *qui avoit la tête froide & le cœur chaud.*

Les Anglois ſe trompent ou cherchent à nous tromper, quand ils diſent que Marlborough a réuni la valeur de Condé, l'habileté de Turenne, le bonheur de Luxembourg. Sans prouver que Céſar pouvoit être égalé, comme le repétent ſans ceſſe ſes Panégyriſtes, il fut un grand homme. Sa valeur étoit tout-à-fait héroïque, & ſe faiſoit remarquer chez une Nation qui ne ſauroit être intimidée que par quelque choſe de plus affreux que la mort même. Ses

Soldats ne comptoient jamais l'ennemi; forts ou foibles, ils ne demandoient qu'à combattre: il leur avoit perſuadé qu'il ne pouvoit être vaincu; & cette perſuaſion le rendit en effet invincible. De deux guerres, l'offenſive & la défenſive, il ne ſçut que la premiére : tout occupé du ſoin d'attaquer, il ne le fut jamais de celui de ſe défendre; s'il eût eu en tête un rival qui eût ſçu démêler ſon caractère, il auroit été ſouvent ſurpris & battu. Il hazarda des démarches qui le firent ſoupçonner de témérité; ſes ſuccès firent ſon apologie. Quelques Généraux même de ſon tems eurent peut-être des lumiéres plus étendues; perſonne ne les eut plus ſûres. Il cherchoit des conſeils dans ſes ſubalternes; & s'il leur en attribuoit rarement la gloire, du moins leur procuroit-il la conſolation de les voir ſuivis quand ils étoient bons. Le coup d'œil, qui eſt la partie eſſentielle d'un Général,

il l'avoit admirable: dès qu'il avoit regardé une armée, des retranchemens, une place, il en connoiſſoit le fort & le foible, la bonne ou la mauvaiſe diſpoſition. Deux avantages conſidérables l'empêchérent de faire beaucoup de fautes; il étoit le maître des opérations, & il connoiſſoit parfaitement le théatre où ſe faiſoit la guerre. Il fut humain quoique conquérant; & il montra un talent égal pour gagner les cœurs & pour prendre les villes. Ses triomphes eurent encore moins d'éclat que d'utilité: aſſez d'autres Généraux ont ſçu vaincre; je n'en connois point qui ayent mieux profité que lui de leurs victoires. Il ſervit également la grande Alliance de ſes conſeils & de ſon épée; on peut dire qu'il en étoit l'ame; & le Prince Eugene, plus grand homme que lui, fut forcé de ſe contenter du ſecond rôle. Il ſemble qu'il fût reſervé au ſeul Marlborough d'humilier la France; les mal-

heurs de cette Couronne commencèrent dès qu'il parut à la tête des armées, & finirent dès qu'on l'en eut retiré. Les louanges qu'il a forcé ſes ennemis à lui prodiguer, ont fini ſon éloge. On parloit un jour de ſon avarice, & on en citoit des traits fort marqués, ſur leſquels on appelloit au témoignage de Mylord Bolingbrook, qui ayant été d'un parti contraire, pouvoit dire peut-être avec bienſéance ce qu'il en ſavoit: *C'étoit un ſi grand homme*, répondit-il, *que j'ai oublié ſes vices.*

Les victoires de Marlborough procurérent à la Reine Anne une autorité que n'avoient pas eue ſes prédéceſſeurs. Les trois Nations, qui compoſoient la Monarchie Angloiſe, parurent déterminées à ſe livrer ſans reſerve aux vues d'une Princeſſe, qui ajoutoit tant d'éclat à la Couronne qu'elle portoit. Ces diſpoſitions furent ſaiſies avec vivacité, pour renouer l'union de l'Ecoſſe

avec l'Angleterre. La propoſition en fut faite dans l'ivreſſe des ſuccès ineſpérés & incroyables de 1707. Les noms ſi chers aux Anglois de Barcelone, de Turin, de Ramillies, abrégérent les formalités. Le choix des Commiſſaires des deux Nations chargés de conduire cette grande affaire, fut fait par la Reine avec beaucoup de bonheur & d'habileté.

Les Anglois qui étoient au nombre de trente, vouloient tous l'union; les uns, parce qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer d'appuyer les vues de la Cour dont ils étoient penſionnaires; les autres, pour voir s'éteindre inſenſiblement les haines, qui avoient ſi long-tems inondé de ſang les deux Etats; un grand nombre dans l'eſpérance de réaliſer la brillante chimére dont ils ſe flatoient, d'établir une République. Ils imaginoient que les Rois perſécutés en Angleterre, ne trouvoient plus d'azile chez les Ecoſſois unis

aux Anglois par les liens communs d'un même intérêt. Le Comte de Godolphin, qui avoit le ſens droit & l'humeur toujours égale, n'eut pas beſoin de beaucoup d'adreſſe pour conduire ce parti.

Le Comte de Stairs, qui étoit à la tête de la Commiſſion d'Ecoſſe, avoit un perſonnage bien plus difficile à ſoutenir. Ce mauvais Citoyen, dont la politique étoit ſûre & profonde, détermina la Reine à choiſir pour Commiſſaires Ecoſſois, les Seigneurs de cette Nation les plus connus par leur oppoſition à l'union & à la Cour. Il partoit d'un principe ſingulier, mais ſublime. Des Commiſſaires, diſoit-il, agréables au Miniſtére, ſont odieux à la Nation, & n'entraîneroient jamais les ſuffrages de la multitude ; au lieu que ceux qui ſont connus par leur oppoſition à la Cour, & que le Peuple regarde comme ſes protecteurs, peuvent être gagnés, qu'ils le ſeront

infailliblement, & qu'ils feront tomber le Parlement d'Ecoſſe dans leurs ſentimens.

Ce que Mylord Stairs avoit prévû, arriva. Les Commiſſaires furent ſéduits par les moyens que tout le monde ſait ou que tout le monde dévine. Ce premier ſuccès donnoit des eſpérances, mais au fond il ne finiſſoit rien. Il falloit que ce qui avoit été arrêté par le Commité fut approuvé dans les deux Parlemens; & il n'étoit pas aiſé d'obtenir cette démarche de celui d'Ecoſſe. Les Commiſſaires devenus penſionnaires de la Cour, qu'ils continuérent à décrier pour la mieux ſervir, y travaillérent avec ſuccès. Les raiſons qu'ils apportoient au Parlement, pour lui faire approuver l'union, avoient quelque choſe d'aſſez impoſant.

Ils repréſenterent avec force, que les diſcuſſions qui avoient bouleverſé plus d'une fois les deux Royau-

mes, étoient trop récentes, pour qu'on ne dût pas se prêter avec zéle à des arrangemens qui assuroient la paix entr'eux: que cette union donneroit à la Grande-Bretagne un ascendant qu'elle n'avoit pas eu jusqu'alors, & la rendroit en quelque façon l'arbitre de l'Europe: que l'Ecosse bornée à un commerce vil & peu lucratif, partageroit avec l'Angleterre, celui des Colonies & du reste du monde: que sous le nouveau Gouvernement, les Ecossois seroient si favorisés, qu'ils ne contribueroient aux charges publiques que d'un quarantiéme, & qu'ils auroient la onziéme partie du pouvoir Législatif: qu'on donneroit à l'Ecosse des sommes suffisantes, pour payer ses dettes, & pour encourager ses manufactures. Ces offres, soutenues de tout ce qui pouvoit leur donner du poids, firent beaucoup de partisans à l'union; mais parce que la Cour ne se trouva pas assez

riche pour acheter tout ce qui vouloit ſe vendre, il y eut auſſi un grand nombre d'oppoſans.

Ceux-ci firent éclater leur indignation contre un projet qui leur alloit ravir leur Souveraineté, leurs loix, leur honneur, leurs droits, leur indépendance. Tout leur annonçoit que leur Patrie alloit devenir Province d'un Etat, dont elle avoit toujours été la rivale. Ils traverſerent l'union par des motifs différens: les Jacobites, parce qu'elle les obligeoit à reconnoître la ſucceſſion à la Couronne héréditaire dans la Maiſon d'Hanovre: les Presbytériens, parce qu'ils craignoient pour leur Réligion: le Duc d'Hamilton, parce qu'il ne déſeſpéroit pas d'arriver un jour au Trône d'Ecoſſe: le Comte de Hume & ſes amis, parce qu'ils étoient véritablement Citoyens: un grand nombre, parce qu'ils cherchoient à ſe venger de la Reine qui les avoit offenſés en les négligeant, ou en les

recherchant avec moins d'empreſſement que quelques autres.

Pour rendre ces paſſions utiles, il eut fallu les réunir; & malheureuſement il ne ſe trouva perſonne qui en fut capable. Chaque branche de ce parti agit toujours ſéparément, & ſuivit ſes vues particuliéres. Les uns auroient bien conſenti à une conféderation pareille à celle des Provinces-Unies & des Cantons Suiſſes, où l'union ne conſiſte que dans la dépendance d'une même Souveraineté, & dans un concours mutuel pour ſa défenſe; mais l'incorporation leur paroiſſoit honteuſe. Les autres déteſtoient toute union avec l'Angleterre, quelque avantageuſe qu'elle pût être; mais ils manquoient de réſolution, & ils craignoient encore moins l'eſclavage que la guerre. Ceux-ci ne parloient que d'exterminer les tirans & les traîtres, les Commiſſaires qui avoient vendu l'Ecoſſe, & les An-

glois qui l'avoient achetée; le Peuple étoit déclaré pour ce ſentiment. Ceux-là mettoient plus de modération dans leur vengeance, ils n'étoient pas ennemis des partis extrêmes, mais ils ne vouloient pas éclater inutilement: & l'impoſſibilité, où ſe trouva la France de les ſoutenir, les détermina à ſubir le joug. En général les oppoſans n'eurent jamais de point fixe; d'où il arriva qu'on leur arracha en détail ce qu'ils n'auroient jamais accordé d'une autre maniére: on les amena par degrés à adopter le projet d'union tel qu'il avoit été formé.

Les principaux articles de cet Acte ſi cher aux Anglois, ſi odieux aux Ecoſſois, étoient que les deux Royaumes n'en feroient plus qu'un ſous le nom de Grande-Bretagne, à commencer au mois de Mai de l'an 1707; qu'un même Roi pris dans la Maiſon d'Hanovre règneroit également ſur toutes les parties du

nouvel Empire ; qu'il n'y auroit qu'un Parlement qui tiendroit ſes Séances en Angleterre, où l'Ecoſſe envoyeroit ſes Députés, qui céderoient le pas aux Anglois, & où tout ſeroit décidé à la pluralité des voix, quoique l'Ecoſſe ſe fut réduite à ſeize Pairs & à quarante-cinq Députés, au lieu que le nombre des autres n'étoit point limité.

La ratification de ce fameux Traité ne fut pas plutôt devenue publique, que l'indignation générale fit craindre qu'on n'eût travaillé inutilement. Les eſprits parurent auſſi oppoſés à l'union, que ſi on n'avoit pas uſé de ménagemens infinis pour les y préparer. De tous côtés on courut aux armes. Si la Nobleſſe avoit réglé les mouvemens du Peuple & appuyé ſes mécontentemens, il y a apparence que l'Ecoſſe auroit évité le joug, & qu'elle jouïroit encore du crédit qu'elle avoit autrefois dans l'intérieur de l'Iſle, & de

la considération que lui accordoient les Etrangers. Malheureusement elle éprouva ce qui accélere toutes les révolutions, qu'on est moins Citoyen à mesure qu'on est plus obligé à l'être, & que ceux que la Patrie récompense le plus, sont ceux qui la servent le moins. Il est vrai que les Grands révoltés par l'oubli où on les laissoit, joignirent depuis leurs ressentimens au zèle de la multitude; mais la trahison avoit découvert ces intrigues, & l'autorité dissipé ces complots, lorsque les secours que le Prétendant amenoit de France, se firent voir inutilement sur les côtes d'Ecosse. Cette entreprise qui pouvoit ruiner l'union, l'affermit. Elle en fit connoître les ennemis, & fournit des prétextes pour les accabler. Ce grand ouvrage n'éprouva dans la suite que peu de contradictions. L'état d'anéantissement où il reduit chaque jour les Ecossois, lui en fera encore moins éprouver à

l'avenir. L'Angleterre profita de ces pertes, & on peut aſſurer que l'union lui a été plus avantageuſe que tous les prodiges du règne de la Reine Anne.

Cette Princeſſe offrit aux yeux des Anglois un ſpectacle auquel ils n'étoient pas accoutumés : une Reine, l'ame d'une puiſſante Ligue, & l'arbitre des deſtinées de l'Europe : une ſuite de victoires, dont rien n'interrompit le cours pendant neuf années : la terreur & la gloire des armes Angloiſes portées juſques ſur les bords du Danube : l'Empereur affermi ſur un Trône ébranlé par des fautes & par des diſgraces : toutes les Couronnes de Charles-Quint deux fois chancelantes ſur la tête de l'Héritier légitime : l'Empire de la mer & la ſupériorité du commerce aſſurés à la Grande-Bretagne par des Conquêtes ou par des Traités : la France reduite à acheter par des ceſſions conſidérables la paix, dont

elle étoit dans l'uſage de preſcrire les conditions: la Monarchie Eſpagnole forcée de partager ſes Provinces avec une Puiſſance, & ſes tréſors avec une autre: l'Angleterre augmentant ſes richeſſes parmi les troubles & les dépenſes de la guerre: les factions les plus violentes & les plus adroites étouffées ou aſſoupies, ſans qu'il en coutât de ſang à la Nation, ni même que ſa tranquillité fut altérée.

Quand on approfondit un peu le caractère de la Reine Anne, on ne peut s'empêcher de faire honneur à ſes Miniſtres d'une partie de ces événemens. Cette Princeſſe paroiſſoit également éloignée & de les ſouhaiter, & de les préparer, & d'en profiter. Elle pouſſoit ſi loin la modération, que les flateries de ſes Courtiſans, ni le ſuccès de ſes Généraux ne lui inſpirérent jamais d'ambition. Sa bonté fut unique: on ne la vit jamais fatiguée par les demandes, ou

épuiſée par les bienfaits. Je ne ſais quelle timidité lui faiſoit craindre les actions d'éclat, & elle jouoit toujours à regret le perſonnage de Souveraine. Sa douceur lui fit des cenſeurs & des partiſans: elle ſupporta les outrages de pluſieurs de ſes Sujets avec une inſenſibilité qui honore le Trône ſelon les uns, qui le dégrade ſelon d'autres. On lui a reproché d'avoir ſuivi aveuglément les vues de ſon Conſeil, & d'avoir ſouvent trop donné aux volontés de ſes Miniſtres; il ſeroit difficile de combattre cette accuſation. Elle pouſſa l'amour & la complaiſance pour le Prince de Dannemark ſon époux, juſqu'à faire avec lui un uſage trop fréquent de quelques liqueurs: ce goût qui n'étoit ni de ſon ſexe, ni de ſa dignité, abrégea ſes jours, & ternit ſa gloire. On peut douter ſi Anne fut une grande Reine; mais il eſt certain que ſon règne a été des plus glorieux.

Xe & DERNIERE ÉPOQUE.

Etat actuel du Parlement.

IL ne ſuffit pas, pour connoître parfaitement le Parlement d'Angleterre, de ſavoir dans quelles circonſtances il s'eſt formé, & par quelles heureuſes révolutions il eſt parvenu au degré d'autorité dont il jouït; il faut encore être inſtruit d'un certain détail qu'on peut appeller le Méchaniſme de cette Aſſemblée. C'eſt ſans doute la partie la moins agréable de mon Ouvrage, mais c'en eſt une partie eſſentielle. Il ſeroit toujours ennuyeux & ſouvent impoſſible de remonter à l'origine, & de marquer les variations des différens uſages qui ont règné dans le Parlement; on aimera mieux ne trouver ici que ceux qui s'obſervent aujourd'hui.

(*a*) Le Parlement d'Angleterre eſt une Aſſemblée de la Nobleſſe, du Peuple & du Roi même qui y préſide ſi eſſentieſſement, que ſans cela elle n'eſt point Parlement, n'en peut prendre le nom, & n'en a pas l'autorité. On ſent qu'un tel Gouvernement eſt néceſſairement un théâtre inconſtant, où les décorations doivent changer plus ſouvent qu'ailleurs. On y voit régner trois différens intérêts, ſoutenus par trois Puiſſances différentes, avec toute l'aigreur, tout le fracas, toute l'opiniâtreté des plus violentes paſſions. Il ne ſe fait point entre les divers ordres de l'Etat une circulation qui les uniroit. Le Prince n'eſt jamais forcé par les loix à rentrer dans l'ordre des Citoyens; & les Pairs ont leurs prérogatives particuliéres, & diſtinguées de celles des Communes. Dès-lors le Roi ſe regarde comme Roi, la Nobleſſe comme Nobleſſe, le

(*a*) Qu'eſt-ce que le Parlement?

Peuple comme Peuple : à peine quelqu'un a-t'il le courage d'être Anglois & Citoyen. Il ſeroit naturel de penſer que cette multitude de Légiſlateurs repréſentât au moins avec dignité. Il eſt pourtant vrai que les Séances ſe paſſent à plaiſanter indécemment ſur de grandes affaires, ou à diſcourir gravement ſur de petites ; à faire l'éloge de ſon parti, ou à invectiver contre la Faction oppoſée ; à ſe calomnier & à ſe juſtifier. Pour un évenement important qui s'y paſſe, on y donne cent ſcénes ſinguliéres & bizarres. On a vû en 1693. un des Oracles Anglois conclure ſa harangue, en diſant, *qu'il eſpéroit de voir avant la fin de l'annee le Roi de France ſe préſenter à la Barre, & demander à genoux la paix au Parlement.*

(*b*) Nous venons de voir ce que c'eſt que le Parlement ; voici maintenant ſes droits. Le Roi ſans ce

(*b*) Quelle autorité a le Parlement.

grand Corps ne peut, ni abolir les Loix anciennes, ni en faire de nouvelles, ni interpréter les obſcures, ni mettre des impôts ou déterminer la maniére de les lever, ni légitimer les bâtards ou naturaliſer les étrangers, ni régler les poids & les meſures. Dans tout le reſte l'autorité d'un Roi d'Angleterre a autant d'étendue que celle d'aucun autre Souverain. Encore, s'il eſt né pour regner, trouve-t'il dans ſa place ou dans ſon génie des moyens preſque infaillibles d'obtenir ce que les Loix lui ont refuſé: *Toutes les voix du Parlement ſont vénales*, diſoit un homme ſincére à Walpole; *& j'en ai le tarif*, ajouta ce célébre Miniſtre. Le Prince, diſoit le Lord Haversham, a une voye plus facile encore & plus courte pour ſe rendre abſolu: il n'a qu'à prononcer quelqu'un de ces trois mots, *Papiſme, Prétendant, France*; c'eſt plus qu'il n'en faut pour nous faire oublier nos intérêts les plus eſſentiels.

(e) Il faut que la paſſion ſoit bien forte, pour aveugler à ce point un Corps auſſi nombreux que le Parlement. Il eſt partagé en deux Chambres, la Haute & la Baſſe. La premiére eſt compoſée du Roi qui y préſide, ou le Chancelier en ſon abſence; des Princes du Sang; des Grands Officiers de l'Etat, qui ſont le Chancelier, le grand Tréſorier, & le Garde du Petit Sceau; des trois Officiers de la Couronne, le Grand Chambellan d'Angleterre, le Grand-Maître de la Maiſon du Roi, & le Chambellan de l'Hôtel; des Pairs du Royaume qui ſont les Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons; de deux Archevêques, vingt-quatre Evêques, & de l'Abbé Commendataire de Hulms. Tous ces Seigneurs ont ſéance dans la Chambre Haute par un droit attaché à leur qualité. Quelques Juriſconſultes ſans avoir voix délibérative, y ſont auſſi reçus uniquement pour

(e) De qui eſt compoſé le Parlement.

donner conſeil, & pour réſoudre les difficultés qui peuvent ſurvenir touchant l'explication des Loix, & les Jugemens rendus dont on peut appeller à la Chambre-Haute. La Chambre des Communes eſt compoſée d'un Orateur qui eſt le Préſident de la Chambre, de cent quatre Chevaliers députés des cinquante-deux Comtés qui partagent l'Angleterre, de deux Citoyens pour chacune des Villes, & de deux Bourgeois pour chacun des Bourgs qui ont droit de députer au Parlement. Il n'y a point de Juriſconſulte dans cette Chambre, parce qu'elle n'a pas droit de juger. L'autorité des deux Chambres a été ſouvent ébranlée. Cromwel ſupprima celle des Pairs, & chaſſa honteuſement du lieu de l'aſſemblée les Députés de l'autre; il fit mettre au-deſſus de la porte de Weſtminſter, *Salle à louer.*

(*d*) Un avantage que le Monar-

(*d*) Qui eſt-ce qui convoque le Parlement?

que Anglois ne ſauroit aſſez eſtimer, parce qu'il ne dépend pas des caprices de la multitude, c'eſt qu'il eſt ſeul maître de convoquer, de proroger, de caſſer le Parlement. De là il arrive que le Roi conſerve un Parlement auſſi long-tems qu'il lui eſt favorable, & qu'il le diſſipe, lorſqu'il commence à y éprouver des contradictions. Cette brillante prérogative eſt une de celles que les Anglois ont le plus envié à leur Souverain. Ils réuſſirent à en dépouiller en partie Guillaume III. Ce Prince conſentit qu'on fixât à trois ans la durée du Parlement: les détours de ſa politique le ſervirent mal en cette occaſion; & le zele de la Reine Marie qui le ſecondoit ſi bien, n'aboutit qu'à faire éclater une de ces vertus extraordinaires dont l'Hiſtoire d'Angleterre fournit plus d'exemples que celle des autres Nations. Cette Princeſſe ſouhaita que Milord Bellamond ſon Tréſorier traverſat

le projet du Parlement triennal. Ce Seigneur qui le croyoit utile au Royaume, refuſa d'entrer dans les vues de la Cour. On ſe borna à le prier de ne pas entrer au Parlement, & à reſter neutre entre les deux Partis. Il ne goûta pas ce tempérament, & fut un de ceux qui contribuerent le plus à faire paſſer l'acte. La Reine lui ôta ſur le champ ſa charge, & il prit ſans balancer le parti qui convenoit à un homme qui avoit de la raiſon & du courage. Sans s'abaiſſer à ſe juſtifier ou à ſe plaindre, il réforma ſon train, & ſe condamna à une vie privée. Tant de généroſité frappa les Anglois. Ceux qui étoient attachés au Prince, comme ceux qui lui étoient oppoſés, allerent témoigner en foule au Courtiſan diſgracié l'admiration qu'ils avoient pour ſa vertu, & le conjurer de vouloir partager leur fortune. La Reine ramenée à la véritable grandeur par les exemples de ſes Sujets, lui offrit

une penſion, afin qu'il pût vivre ſelon ſa naiſſance; mais le Milord pouſſant l'héroiſme juſqu'où il pouvoit aller, répondit, *que ne rendant plus de ſervice, il ne croyoit pas devoir recevoir aucune récompenſe.* Croira-t'on après cela que George I. ait obtenu aſſez facilement la révocation de l'acte ſi déſiré qui fixoit à trois ans la durée du Parlement? Ce n'eſt guères qu'en Angleterre qu'on voit le Gouvernement ſi ſenſiblement en contradiction.

(*e*) Cette contradiction eſt peut-être encore plus ſenſible entre les termes de la convocation du Parlement & l'autorité dont il jouit. Le Roi écrit lui-même à chaque Seigneur ſpirituel & temporel de ſe rendre à l'Aſſemblée pour lui donner *Conſeil*, & il fait écrire par la Chancellerie au Vicomte de chaque Comté & au Maire de chaque Ville &

(*e*) De quelle maniére le Parlement eſt-il convoqué?

Bourg, d'envoyer au Parlement les Députés du peuple, pour y *conſentir* à ce qui aura été ordonné. Auſſi-tôt que les Lettres de convocation ſont arrivées dans les Provinces, on y procéde aux Elections. On n'y voit que haines, que brigues, que diviſions: les Whigs & les Torys, les Républicains & les Royaliſtes, les amateurs de l'indépendance & ceux du deſpotiſme, les Courtiſans & les créatures du Peuple; toutes ces différentes factions cauſent un tel mouvement dans les eſprits, qu'on diroit que la Grande-Bretagne eſt à chaque nouveau Parlement dans le tranſport d'une fiévre chaude. Chaque Parti veut avoir des Députés à ſon gré, & les Partis varient chaque jour dans leurs vues, dans leur intérêts, dans leurs maximes; il n'eſt pas poſſible de les reduire à des claſſes réguliéres, ou à des principes fixes. Ils ſe rompent en autant de branches, qu'il y a de têtes hardies pour conduire les

différentes factions. Les diviſions & les ſubdiviſions parmi les Whigs & les Torys, ou comme on parle aujourd'hui, dans la corruption & dans l'oppoſition, ſe multiplient chaque jour, & forment ſouvent juſqu'à quinze & vingt claſſes différentes. Les Citoyens éclairés, ſages, vertueux, témoins de ces convulſions politiques, s'éloignent des affaires; & des hommes riches, ardens, ambitieux deviennent les arbitres des interêts publics. Le Peuple qui payoit autrefois ceux qui ſe chargeoient de ſoutenir ſes droits, leur vend aujourd'hui ſon ſuffrage. Le plus opulent ou le plus prodigue eſt ſûr d'être élu. Il eſt vrai qu'après s'être ruiné pour entrer au Parlement, on veut ſe faire acheter cherement par la Cour. Les Députés mirent leur complaiſance à un ſi haut prix ſous le regne de Guillaume III. que ce Prince leur dit un jour: *Meſſieurs, je vous ſerai obligé, ſi vous vou-*

lez reduire vos diverſes demandes à une, afin que je puiſſe voir ſi le Royaume entier pourroit vous ſatisfaire.

(*f*) Auſſi-tôt que le Parlement s'eſt formé à Weſtminſter, & que tous les membres qui le compoſent ſont aſſemblés dans un même endroit, le Roi s'y rend revêtu des habits Royaux, ſuivi des Princes de ſon Sang & des Grands Officiers de l'Etat & de la Couronne: s'étant aſſis ſur ſon Trône, il fait l'ouverture du Parlement par un diſcours qu'il prononce lui-même, ou qu'il fait prononcer par ſon Chancelier ſur les affaires ſur leſquelles la Nation a été convoquée. Enſuite le Roi ſort, & n'eſt plus obligé de ſe rendre qu'à la derniére Séance, pour confirmer ce qui aura été arrêté. Avant qu'on délibere ſur aucune affaire, il faut prêter trois ſermens: celui d'*Allégeance*, par lequel on condamne l'opinion

(*f*) Quel eſt l'ordre qui s'obſerve dans le Parlement.

de quiconque admet une puiſſance ſupérieure à la Royale, de quelque nature qu'elle puiſſe être : celui de *Suprématie*, par lequel on reconnoît le Roi Chef de l'Egliſe de la Grande-Bretagne : celui du *Teſt*, par lequel on abjure la Doctrine de la tranſubſtantiation, de l'invocation des Saints, & de la Meſſe. Enſuite les deux Chambres déliberent ſéparément. Ce qui a été conclu dans l'une, eſt communiqué à l'autre par les Députés qu'elles s'envoient. Si la déliberation eſt approuvée par les deux Chambres, elles expriment leur approbation en ces termes : *les Seigneurs*, *les Communes ont aſſenti*. S'il arrive que les deux Chambres ſoient de différens ſentimens, la Chambre Baſſe ſe rend dans la Chambre Haute pour conférer avec les Seigneurs ; ou bien les deux Chambres nomment des Députés qui s'aſſemblent dans la Chambre *Peinte*. Mais ſoit que la Chambre Baſſe traite avec les

Seigneurs par elle-même, ou par ſes Députés, c'eſt toujours avec des grandes marques de reſpect de la part des Communes. Elles ſont debout, tête nue, tout le tems que durent les conférences, & les Seigneurs ſont aſſis & couverts. Si les deux Chambres ne peuvent s'accorder, la déliberation eſt nulle. Leur conſentement, quand même il ſeroit unanime, ne ſuffit pas ſans celui du Roi. Pendant que les deux Chambres traitent des affaires temporelles, le Clergé aſſemblé dans le lieu marqué par le Roi, traite ſéparément de la diſcipline, des mœurs, de la foi; ſes réglemens, quelque ſages, quelque néceſſaires qu'ils puiſſent être, reçoivent toute leur force de l'approbation, de l'autorité du Parlement. Depuis que les Anglois ſe ſont écartés du centre de l'unité, leur Réligion n'eſt que politique. Ainſi un Membre des Communes propoſant dans une occaſion d'armer

mer les loix pour reprimer quelque grand déſordre, il lui fut répondu par un homme ſage, *que le meilleur de tous les remédes contre la licence publique, ſeroit un Bill qui ordonneroit de croire en Dieu.*

(g) Tels ſont les hommes qui font la deſtinée de l'Angleterre. Il ne faut pas croire pourtant que le Parlement puiſſe décider de toutes ſortes d'affaires ; la loi ne lui donne droit de s'occuper que de celles pour leſquelles le Roi lui déclare qu'il a été convoqué. Il arrive pourtant aſſez ſouvent qu'on y agite d'autres affaires que celles qui avoient été propoſées ; mais cela ne ſe fait ou ne ſe doit faire que du conſentement du Monarque. Cela eſt ſi vrai, que la Reine Eliſabeth fit mettre à la tour un Député des Communes, pour avoir ſeulement propoſé de lui donner conſeil ſur une affaire qui

(g) Quelles affaires traite-t'on dans le Parlement ?

n'étoit pas du reſſort du Parlement.

C'étoit autrefois l'uſage de faire ſavoir d'avance aux Provinces les cauſes de la convocation des Parlemens. Pendant que cette ſage coûtume s'eſt obſervée, la Cour ne pouvoit pas ſe rendre maîtreſſe de cette Aſſemblée, parce que les Députés étoient forcés d'opiner conformément aux vues & aux ordres de ceux qui les députoient. Depuis que les Rois ſe ſont mis inſenſiblement au-deſſus de cette obligation ſi gênante, le Peuple qui ignore ſur quoi on délibérera dans le Parlement, eſt obligé de donner à ceux qui le repréſentent un pouvoir illimité. La plupart en abuſent pour leurs interêts: A peine ſont-ils aſſemblés, que les liaiſons ſe forment, que les brigues commencent, les cabales ſe heurtent; ceux qui occupent les premiéres places dans le Gouvernement, travaillent à corrompre avec de l'argent, avec des charges, & les

graces dont ils disposent, les Membres du Parlement dont ils ont besoin. Car, comme disoit Guillaume III. *Si un Roi d'Angleterre avoit assez d'emplois considérables à donner à tous ceux qui y aspirent, les noms de Wigh & de Tory seroient bientôt abolis.*

Alors ceux qui ont été négligés & qui sont dans le parti opposé à la Cour, se réunissent pour déclamer avec violence contre ceux qui se sont laissés séduire. Ils savent bien que leurs invectives ne rameneront personne au devoir, mais ils satisfont leur ressentiment, ou acquierent le titre flateur de défenseurs de la liberté publique. Ils dirigent leurs derniers efforts contre les Ministres les plus puissans dont ils attaquent violemment la conduite. Le célebre Walpole est celui qu'ils ont le moins ménagé dans les derniers tems. Il étoit assez philosophe ou assez ambitieux pour suivre toujours ses vues;

auſſi diſoit-on, *qu'il reſſembloit à la Toiſon de Gedéon qui reçoit & ſuce la roſée du ſoleil, tandis que tout ce qui eſt autour de lui eſt à ſec.*

(*h*) Pour donner de la dignité, ou inſpirer du zéle aux Membres des deux Chambres, on les fait jouïr d'un privilége auſſi utile qu'honorable. Il n'eſt pas permis de les empriſonner ni leurs domeſtiques, pour quelque raiſon que ce puiſſe être, excepté pour homicide, pour félonie, pour ſédition. Ce droit eſt commun à tous ceux qui entrent dans le Parlement; mais les deux Chambres ont chacune leurs avantages particuliers. Les Pairs, ſur-tout les Evêques, n'ont pas dans la Nation le crédit qu'ils devroient naturellement y avoir, parce qu'ils tiennent tous ou preſque tous à la Cour par les graces qu'ils en ont reçu ou qu'ils en eſpérent. Les Communes paſſent pour

(*h*) Du pouvoir & des priviléges des deux Chambres du Parlement.

défenſeurs des priviléges de la Nation, & jouïſſent de la conſidération qu'avoient autrefois les Seigneurs.

La Chambre Haute a le pouvoir de juger en dernier reſſort, & de réformer tous les jugemens qu'on prétend avoir été mal rendus. La Chambre Baſſe n'a de juriſdiction que ſur ſes propres Membres, encore ne peut-elle rien ordonner de plus fort que l'amende ou la priſon.

Les premiers n'ont que le pouvoir d'approuver ou de rejetter les Bills qui leur ſont préſentés touchant les impoſitions, ſans pouvoir y faire, ni même propoſer aucun changement. Les derniers, comme repréſentans le Peuple, ſe ſont attribué le droit de propoſer, d'accorder des ſubſides au Roi, ou de lui en refuſer.

Le Prince peut augmenter le nombre des Pairs dans le Parlement, & on a vu la Reine Anne en

créer juſqu'à douze à la fois; mais dès qu'une fois la Pairie a été conférée à une maiſon, on ne l'en peut dépouiller que pour un crime qui l'en rende indigne, & par une condamnation judiciaire. Le nombre des Députés des Communes eſt fixe, & le Roi ou le Peuple ne peuvent ni le diminuer ni l'augmenter.

Enfin les Seigneurs ont le droit de donner leur voix par Procureur dans le Parlement, pourvu qu'ils ayent obtenu du Roi la permiſſion, qui n'eſt jamais refuſée, de s'en abſenter. Les Députés des Communes, ſans jouïr du droit de ſuffrage durant leur abſence, s'abſentent ſouvent. De cinq cent treize Députés qu'il devroit y avoir dans la Chambre, il eſt rare d'y en voir deux cent, ce qui rend les brigues plus faciles. Un Wigh diſoit un jour à un autre Wigh, que s'il ſe fût trouvé ce matin à l'Aſſemblée, le Parti auroit emporté une affaire de conſéquen-

ce. *De combien de voix avons-nous perdu*, demande froidement l'absent? *D'une seule*, répondit le plaignant: *Eh bien*, repartit le premier, *si je me fusse trouvé à la Chambre, nous l'aurions perdue de quatre, parce qu'il y auroit eu de plus quatre Deputés Torys que j'ai retenus exprès au cabaret pendant toute la matinée.*

FIN.

AO1 14764634

LVI
D
13